collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — Bimestrielle
nº 28 — mars/avril 1984



8395

collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne — Bimestrielle
n° 28 — mars/avril 1984

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.

Rédacteur en chef
Gérard Baptiste

Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Gérard Baptiste
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Daniel Holly
Micheline Labelle
Claude Moïse
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Etzer Flavien
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Leslie Péan
Charles Pierre-Jacques
Elder Thébaud
Frantz Voltaire

Administration
André Bellamy
Jean-Claude Michaud
Frantz Raphaël

Gestion, abonnements, information, publicité
Jean-Claude Michaud
(514)353-4146

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
2e trimestre 1984

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562
juin 1984

Sommaire

Éditorial

Études

Entrevues

Culture et société

Un nécessaire dialogue

Partant du postulat que les idées féminines et les études sur les femmes affectent, aujourd'hui, tous les domaines du savoir, influencent la réalité humaine, sociale et politique, *Collectif Paroles* consacre exclusivement ce numéro à la femme haïtienne.

La femme haïtienne ? Voilà donc une appellation bien abstraite qui risquerait de ne pas tenir compte des spécificités et des situations concrètes de ces femmes selon qu'elles appartiennent à telle catégorie ou couche sociale, selon qu'elles vivent en Haïti ou dans tel lieu d'implantation de la diaspora. Vaste question qu'il n'est pas facile d'aborder, surtout si l'on veut franchir le mur des incompréhensions, éviter le piège des préjugés et des *a priori* qui ont tendance à se refermer sur les rapports hommes-femmes et établir un nécessaire dialogue. Pour réaliser ce numéro, il a été sollicité la collaboration d'un ensemble de femmes qui, pour la plupart, vivent à Montréal. Le but visé est surtout de rendre compte de leurs positions respectives et de leurs pratiques. Aussi, les lectrices et lecteurs ne doivent pas s'attendre à trouver une interprétation aux différents problèmes soulevés dans ce dossier. Ces textes, s'ils n'apportent pas de certitudes, porteront au moins à interrogation.

Le contenu de ce numéro ? D'abord une étude de Marianne Kampaneers et de Geneviève Turcotte « La femme haïtienne dans l'immigration au Québec, analyse socio-démographique ». Puis une série de quatre entrevues avec des groupes de femmes vivant à Montréal : *Point de ralliement des femmes haïtiennes, Nègês Vanyan, Le ralliement des infirmières, Mouveman patriotik famn d'Ayiti*. Micheline Labelle et Raymonde Ravix présentent, sur la base de ces entrevues, une synthèse qui repère les points de convergence et de divergence de cette parole forcément multiple. Adeline Chancy, elle, parle des problèmes d'intégration des femmes haïtiennes dans la société québécoise. Régine Latortue et Anne Marty, retracent la figure de la femme dans la poésie et le roman haïtien.

Rappelons, encore une fois, que le Collectif n'a pas la prétention de présenter ici, des études exhaustives mais des pistes d'exploration et de questionnement. Au moment où sortira ce numéro, des groupes de femmes haïtiennes auront déjà tenu un colloque, à l'Université du Québec à Montréal. Dans la mesure où cette contribution servira à élargir le champ de leur parole, à faire entendre la voix de ces femmes, à amplifier cette « prise de parole » dont elles sentent de plus en plus l'urgente nécessité, le *Collectif Paroles*, à cette étape-ci, s'estimera satisfait.

Parallèlement à cette démarche menée par des femmes, nous avons pensé que, pour rendre cette exploration plus complète, il fallait que les hommes puissent s'exprimer en même temps et non pas en opposition, ni même en réponse à la parole des femmes, mais plutôt en complément. Cary Hector et Jean-Claude Michaud ont recueilli, au cours d'une table ronde, les propos d'un groupe d'hommes haïtiens. Ceux-ci ont tenté de redéfinir leur rôle masculin, coincés qu'ils sont, entre leurs visions personnelles et la demande sociale. L'abondance de matière nous oblige, malheureusement, à reporter à notre prochain numéro la présentation de cette table ronde.

Collectif Paroles

Les caractéristiques socio-démographiques de l'immigration des femmes haïtiennes au Québec 1968-1980 [1]

Au Québec, l'immigration haïtienne a connu un essor remarquable au cours des années 1970 à la faveur notamment de l'abolition des mesures racistes contenues dans la loi canadienne de l'immigration. De 1968 à 1974 en effet le nombre des entrées en provenance d'Haïti est passé de 568 à 4 857. L'année 1974 marque un sommet : l'immigration haïtienne représente alors près de 15 % de l'immigration totale au Québec ; Haïti est au premier rang des pays fournisseurs de force de travail au Québec et le restera jusqu'en 1978.

Or, un des traits marquants de cette nouvelle immigration est sa surféminité. En effet, sur les 24 300 ressortissants haïtiens admis au Québec entre 1968 et 1980, 12 700 étaient des femmes, soit un rapport de 91 hommes pour 100 femmes (ce rapport est de 104 pour l'ensemble de l'immigration). Fait à noter, cette prépondérance des femmes dans l'immigration haïtienne s'est accentuée à la fin des années 1970 : de 1977 à 1980, le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est en effet passé de 89 à 78.

Qui sont ces femmes venues si nombreuses d'Haïti pour s'installer au Québec ? Leur profil est fort différent selon qu'elles ont été admises à la faveur d'une politique des portes ouvertes (avant 1972) ou dans le contexte du durcissement de la politique d'immigration canadienne (à partir de 1974) et de la crise économique.

par Marianne Kempeneers et Geneviève Turcotte

Un des résultats les plus immédiats des modifications apportées au processus de sélection des immigrants fut pour les Haïtiennes un renversement complet de la situation quant à la catégorie d'admission au pays. De 1970 à 1977, la proportion des Haïtiennes admises au Québec à titre d'indépendantes est passée de 69 % à 9,2 %. À l'inverse, la part relative des parrainées n'a cessé de s'accroître passant de 21,7 % en 1970 à 58,3 % en 1975 et à 84,6 % en 1977.

Ces changements ont des répercussions importantes sur la composition socio-démographique de l'immigration des femmes haïtiennes : il en résulte notamment une hausse de l'âge moyen à l'arrivée ainsi qu'une baisse du niveau de scolarité et du taux d'activité prévu.

Âge et niveau de scolarité

Jusqu'en 1975, l'immigration des femmes haïtiennes apparaît comme une immigration particulièrement jeune. Un peu plus des trois quarts (77 %) des immigrantes haïtiennes admises au Québec entre 1968 et 1975 étaient âgées de 15 à 44 ans comparativement à 67 % de l'ensemble des femmes immigrantes.

La situation change à partir de 1976 : la proportion des 15-44 passe de 77 % à 53 % tandis que celle des 45 ans et plus triple (de 8 % à 25 %) en corrélation avec l'augmentation du nombre des parrainées. Avec pour résultat que la moyenne d'âge des Haïtiennes est maintenant plus élevée que celle de l'ensemble des immigrantes.

Les Haïtiennes arrivées après 1975 sont beaucoup moins scolarisées que celles qui les ont précédées. Les immi-

grantes de la première vague migratoire étaient en effet très scolarisées : ainsi, 46 % des Haïtiennes entrées au pays entre 1968 et 1970 avaient complété douze ans ou plus de scolarité, ce qui les plaçait alors bien au-dessus de la moyenne des femmes immigrées mais également au-dessus de la moyenne des Québécoises.

On assiste à partir de 1972 à une diminution constante du niveau de scolarité des ressortissantes haïtiennes. Parmi celles qui sont arrivées entre 1976 et 1980, seulement 12 % avaient douze ans ou plus de scolarité et 60 % n'avaient pas dépassé le niveau primaire.

Niveau d'activité et secteurs d'emploi

Au moment du recensement de 1971, les femmes haïtiennes installées au Québec présentaient un taux d'activité bien supérieur non seulement à la moyenne québécoise mais également à la moyenne des femmes immigrées (60 % par rapport respectivement à 34,3 % et à 40,9 %).

Si l'on en juge par les intentions d'emploi déclarées par les Haïtiennes arrivées après 1971, il semble que cette tendance se soit confirmée jusqu'en 1974. Dans les années qui suivront, l'écart entre le taux d'activité des immigrantes haïtiennes et celui des Québécoises va diminuer considérablement. En effet, au cours de cette période, le taux d'activité des Haïtiennes chute, passant de 69,5 % en 1974 à 44 % pourles années 1976-1980.

Il faut bien sûr être prudent dans l'interprétation de ces données. Les intentions d'emploi déclarées en entrant au Québec peuvent être différentes des emplois effectivement occupés à l'arrivée. Les statistiques de frontière utilisées ici sous-estiment sans doute le nombre réel des immigrantes se destinant au marché du travail : par exemple, on se préoccupe en effet bien peu de connaître les intentions d'emploi des femmes lorsqu'elles accompagnent leur conjoint ou lorsqu'elles sont parrainées.

Le type d'emploi projeté change également de façon marquée en dix ans. En 1968, un peu plus de la moitié (51,9 %) des travailleuses immigrantes haïtiennes se destinaient à des emplois très qualifiés dans deux secteurs alors en pleine expansion : le secteur hospitalier et celui de l'enseignement. À l'époque, un très petit nombre seulement (4,5 %) se destinait au secteur de la fabrication du montage et de la réparation.

La situation s'inverse à partir de 1973 avec le début de la crise économique. La proportion des travailleuses haïtiennes se destinant au secteur manufacturier passe de 4,5 % à 40 % en 1972 et dépasse les 50 % pour la période 1973-1977. La part relative des professionnelles et des techniciennes va baisser graduellement pour atteindre 13 % au cours de la période 1973-1975 et 7 % au cours de la période suivante.

On soulignera toutefois que le nombre des Haïtiennes se destinant au secteur des services est resté constant durant toute la période considérée (autour de 20 %).

Notes

[1] Pour une analyse détaillée de ces statistiques, on se référera : 1) à un document inédit sur les caractéristiques socio-démographiques de l'immigration féminine haïtienne au Québec réalisé dans le cadre du Groupe de recherche sur la condition des femmes immigrantes prolétaires à Montréal, dirigé par Micheline Labelle et Deirdre Meintel, UQAM, septembre 1983, ainsi 2) qu'à une publication du Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal : V. Piché, S. Larose et M. Labelle (édit.), *L'Immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal, 1983.

Entrevues avec les regroupements de femmes de Montréal

Quand le Collectif Paroles m'a demandé de rencontrer les regroupements de femmes haïtiennes à Montréal, d'aller chercher leurs témoignages, de dégager leurs objectifs, leurs orientations, leurs revendications, je me suis fortement questionnée.

Pourquoi un dossier sur les femmes haïtiennes à ce moment-ci ? Que se passe-t-il ? Commencent-elles à déranger le milieu haïtien ? Est-ce l'impact du Congrès sur les femmes haïtiennes prévu pour avril 1984 ? Les hommes redoutent-ils d'être absents du débat ? Serait-ce que la prise de conscience des femmes haïtiennes commence à interpeller l'opinion ?

Malgré toutes ces interrogations ambivalentes et même négatives, j'en suis arrivée à la conclusion que ceci constituait une invitation à une *prise de parole*, de type *non habituel*, et au *dialogue*. La lutte des femmes prendrait-elle un tournant ?...

Sans me leurrer et sachant fort bien que beaucoup de jugements de valeur sont déjà prononcés, chacun et chacune ayant son opinion sur la question des femmes, sur ce qu'on devrait leur concéder ou non, il me semble qu'il est temps et nécessaire que les femmes fassent connaître leurs préoccupations et leurs revendications profondes.

J'ai donc accepté le risque, parce que j'ai estimé, avec d'autres, qu'en prenant l'initiative de faire un dossier sur les femmes haïtiennes, le Collectif Paroles, pour ce qu'il projette ou voudrait projeter comme image dans la communauté, prend déjà position face à la lutte des femmes.

Cette partie du dossier a été réalisée avec la collaboration de Micheline Labelle et de Marlène Rateau (grille d'entrevues, entrevues, analyse). Au cours des mois de janvier et février 1984, j'ai rencontré une ou des représentantes de cinq groupes de femmes.

Que les lecteurs et les lectrices ne s'attendent pas à trouver ici un quelconque programme politique et une nécessaire homogénéité de points de vue. Ce que nous visions à travers cette démarche d'entrevues, c'était l'expression des femmes interrogées, et un état de la question.

Le fait que les entrevues émanent toutes de regroupements de femmes haïtiennes à Montréal constitue sans doute une limite, car des organisations de femmes haïtiennes n'existent pas qu'à Montréal : elles sont actives à Hull, à Sherbrooke, à New York, en République dominicaine même, et surtout en Haïti (2 ou 3 groupes). Nous espérons pouvoir un jour entendre leur voix dans le débat.

Raymonde Ravix

N.B. Les entrevues sont présentées par ordre d'ancienneté des regroupements. Toutes ont été revues par les organisations concernées qui y ont apporté les correctifs nécessaires.

Entrevue avec le Point de ralliement des femmes haïtiennes

Le « Point de Ralliement des Femmes Haïtiennes » compte actuellement une trentaine de membres, actives et sympathisantes, recrutées sur la base de contacts personnels. Les seuls critères d'admissibilité dans le groupe reposent sur l'intérêt manifeste « à faire avancer la lutte pour l'amélioration de la condition des femmes, plus spécifiquement des femmes haïtiennes ». L'organisation a ses statuts qui précisent les objectifs et les modalités de fonctionnement du groupe. Un comité de direction est élu chaque année et est fondé sur le principe de la collégialité.

Q. Pouvez-vous préciser dans quelles circonstances votre organisation a pris naissance ?
R. C'était vers les années 1970. Nous ressentions un malaise dans la communauté haïtienne. Les femmes étaient l'objet de critiques de toutes sortes de la part des hommes qui mettaient l'accent sur les insuffisances de la femme haïtienne dans la société d'accueil, en l'occurrence la société québécoise, en la comparant à la femme québécoise.

On semblait dire que les hommes n'avaient aucun problème et on faisait porter aux femmes l'odieux de la situation sociale haïtienne. Parallèlement à cela, nous nous posions des questions sur la société d'accueil et sur nous-mêmes. Notre réflexion sur ce qui nous concernait, ce qu'on nous reprochait, de même que des confrontations avec les compagnes de travail québécoises nous ont permis de comprendre que, toutes proportions gardées, nos problèmes étaient les mêmes, que seules les manifestations étaient différentes. C'est ainsi que nous avons décidé de mobiliser les femmes haïtiennes pour essayer de comprendre la situation. Nous nous sommes retrouvées une cinquantaine de femmes.

Il faut dire que cette mobilisation a été rendue possible parce que 1970 a été l'année de la mobilisation mondiale des femmes contre leur exploitation et les préjugés de toutes sortes qui faisaient et font encore d'elles des citoyennes de seconde classe.

Q. Pouvez-vous déterminer pour nous la composition sociale de votre groupe ?
R. Il y a une forte proportion de nos membres qui relèvent de la petite-bourgeoisie, mais notre groupe n'est pas composé de femmes venant toutes de la petite-bourgeoisie... Notre intention étant de mobiliser le plus de femmes possible pour faire progresser la lutte des femmes et amener un changement de la condition féminine, nous appelons, allons chercher toutes les femmes, indépendamment de leur classe sociale.

Q. Est-ce que la participation des femmes vous satisfait ?
R. ...Non.

Q. Pour quelle raison ? Pensez-vous que ceci est propre à votre organisation, ou est-ce que les organisations féministes en général ont du mal à recruter des membres et à faire participer les femmes ?
R. C'est là un aspect de l'éducation des femmes que les féministes ont déjà souligné. Nous ne pouvons affirmer que ce faible taux de participation est dû au fait que nous sommes une organisation féministe. Nous pouvons seulement constater que, d'une façon générale, les femmes haïtiennes sont absentes des débats, quels qu'ils soient. À cela, il y a plus d'une explication. Il y a d'abord le fait que les femmes en général travaillent à l'extérieur, ont des jeunes enfants, n'ont pas d'aide à la maison, les partenaires le plus souvent ne participent pas. Donc les femmes sont épuisées après la double journée de travail et plusieurs suivent des cours du soir. Ensuite, on pourrait évoquer l'aspect culturel. Ceci demeure encore une des valeurs de la société haïtienne qu'une femme bien, qui se respecte, reste chez elle.

Bref, il n'y a rien de plus important dans sa vie que sa maison, son mari, ses enfants et, à la rigueur, son travail. La vie politique, la vie publique, c'est l'affaire des hommes. Il faut convenir avec nous que les obstacles à la participation des femmes sont nombreux et objectifs.

Q. Avez-vous cherché à connaître ce qui motive les femmes à ne pas faire partie de votre organisation ou d'une autre organisation. Avez-vous essayé de comprendre leurs réticences ?

R. Oui. Elles invoquent le manque de temps, ce qui est vrai, compte tenu de ce qui est dit plus haut, mais on peut constater qu'elles ne font pas d'effort pour participer aux réunions publiques. Et cela d'autant plus que les partenaires les découragent par des critiques à l'endroit des femmes haïtiennes très actives dans les mouvements politiques et féministes. Nous pouvons également dire que nombre de femmes pensent elles aussi que les féministes sont des femmes frustrées, abandonnées...

Q. Cela veut dire que la perception des hommes face à une organisation comme la vôtre peut avoir un impact ?

R. Elle influence, et beaucoup.

Q. Et les hommes vous perçoivent comment ?

R. Nous avons d'abord été perçues comme des emmerdeuses, des semeuses de troubles, des ridicules, des femmes en quête de maris, des frustrées, des mal-baisées...

Q. Est-ce que ces choses-là ont été dites en ces termes ?

R. Oui, cela a nui et entrave encore l'action des femmes. Par exemple, les rencontres sociales sont toujours l'occasion de railleries à l'endroit des féministes en général. Les féministes haïtiennes, membres d'organisation, sont victimes de taquineries de toutes sortes, comme... « Moi, j'aime mieux que ma femme ne te fréquente pas... Ah ! Toi, t'es féministe ? C'est quoi ça le féminisme ? Explique-nous ça un peu... » Et, plus encore, il y a le côté subtilement démobilisateur de tels propos, de telles attitudes ; à ce moment, certaines femmes se croient obligées de désavouer les féministes en déclarant qu'elles n'ont rien contre les hommes (comme s'il s'agissait d'une lutte contre les hommes). Et comme personne n'aime se faire ridiculiser, les femmes se gardent de rejoindre les rangs des féministes quelles qu'elles soient. Parfois, l'interdiction n'est même pas voilée : « Ces problèmes ne sont pas de chez nous. Nous n'avons rien à voir avec cela, etc. » Celles qui ne lâchent pas se font traiter de Québécoises qui apportent « la révolution dans leurs lits ».

Q. Ces choses-là ont été dites textuellement ?... C'est la conscience ricanante qu'on a bien connu durant les années 60 ?

R. Textuellement, et par des hommes qui préconisent l'établissement d'un ordre social nouveau.

Q. Que faites-vous pour rejoindre le plus grand nombre de femmes ?

R. Au début, nous organisions des causeries, nous lancions des appels de bouche à oreille. Nous avions des dimanche-discussions autour de vidéo et autres. Actuellement, nous sommes à la recherche de moyens plus efficaces pour aller chercher le plus grand nombre de femmes possible : par exemple, nos réunions informelles de mars 1981 et 1982 suivies du grand rassemblement du 12 mars 1983, organisé conjointement avec d'autres groupes de femmes et des femmes indépendantes à l'occasion des festivités de la journée internationale de la femme.

Actuellement, après des enquêtes maison, nous avons identifié des problèmes assez sérieux dans la communauté, par exemple, les relations parents/enfants où les femmes sont les plus directement concernées. Aussi, nous utilisons le temps d'antenne qui nous est alloué par les media CIBL et Radio Centre-Ville pour essayer de faire de la prévention dans ce domaine.

Nous misons beaucoup sur la sensibilisation des femmes par des rassemblements de masse, moyens à court terme pour amener les femmes à une participation plus régulière, plus systématique, et arriver ainsi à former des groupes de pression assez forts pour contrer toute attitude démobilisatrice et faire bouger sérieusement la communauté haïtienne en ce qui concerne la condition de la femme.

Q. Qu'est-ce qui vous particularise, qui vous différencie d'un autre groupe haïtien, par exemple un groupement politique ?

R. Nous sommes un groupe de femmes autonomes qui nous réunissons pour discuter à partir de notre vécu. C'est ensemble, et à partir de ces réflexions que nous sommes arrivées à la conclusion qu'il nous revient à nous d'exprimer nos revendications, compte tenu de ce que nous vivons, subissons comme oppression ; de prendre la responsabilité d'agir, d'indiquer dans quel sens doivent se faire les changements nécessaires à notre épanouissement, notre promotion dans la famille et dans la société.

Q. Tout à l'heure, nous avons parlé de l'accueil qui a été fait, mais les organisations politiques elles-mêmes, comment ont-elles perçu votre groupe ?

R. Elles n'ont pas aimé que l'on soit indépendantes. Une organisation féministe... peut-être, mais qui vienne de leurs rangs, qu'elles parraineraient. Une organisation qui serait en quelque sorte un comité à l'intérieur de leur mouvement.

Q. Avez-vous eu du support du milieu en termes de finances, de publicité, en termes politiques ?

R. Du milieu québécois, nous avons eu beaucoup de support, du mouvement féministe québécois, du MLFQ d'alors surtout ; on nous a apporté une aide matérielle appréciable.

Q. Cela veut dire que vous avez des contacts avec les mouvements féministes ? Vous avez fait des choses ensemble ?

R. Oui. Au début, nous assistions à nombre de leurs réunions qui avaient lieu dans le temps sur la rue Ste-Famille et participions aux manifestations publiques qu'elles organisaient.

Q. Et du milieu haïtien ?

R. Aucun support.

Q. Ni publicité, ni... ?

R. Rien, jusqu'en 1982-83 quand on a voulu organiser le grand rassemblement du 12 mars 1983, les media haïtiens, les organisations communautaires qui disposent de temps d'antenne nous ont donné la possibilité de parler du mouvement. Il y a donc une tendance à un changement... Maintenant, il y a de timides féministes haïtiens, des hommes, qui essaient de faire passer les idées féministes. Mais ils sont souvent l'objet de ridicule de la part des autres hommes. « Tu n'es pas des nôtres... » Nous avons des sympathisants timides, quoi !

Q. Comment vous situez-vous par rapport au mouvement féministe international ?

R. Nous faisons une lecture socialiste de la société affranchie des courants internationaux, dans la mesure où ils ne répondent pas à nos besoins. Nous voudrions cependant nous garder de nous enfermer dans des structures rigides de partis, sans nier, ni négliger pour autant l'importance de l'indispensable solidarité avec le mouvement féministe international.

Q. Dans l'ensemble des problèmes d'oppression qui se posent en Haïti et touchent de façon différente les groupes sociaux, peut-on parler d'une oppression des femmes ?

R. Oui, il y a un problème spécifique

d'exploitation et d'oppression des femmes. Il s'articule autour du double code existant en ce qui a trait aux droits et aux devoirs des hommes et des femmes dans la société. Ça touche aussi les normes et les valeurs, dans toutes sortes de domaines. Le double code est manifeste au niveau des lois de l'Église, de la morale sociale. Par exemple, l'adultère de la femme est punie très sévèrement : elle peut être battue, rejetée par la société, mise à la porte... Tandis que l'entretien par l'homme de plusieurs maîtresses se fait avec la complaisance de tout le monde, même des femmes les plus frappées à ce niveau. Ensuite, si on examine la question du travail : le travail rémunéré est considéré comme indispensable à l'épanouissement de l'homme, ce qui n'est pas le cas pour la femme. Cependant elle travaille tout de même, et beaucoup. Sur le plan du travail rémunéré, les femmes occupent des emplois féminins, ce qui signifie des emplois moins prestigieux, moins payés, plus précaires. La femme est doublement frappée par le sous-emploi, acculée à faire le commerce de son corps lorsqu'elle est chef de famille ou que le chef de famille ne peut satisfaire les besoins vitaux de la famille.

Et de plus, en ce qui concerne les autres aspects du travail des femmes, c'est-à-dire le travail domestique, non rémunéré, elle doit parer au manque d'infrastructure (école, hôpitaux, hygiène publique), bref tout ce qui a trait à la reproduction de la force de travail et à l'absence d'industries du prêt-à-porter (elle est couturière, « tailleur »). Et cela lors même qu'elle effectue une activité rémunérée (salariée ou non). À noter que cela ne fait qu'ajouter aux corvées ménagères qui sont le lot quotidien des femmes. Bien sûr, on nous objectera qu'il y a les domestiques. Ceci départage, allège le travail des femmes plus aisées, mais ne touche en rien la division sexuelle du travail. Et nous faisons remarquer que les domestiques aussi sont des femmes, pour la plupart, et elles ont des enfants. C'est une des contradictions propres aux pays sous-développés.

Q. J'aimerais aborder la question du rôle économique des femmes en Haïti.

R. Nous pensons, quant à nous, qu'il faudrait laisser cette question de côté. Elle nous paraît assez vaste et nous ne voyons comment l'aborder en si peu de temps.

Q. Les femmes haïtiennes participent-elles de façon égalitaire aux décisions économiques prises à l'intérieur du ménage ?

R. Les données nous manquent pour en parler de façon objective. Cependant, si l'on tient compte de la paysanne qui va vendre les produits de la terre, la « Madan Sara », ce sont là des femmes qui jouissent d'une grande liberté de décision étant donné la nature et l'importance de leur activité économique (travail dans l'exploitation agricole et commercialisation des produits). Nous pensons que de manière générale, les décisions dans un ménage où la femme a un revenu, quel qu'il soit, sont prises d'un commun accord lorsqu'il s'agit de choses importantes qui ont des répercussions sur la famille. Les détails de l'organisation de la vie quotidienne : nourriture, vêtements, etc., reviennent à la femme. Lorsqu'elle ne travaille pas, en général elle opine. Son opinion a peu ou pas de poids. Si nous tenons compte du fait qu'un fort pourcentage de femmes en Haïti sont chefs de famille (monoparentale), tout ceci permet de conclure que la femme haïtienne est financièrement indépendante. Mais au niveau des décisions financières, nous sommes portées à être moins affirmatives.

En situation d'immigration où la participation de la femme sur le marché du travail est plus grande, où les salaires sont plus élevés, plus réguliers, et compte tenu des impératifs de la vie quotidienne (nécessité d'un compte en banque, paiements par chèques, repas au travail, transport), les femmes sont plus vigilantes quant à l'administration de leur argent. Quand le mari s'approprie ou tente de s'approprier certains revenus (retours d'impôts, allocations familiales) ou veut contrôler de trop près les dépenses, cela peut conduire à des frictions sérieuses, voire à des drames.

Q. Et sur le plan de la liberté sexuelle avant et après le mariage ?

R. Nous allons essayer de répondre, mais de manière indirecte. La question est piégée. Elle est complexe et nous allons dire pourquoi. Il existe beaucoup de tabous sur le sexe dans la société haïtienne. Répondre à une question pareille dans le cadre de cette entrevue équivaut à parler honnêtement de la question, ce qui va être interprété pour faire voir justement que les féministes, celles qui réclament la liberté ou plutôt certaines libertés pour la femme, ne le font que pour justifier la pratique d'un certain libertinage. À une question comme celle-là, on ne répondra que dans le cadre d'un débat. Débat qui nous permettrait de faire ressortir la fonction et l'efficacité de tels tabous dans l'oppression des femmes.

Q. Pensez-vous que la question de couleur entre en jeu dans les rapports hommes/femmes en Haïti ?

R. C'est une question qui regarde la société haïtienne dans son ensemble. Elle n'est pas propre aux femmes. On ne peut cependant perdre de vue que lorsqu'on parle de l'oppression de la femme haïtienne et de sa dévalorisation par rapport à l'homme, il est évident que cette question a une incidence. Disons toutefois que cette forme de « racisme » peut être exercée autant par l'homme que par la femme. Mais comme l'homme a l'initiative du choix du partenaire, la femme est plus souvent pénalisée à ce niveau. C'est un élément de plus dans l'oppression de la femme.

Q. Si nous revenions à Montréal. L'insertion des femmes sur le marché du travail...

R. On a tendance à dire que la participation de la femme est plus grande. Les conséquences... C'est que la femme haïtienne vit dans une société où les femmes ont, disons-le, un peu plus de droits, ou du moins, une société où des efforts constants sont faits dans ce sens. La femme haïtienne a tendance à vouloir traiter d'égal à égal avec un compagnon qui, la plupart du temps, n'est pas prêt à un tel changement.

Q. Mais est-ce que sur le plan politique, il y a quelque chose qui change ? Est-ce que les femmes sont amenées à débattre davantage, à discuter de politique ?

R. Oui, il y a une évolution timide qui se fait. Certaines femmes se risquent en privé. Car, si des fois le partenaire est tolérant, le groupe ne l'est pas... Il y a surtout le fait que, d'une manière générale, elle craint la critique des hommes qui, elle, est très acerbe. Ils ont toujours tendance à lui fermer la bouche. Ou alors on la laisse parler... Et la discussion continue sans que l'on tienne compte de son intervention. Ceci est la manière sournoise de la décourager à intervenir en public.

Q. J'aimerais aborder le problème de la violence, la violence physique et verbale au sein de la communauté haïtienne en Haïti, ici. Comment voyez-vous le problème ? Comment se pose-t-il dans les rapports hommes/femmes ?

R. La violence est partout. Elle est au sein de la famille, elle est à tous les niveaux de la société. Si l'on veut faire échec à cette violence, il faudra penser à s'y attaquer partout où elle s'exerce et plus particulièrement dans la famille.

Q. Est-ce que les hommes ont tendance à recourir à la violence dans leurs

rapports avec les femmes ?
R. Oui, et ceci de façon générale. Ceux qui n'exercent pas de violence, ne mettent pas en question le principe de son utilisation dans les rapports hommes/femmes.
Q. Violence physique ?
R. Oui, violence physique et verbale.
Q. C'est un comportement généralisé dans toutes les couches sociales ?
R. Oui, dans toutes les couches sociales... Ce n'est pas grave... C'est une querelle de ménage... C'est là un homme, un vrai... C'est faire preuve d'« autorité ». C'est peut-être là qu'il a la chance de prouver qu'il a un pouvoir.
Q. Est-ce qu'ici les femmes ont recours ?
R. Oui. Mais ce ne sont pas toutes les femmes violentées qui portent plainte. Parce que, alors que c'est celui qui a frappé qui devrait avoir honte, c'est le contraire qui se produit. Elles sont nombreuses celles qui se taisent parce qu'elles ont honte. Il y a aussi celles qui appellent la police au moment où elles sont violentées et qui par la suite retirent la plainte. D'ailleurs, ce n'est un secret pour personne que les refuges pour femmes battues sont très fréquentés par les Haïtiennes.
Q. Comment comparer cette situation avec la violence faite aux femmes au Québec ?
R. La prise en main de la question de la violence faite aux femmes par les Québécoises elles-mêmes a forcé les autorités politiques à intervenir, à prendre des dispositions de plus en plus fermes pour freiner cette pratique. Dans la communauté haïtienne à Montréal, sur la question, on vit à l'heure d'Haïti. On en fait encore un problème de couple, un problème privé.
Q. Et le problème du viol, est-ce qu'il se pose en Haïti ?
R. Oui. On peut même dire que le viol est institutionnalisé. Et en cela, nous déplorons la participation, la complicité des femmes en ce qui concerne le viol des employées de maison (domestiques), souvent à peine pubères.
Q. On prétend qu'en situation d'immigration le nombre de divorces ou de séparation augmente. Qu'en pensez-vous ?
R. Nous pensons qu'alors que la femme n'a pas d'autre choix que de se plier aux contraintes de la vie nord-américaine — elle n'a plus l'aide ménagère ni celle de la famille élargie —, le partenaire haïtien ne pense même pas à s'adapter aux nouvelles conditions de vie, voire à essayer de s'y faire. La femme, excédée par le travail rémunéré, les travaux ménagers, les soins à donner aux enfants, est moins disposée à accepter les sorties fréquentes sans explications sérieuses. Et puis, il est difficile d'accepter sans maugréer cette non-participation aux multiples obligations que nécessite la vie d'un ménage. Elle prend conscience de son exploitation et en arrive progressivement au drame.

Il ne faut pas non plus minimiser l'effet des échos des actions et luttes menées par les femmes qui accélère cette prise de conscience chez la femme haïtienne. Cela d'autant plus qu'elle jouit d'une indépendance financière.
Q. Comment peut-on espérer une relation égalitaire ?
R. Nous pensons qu'il ne revient pas uniquement à la femme de changer cette situation. Nous allons, dans la mesure de nos moyens, agir sur nous-mêmes, éduquer et orienter les jeunes vers des rapports plus égalitaires en ce qui concerne l'instruction, l'éducation, la désexualisation des tâches, afin de changer les modèles de rapports autoritaires, modèles qui, à notre avis, présentent l'utilisation de la violence comme seul moyen d'exercer de l'autorité et de la communication et finalement, donner une large place à la tolérance, au respect de l'autre quel qu'il soit.
Q. Votre mouvement pense-t-il accueillir des hommes dans ses rangs ?
R. Dans l'immédiat, il n'en est pas question.
Q. On a parlé de la réaction négative qu'a suscitée votre organisation dans ses débuts... Pensez-vous qu'il existe quelques îlots d'hommes qui commencent à questionner les rapports hommes/femmes traditionnels, à reconnaître, au niveau du discours et des comportements, l'importance de ce qui est impliqué dans le mouvement féministe ?
R. Cela existe très certainement au niveau individuel, mais la pression du groupe est si forte que ceux qui sont convaincus de la nécessité de ce changement n'osent pas en parler publiquement et se contentent d'attitudes et de regards complices à notre endroit.

Entrevue avec Nègès Vanyan

L'association a été créée en novembre 1979 par une douzaine de femmes qui avaient une expérience de travail dans des programmes éducatifs et culturels s'adressant à la communauté haïtienne. Elle compte aujourd'hui le même nombre de personnes recrutées sur la base des objectifs propres à ce groupe et surtout d'une expérience de travail en commun. L'association a ses statuts qui définissent les objectifs, le mode de fonctionnement et les critères d'adhésion. Un comité cordonnateur, formé d'une responsable, d'une secrétaire et d'une trésorière, prépare les réunions mensuellement tenues.

Q. Pourquoi avez-vous ressenti le besoin de vous regrouper en association ?
R. Plusieurs d'entre nous oeuvraient déjà depuis longtemps au sein de la Maison d'Haïti, dans ses divers programmes d'action communautaire. Nous avions l'habitude du travail collectif. De plus, nous étions à l'écoute des problèmes proprement féminins. Nous-mêmes, nous en avions à résoudre. Aucune des préoccupations des femmes ne nous étaient étrangères. Dans ce domaine, nous avions déjà réalisé des expériences en commun. Par exemple, plusieurs d'entre nous avaient collaboré au dossier sur les femmes haïtiennes rédigé par un collectif à l'occation de l'année internationale de la femme en 1975.

En novembre 1979, nous avons décidé de constituer un groupe de femmes, de lui donner un nom, de définir des objectifs et un programme d'activités.
Q. Comment les tâches sont-elles réparties au sein du groupe ?
R. Au début nous avions prévu la formation de commissions correspondant aux trois ordres d'objectifs que nous nous étions fixés. Le premier objectif concerne notre implication communautaire. Plusieurs de nos membres animent des programmes d'action communautaire dont certains rassemblent surtout des femmes. Nous-mêmes, nous avons vécu un certain nombre de problèmes en tant que femmes seules, en tant que mères de famille, en tant qu'immigrantes, en tant que Noires, nous sommes donc conscientes des situations difficiles auxquelles doivent faire face les femmes haïtiennes, et de la nécessité de regrouper et de structurer la communauté afin d'apporter une réponse collective aux problèmes vécus trop souvent dans l'isolement individuel.

Le deuxième objectif concerne notre préoccupation pour la situation nationale. Nous suivons de près l'évolution de la situation en Haïti. La condition des femmes de notre pays nous intéresse particulièrement et nous voulons soutenir les efforts de celles qui luttent à l'intérieur du pays pour leur émancipation et pour les droits démocratiques du peuple [1].

Enfin, le troisième objectif est relié au mouvement international des femmes. Nous pensons qu'il y a une solidarité à développer avec d'autres groupes de femmes au Québec et ailleurs dans le monde lorsque nos orientations coïncident. Nous avons participé à plusieurs manifestations du Congrès des femmes Noires du Canada. Nous nous intéressons aux mouvements de libération nationale des peuples proches de nous, en Amérique centrale, par exemple, et à la contribution des femmes à ces luttes [2]. Dans la pratique, les membres de notre groupe participent toutes à l'ensemble de notre programme d'activités.
Q. Mais comment les décisions sont-elles prises ?
R. Généralement les décisions sont prises sur la base de consensus. Nous avons souvent l'occasion de nous rencontrer, de discuter. Nous en arrivons ainsi à donner une réponse commune.
Q. Quelle est la composition sociale de votre groupe ?
R. Doit-on se baser sur les occupations de nos membres pour répondre à cette question ? Alors, dans le groupe, on retrouve aussi bien des femmes qui travaillent dans les manufactures, que des éducatrices ou d'autres qui oeuvrent dans le domaine de la santé. En fin de compte le point commun, c'est l'implication communautaire. Nous sommes intéressées à regrouper des femmes qui s'impliquent dans l'action communautaire. Quelle que soit leur formation, les programmes communautaires offrent aux femmes l'occasion de participer à l'effort collectif de prise en charge de la communauté. Nous nous intéressons beaucoup au programme d'alphabétisation, par exemple. Plusieurs de nos membres y travaillent. Ce qui importe, pour participer à ce programme, c'est moins un diplôme académique, que le dévouement, le degré d'implication communautaire, l'intérêt pour le progrès de la communauté, l'attitude non autoritaire vis-à-vis de ceux qui apprennent.
Q. Compte tenu de votre expérience, pensez-vous que les organisations féministes ont du mal à recruter des membres ? La participation des femmes vous satisfait-elle ?
R. Le recrutement n'est pas facile. Cependant, jusqu'à présent les rencontres avec les femmes organisées par Nègès Vanyan se sont révélées positives... C'est un travail de patience énorme, celui de trouver des femmes qui acceptent de partager ce genre de préoccupation.

Q. Qu'est-ce qui, d'après vous, retient les femmes ?
R. Nous sommes conscientes des obstacles que les femmes ont à vaincre pour appartenir à un groupe féministe. Dans leur propre famille, auprès de leur mari. Même le contexte culturel et social constitue un frein. On n'a pas habitué les femmes haïtiennes à se réunir, à discuter entre elles de leurs problèmes.
Q. Pensez-vous que la perception qu'ont les hommes des organisations féministes a une grande importance sur la participation des femmes ?
R. Cela peut sans doute influencer le degré de participation des femmes. Quant à nous, nous estimons qu'une partie de notre tâche consiste justement à convaincre les femmes pour qu'elles s'impliquent.
Q. C'est un travail ardu, semble-t-il. Que faites-vous pour rejoindre le plus grand nombre possible de femmes ?
R. Outre le travail communautaire que nous trouvons très fructueux parce qu'il permet aux femmes de prendre des initiatives et leur fournit l'occasion de mettre à l'épreuve leur propre détermination, nous organisons des manifestations plus larges pour intéresser les femmes et le public en général à notre mouvement. À l'occasion du 8 mars, par exemple, nous réunissons de grandes assemblées de femmes pour discuter avec elles de leurs problèmes.
Q. Liez-vous toujours la situation des femmes haïtiennes à la situation en Haïti ?
R. C'est une préoccupation selon nous essentielle si on veut comprendre les problèmes propres aux femmes vivant loin de leur pays. La recherche de solutions à ces problèmes peut amener aussi à définir des responsabilités à la fois à la question féminine et à la question nationale.
Q. Est-ce cette préoccupation de la politique intérieure qui distingue votre groupe des autres ?
R. Nous ne sommes certainement pas le seul groupe qui se préoccupe de la situation haïtienne, aussi bien politique que sociale et culturelle. Si nous travaillons dans la communauté, il est inévitable d'aborder de tels problèmes.
Q. Si on se réfère aux groupements politiques, quelle perception ont-ils de votre groupe ? Mais une question préalable : vous identifiez-vous comme groupe féministe ?
R. Nous nous définissons comme un groupe de femmes qui s'intéresse à toutes les questions relatives aux femmes.
Q. Comment vous situez-vous par rapport au féminisme international ?
R. Cela dépend, il y a différents courants.
Q. De quel courant vous réclamez-vous ?
R. Notre groupe est très ouvert à tout ce qui concerne la femme.
Q. Il y a des féministes radicales qui pensent qu'il faut écarter les hommes. D'autres pensent que la libéralisation de la femme doit passer par une libération politique. Il y a le courant des modérés.
R. Notre souci n'est pas de nous rattacher à l'un ou l'autre courant féministe. Nous pensons qu'il y a un travail à faire auprès des femmes haïtiennes, et nous le faisons. Ce qui ne nous empêche pas de collaborer avec d'autres groupes de femmes appartenant à divers courants féministes. Mais quand vous vous référez à un monde de femmes, cela ne peut en aucun cas nous convenir, puisque nous sommes impliquées dans un milieu communautaire qui par définition est mixte. De plus nous pensons que la question nationale doit nous intéresser. C'est là une dimension fondamentale. Car dans la mesure où le peuple aura des structures démocratiques, les femmes auront plus de chances de pouvoir s'affirmer, de pouvoir développer leurs propres revendications, de se réaliser.
Q. C'est donc un climat qui favorisera tout cela ?
R. Ce sont les structures démocratiques qui vont faciliter les choses. Attention, il ne s'agit pas de faire le silence sur les problèmes des femmes en attendant. Nous pensons au contraire qu'il y a un travail à faire dès maintenant sur la question féminine.
Q. Que pensez-vous de l'apport économique des femmes haïtiennes ?
R. Nous avons dit, dans un document synthèse ce que nous pensons de la situation économique de la femme tant en Haïti que dans l'immigration. Ce document fixe notre position. Nous pensons que la femme haïtienne est un pilier de l'économie.
Q. Les femmes haïtiennes jouissent-elles d'une certaine liberté économique ?
R. En général la femme haïtienne est active sur le plan économique, mais peut-on dire qu'elle jouit d'une liberté économique ? La liberté qu'elle a de disposer de son salaire, par exemple, dépend de ses relations avec son conjoint. Il y a des femmes qui ne gardent rien pour elles. Il y en a beaucoup d'autes qui sont le seul soutien de leur famille, avec un maigre salaire.
Q. Il semblerait que dans une relation de couple, la femme est pénalisée sur le plan économique...
R. Il ne faudrait pas généraliser ainsi. Cela peut arriver. Nous avons eu l'occasion d'entendre beaucoup de femmes s'exprimer à ce sujet, au cours des discussions qui ont suivi la projection du diaporama « Fanm Poto Mitan » par exemple. Nous avons réalisé plusieurs projections dans les centres d'alphabétisation, où le public était nombreux, réunissant parfois jusqu'à une centaine de personnes. La question a souvent été soulevée. On ne peut pas dire qu'il y a une réponse unique. C'est une question qui mériterait d'être approfondie avant d'en arriver à une généralisation. Il semble que la femme, de toutes manières, n'est pas libre de disposer de son salaire. Elle a des comptes à rendre. Mais en Haïti, la question se pose autrement, puisqu'il n'y a généralement pas de salaire fixe. Il est difficile de comparer les deux situations. On a remarqué au cours de ces discussions que les hommes se plaignent du fait que les femmes, dès qu'elles reçoivent un chèque régulier, ne sont plus comme avant. Elles sont plus exigeantes, plus indépendantes.
Q. Que pensez-vous de la liberté d'opinion des femmes en matière politique ?
R. Quand les hommes sont présents, on remarque que les femmes parlent moins, ou ne parlent pas du tout, ou tiennent un discours qui n'est pas à leur avantage. C'est difficile de répondre à une pareille question.
Q. Si elles se taisent est-ce par peur d'exprimer une opinion contraire à celle de leur mari ou n'ont-elles pas d'opinion ?
R. Quand les hommes sont là, par tradition ce sont eux qui accaparent la parole. Mais dans les cours d'alphabétisation, où le pourcentage d'hommes est de 1 %, les femmes parlent. Et on s'aperçoit qu'elles ont des opinions sur tout. Elles sont informées et analysent très bien les situations.
Q. Peut-on dire que les femmes ont la liberté d'organiser leurs loisirs ?
R. Les femmes haïtiennes n'ont pas été éduquées pour avoir des loisirs. Une page de notre document est consacrée à ce sujet : « Yon ti tan pou mwen ». La femme ne se rend pas compte qu'elle donne toute sa journée aux autres. Elle n'a jamais pensé qu'elle avait droit à des loisirs.
Q. Vous est-il arrivé de poser le problème du double code en ce qui concerne la liberté sexuelle ?
R. Nous avons surtout discuté du

divorce. Les femmes qui sont dans cette situation pensent qu'une fois mariées, les hommes sont beaucoup plus durs avec elles, comme si le fait d'être mariée faisait de la femme la propriété de l'homme, à la manière d'une terre. Même lorsque le mari n'en veut plus, personne ne doit y toucher. Même divorcée, la femme appartient encore à son mari.

Q. Les femmes transmettent-elles ces valeurs à leurs enfants? Avez-vous remarqué les mêmes distinctions traditionnelles dans l'éducation des filles et celle des garçons?

R. En effet, même si elles en sont victimes, les femmes transmettent encore ces mêmes valeurs à leurs enfants.

Q. Si elles se plaignent ne serait-ce pas parce qu'elles remettent en question ces valeurs?

R. Ce n'est pas clair. Nous sommes actuellement en train d'étudier comment remettre en question l'éducation des filles. Nous avons organisé pour nos membres un séminaire sur le conditionnement des rôles sexuels.

Q. Les femmes haïtiennes vivent ici dans un milieu où les coutumes, les habitudes sont différentes. Est-ce qu'elles ont à faire face à de nouveaux rôles?

R. Je ne crois pas. Elles remplissent exactement le même rôle. Cependant d'autres possibilités s'offrent à elles : avoir des loisirs, poursuivre des études... Ce qui est différent c'est qu'ici, elles se trouvent souvent désemparées dans des situations où en Haïti on fait appel aux parents, amis, où on se débrouille avec peu de moyens. Ici, il faut s'adresser à des services gouvernementaux que les femmes connaissent mal. Des membres de notre groupe elles-mêmes en ont fait l'expérience : la femme haïtienne n'a pas l'habitude de se confier à des étrangers, travailleurs sociaux ou autres. Par fierté, elle hésite aussi à révéler ses difficultés à des compatriotes.

Q. S'il n'y a pas de nouveaux rôles pour les femmes, y en a-t-il pour les hommes?

R. Vous voulez parler des tâches ménagères? Bien sûr, il y en a qui les remplissent. Mais c'est parce que les femmes les placent dans des situations où ils n'ont pas le choix. C'est un nouveau rôle qu'ils ont beaucoup de peine à assumer.

Q. Est-ce une aide ou une responsabilité?

R. Ils en sont encore au stade de l'aide. Dans leur esprit, ce n'est pas une responsabilité qui leur revient normalement.

Q. Parlons de la violence faite aux femmes.

R. Notre groupe s'est penché sur le problème des femmes battues. C'est un problème crucial. Les responsables des centres d'hébergement nous disent qu'à Montréal, la moitié des femmes qui fréquentent ces milieux sont Haïtiennes.

Q. Pourquoi selon vous les Haïtiens recourrent-ils toujours à la violence? Cela se trouve-t-il dans notre société même?

R. On n'a pas encore analysé cette question. Pour nous, la violence est un fait inadmissible. Cependant, on constate un comportement contradictoire chez beaucoup de femmes. Par exemple, une fois rendue au Centre d'hébergement, souvent le premier geste de la femme est d'appeler son mari. La relation de dépendance est telle, qu'en fin de compte la femme supporte tout de la part de son mari.

Q. Et la violence faite aux enfants? Ceux-ci l'acceptent-ils comme en Haïti?

R. La violence faite aux enfants est pour nous absolument condamnable. Ce qui est dommage, c'est que les enfants finissent par associer la culture de leurs parents aux coups et risquent de développer par conséquent une attitude globale de rejet. À propos de culture, nous avons observé aussi que le créole est dévalorisé aux yeux des enfants, parce que c'est souvent la langue des moments de colère et des insultes. Notre groupe travaille beaucoup à la revalorisation de la langue et des aspects positifs de la culture haïtienne.

Q. Que pensez-vous du viol? Est-il répandu dans les milieux où vous travaillez?

R. C'est la pire des agressions et notre position est la même que celle de tous les groupes de femmes qui font campagne contre le viol. Ce problème est d'autant plus préoccupant que par tradition on a tendance à le masquer. Actuellement, on a commencé à faire la lumière sur les cas de viol et d'inceste. Il y a là un travail très sérieux à faire au sein de notre communauté, comme dans la société québécoise en général.

Q. Votre organisation a-t-elle une réponse sur le nombre croissant de séparations dans la communauté?

R. Le choc que subit la famille dans l'immigration est important. Évidemment, la question de la famille monoparentale n'a pas la même signification chez nous que dans la société québécoise. Dans nos programmes éducatifs, nous mettons l'accent sur les ressources des femmes haïtiennes, leurs connaissances, leur habileté. Rendre les femmes conscientes de leur potentiel, de leurs ressources, valoriser notre langue, notre culture, ce sont là nos objectifs. On ne leur réapprend pas ce qu'elles savent déjà. Par exemple, on met à profit l'expérience en calcul des commerçantes qui savent déjà manipuler des nombres complexes. On recherche tout ce qui peut contribuer à augmenter la fierté. On encourage les femmes à poursuivre des études.

Q. Sentez-vous un changement dans les mentalités?

R. Il y a des signes encourageants, même du côté des hommes. On remarque par exemple que maintenant le mari accompagne sa femme au cours d'alphabétisation, l'aide à faire son inscription, alors qu'auparavant elle ne rencontrait ni intérêt, ni encouragement de sa part. Quand le centre organise des fêtes, la famille est présente. C'est très positif.

Du côté des femmes que nous côtoyons tous les jours, elles sont de plus en plus nombreuses à se trouver du temps pour participer à des activités autonomes, aussi bien des séances d'information sur les ressources du milieu que des séances de gymnastique par exemple. La confiance dans leur ressources personnelles et dans les initiatives collectives de la Communauté se développe peu à peu.

D'une façon générale, la préoccupation pour la question féminine se renforce. L'idée que les femmes ont des droits spécifiques fait son chemin. On peut le constater avec les assemblées du 8 mars qui rassemblent de plus en plus de monde.

Q. Auriez-vous autre chose à ajouter?

R. Il y a un point sur lequel nous voudrions insister, c'est l'esprit unitaire de Nègès Vanyan. Nous nous réjouissons de voir d'autres groupes de femmes se développer. Tant mieux ! il y a tant de travail à faire ! En développant une collaboration entre les groupes, nous pouvons nous compléter.

Notes

1 L'une de nos premières manifestations en 1980, a été d'organiser une rencontre avec deux femmes venues d'Haïti et qui jouaient, à l'époque, un rôle actif dans le mouvement démocratique à l'intérieur du pays.

2 À titre d'exemple, notre participation à la troisième Conférence des Femmes latino-américaines à Montréal, ou notre rencontre avec la délégation des femmes d'Angola.

Entrevue avec le Ralliement des infirmières haïtiennes

Le Ralliement a été formé en 1977 suite au constat par certaines infirmières haïtiennes du peu de communication entre elles et de certains problèmes particuliers que rencontraient leurs compatriotes dans leur milieu de travail. Elles se sont donc regroupées et sont actuellement au nombre de 150. « Pour faire partie du Ralliement, il faut être infirmière haïtienne, ou être étudiante en nursing et d'origine haïtienne également, assister aux réunions, participer aux diverses activités du Ralliement et verser une petite cotisation annuelle. » L'association a des statuts et l'exécutif, pour diviser le travail, a formé des comités avec des objectifs précis. Au niveau de l'exécutif et des 5 comités les réunions se tiennent au moins une fois par mois.

Q. Parlez-nous un peu de votre fonctionnement.

R. Nous avons un comité directeur, formé d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire, d'une secrétaire adjointe et d'une trésorière, élues par suffrage. Ce comité est secondé par cinq autres comités : le comité scientifique, le comité de santé, le comité de recrutement, le comité des activités sociales. Il y a aussi le comité du journal et le 6 janvier dernier, nous avons lancé notre premier bulletin. Le comité santé a comme objectif de promouvoir la santé de la communauté haïtienne et des membres du Ralliement. Ce comité est responsable d'aller à tous les niveaux dans la communauté haïtienne : par exemple, donner des cours de formation dans les centres communautaires. Le comité prépare aussi un programme pour la radio communautaire sur l'alimentation, sur l'hypertension, etc. C'est ce comité qui est responsable de faire les dépistages tels l'hypertension, l'anémie falsiforme.

Le comité scientifique travaille à la formation et au perfectionnement des membres. C'est ainsi que bientôt, le 2 mars, il y aura une conférence sur le dernier né, le SIDA. Le comité scientifique se propose de travailler au niveau des infirmières qui sont dans les agences de placement. Il pense organiser des cours de rattrapage, de recyclage pour ces infirmières. La plupart des infirmières venant des agences de placement (infirmières ou infirmières auxiliaires) ne connaissent pas le fonctionnement de l'hôpital où elles sont envoyées. Elles ne peuvent donner le même rendement que les autres qui travaillent régulièrement. Donc forcément elles deviennent inefficaces et non productives.

Q. Est-ce que le recrutement va bien parmi les infirmières ?

R. Le recrutement va bien, mais les infirmières n'assistent pas régulièrement aux réunions. Il faut avouer qu'un grand pas a été fait. De 8 à 12 membres il y a six ans, nous sommes passées à 150 membres. Le problème est que l'Haïtien est toujours un petit peu réticent, méfiant. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de faire un bulletin, de faire beaucoup d'activités de façon à intéresser les gens, à leur faire connaître davantage nos objectifs, pour gagner un petit plus de terrain, ramener plusieurs infirmières à nous.

Q. Vous avez confiance en la participation des infirmières ?

R. De plus en plus. Quand nous faisons nos activités sociales, des soirées dansantes et des réunions scientifiques, les infirmières viennent en grand nombre.

Q. La perception que les hommes ont du Ralliement peut-elle influencer la participation de vos membres ?

R. Bon, écoutez, il y a deux thèses... Il y a des infirmières qui nous racontent comment elles sont stimulées soit par leur ami ou leur mari pour venir assister aux réunions. Il y a en a d'autres qui disent : « Ah, je ne veux rien savoir de ces dames, elles sont trop en avant, vous arrachent du foyer. » Ils nous perçoivent comme un groupe féministe. Ont-ils tort ou raison, je ne sais pas, mais quand même on a trouvé beaucoup d'encouragement du côté des hommes haïtiens. Il y en a plusieurs qui laissent participer leurs femmes et qui participent aussi avec nous. C'est ainsi que, quand on organise des activités sociales, un bal par exemple, ces hommes sont toujours là, ils sont toujours prêts à tenir le bar, à s'occuper de la musique, à nous épauler quoi.

Ceci est très partagé. Il y a une partie des hommes qui les encouragent, il y a une autre partie qui les retiennent parce qu'ils nous perçoivent comme une organisation féministe, d'autres les envoient parce qu'ils nous perçoivent comme une organisation d'infirmières dont les infirmières doivent faire partie, parce que ces hommes-là sont sensibilisés aux problèmes de santé de la communauté haïtienne. Il y en a plusieurs qui accompagnent leurs femmes aux réunions.

Q. En fait, vous avez eu du support

dans le milieu. Avez-vous eu des supports comme de la publicité, tant du milieu haïtien que du milieu québécois ?
R. Du milieu haïtien, un support financier, non. Mais au point de vue publicitaire, oui.
Q. Du milieu québécois, vous n'avez pas eu de support ?
R. Est-ce qu'il faut dire qu'on n'a pas eu de support ? Est-ce qu'on a cherché à avoir du support ? C'est la question qu'on se pose maintenant. Je me rappelle au début on avait eu plusieurs rencontres avec l'Ordre des infirmières qui était prêt à collaborer, qui nous avait même référées à des infirmières spécialisées en maladies tropicales. J'imagine que nous n'avons pas eu suffisamment d'ouverture, il faut le dire.
Q. Est-ce que vous ne pensez pas que c'est une façon de vous isoler ?
R. Non, peut-être qu'on n'était pas prêtes, parce qu'on voulait d'abord rallier les Haïtiennes, rompre l'isolement dans lequel elles vivaient. Maintenant, je pense qu'il est temps de conquérir d'autres versants.
Q. Est-ce que vous pensez que ce serait une bonne chose pour le Ralliement ?
R. Certainement, le partage des expériences, l'échange des cultures.
Q. Que dire des organisations politiques, comment vous ont-elles perçues, vous ont-elles aidées ?
R. En tant qu'organisations politiques, non. Nous avons travaillé avec des individus soucieux du bien-être de la communauté haïtienne. Représentent-t-ils des organisations politiques, nous ne le savons pas.
Q. Vous êtes un groupement professionnel de femmes. Vous avez des hommes dans votre groupe ?
R. Nous avons deux hommes.
Q. Vous arrive-t-il de poser les problèmes de l'infirmière en tant que femme, d'aborder sa condition de femme ?
R. Définitivement, parce que l'infirmière en tant que femme et en tant qu'infirmière subit une oppression. Elles travaillent avec des médecins qui les voient un petit peu comme leurs subalternes. Ils ne pensent pas que ce sont deux professions distinctes. Ils croient que nous sommes là pour les servir. Alors, il faut nous réveiller et prendre notre pouvoir en tant que femmes et en tant qu'infirmières.
Q. Vous êtes donc une organisation de type professionnel et vous constatez que dans l'exercice de vos fonctions vous subissez une oppression de la part des hommes qui ont une profession connexe à la vôtre, soit les médecins ?
R. Définitivement.
Q. Donc, vous liez le problème de l'oppression de la femme dans son milieu professionnel à l'oppression de la femme en général ?
R. Oui, c'est ça. Il y a une oppression. C'est l'autorité médicale et mâle qui décide, la profession d'infirmière, profession féminine n'a pas droit de décision dans le traitement des malades.

Je trouve que les femmes médecins sont plus compréhensives. Elles sont moins austères que les hommes médecins. On sent une certaine solidarité, tandis que les hommes, on voit nettement que pour la plupart c'est « Monsieur le docteur » face à la « petite infirmière ».
Q. Mais est-ce qu'ils ont un comportement différent avec un infirmier ?
R. Le comportement est parfois différent quand il s'agit d'un infirmier.
Q. Donc, il vous arrive nécessairement de discuter des questions propres à l'oppression de la femme ?
R. Comment peut-on dire que l'on est infirmière et pas femme ou femme et pas infirmière, c'est lié. Et cela d'autant plus, que la majorité des infirmières sont des chefs de famille et ont un horaire de 16 heures : 8 heures à l'hôpital et 8 heures à la maison.
Q. Mais quand tu dis chef de famille, est-ce que ça veut dire qu'il n'y a pas d'hommes à la maison ?
R. La majorité ne donne pas un coup de main à la maison. La femme arrive, mais de par sa condition de femme, elle doit faire la nourriture, le ménage et tout. Elle manque d'aide. Ce n'est pas nécessairement relié à la femme haïtienne, mais aux femmes en général. Elle est doublement opprimée : là, à l'hôpital, elle est opprimée ; arrivée chez elle, elle est opprimée, finalement agressée.
Q. Avez-vous des contacts avec des groupements féministes ?
R. L'année dernière nous avons participé à la journée internationale de la femme organisée par un groupe de femmes haïtiennes. Et on se propose encore cette année d'y participer. On ne refuse pas chaque fois qu'on nous demande notre participation. Nous sommes des professionnelles, nous nous devons de participer d'autant plus que c'est pour répondre au bien-être de la communauté, à un bien-être physique et psychique de la femme haïtienne.
Q. Vous dites que vous avez des contacts avec les mouvements féministes. Vous répondez quand elles vous invitent parce que vous considérez qu'en tant qu'organisation professionnelle de femmes, la question de l'oppression de la femme est collée à vous, alors j'ai envie de vous demander si vous avez déjà discuté spécifiquement des rapports hommes/femmes au sein du Ralliement ?
R. Ça nous arrive souvent, mais des fois on discute avec beaucoup d'émotion. On est peut-être pas assez prêtes à voir d'une façon claire, d'une façon objective.
Q. Vous est-il arrivé d'aborder la question du double code moral qui existe dans la société haïtienne ? Au point de vue sexuel, par exemple, il y a des règles pour les filles, les femmes, d'autres pour les hommes. Vous est-il arrivé d'y réfléchir ?
R. Nous n'avons pas abordé ce problème. Mais un fait est certain, ce qui nous fatigue beaucoup, c'est la sexualité chez les jeunes Haïtiennes, parce qu'elles vivent dans un pays où le sexe est plus ou moins libre. À l'école elles ont des cours de sexologie, elles fréquentent des jeunes filles et des jeunes hommes. À la maison, elles ont la même éducation qu'en Haïti et à l'école on leur dit autre chose. Il y a une très grande majorité qui se retrouve avec des problèmes d'avortement, par exemple... Elles n'iront pas en parler à leurs parents. La famille haïtienne, les parents haïtiens ne sont pas encore prêts à parler de sexualité avec les jeunes. Ce problème nous préoccupe beaucoup d'autant plus que nous sommes témoins de jeunes qui arrivent dans les hôpitaux pour se faire avorter.
Q. Vous avez parlé tout à l'heure de jeunes filles haïtiennes vivant ici, élevées par des parents haïtiens, vous pensez qu'il n'y a pas assez de communication sur la question sexuelle avec les parents, de telle sorte qu'il n'y a pas de confiance... ?
R. Il n'y a pas de confiance parce que c'est défendu à la maison, et à l'école c'est permis.
Q. Et les garçons ?
R. Eh bien, les garçons n'ont jamais eu de problèmes aussi bien en Haïti qu'ici. Au contraire, en Haïti... pour les garçons, avec leur père, c'est très ouvert. Ils en parlent beaucoup, et même c'est une preuve de virilité. Alors que pour la jeune fille, c'est tabou.
Q. Il vous arrive souvent des cas d'avortement. Est-ce qu'il vous est arrivé de voir des cas de viol dans le cas de la jeune fille haïtienne ?
R. Moi, je n'ai pas eu l'occasion.
Q. Est-ce que ce problème se pose au niveau du Ralliement ?

R. Pas au niveau du Ralliement, mais comme expérience personnelle, en urgence... je me souviens d'avoir eu des cas comme ça. C'était tout un drame, les parents étaient vraiment désaxés. Ils ne pensaient pas, ils ne pouvaient pas penser au bien-être de l'enfant, à la protéger de ce traumatisme. Au contraire, ils exacerbaient le problème en disant par exemple : « Ma fille, ...oh c'est fini ! Il n'y aura plus d'homme pour s'approcher de cette fille-là. Elle a perdu sa virginité. Elle a été violée par un voyou, etc. » Le côté psychologique, ils n'en tenaient pas compte, pas du tout. C'était le fait que la jeune fille avait perdu quelque chose... le mariage... bien suprême.

Q. Est-ce que c'était le père ou la mère qui... ?

R. La mère. Je n'ai pas vu le père, mais la mère était affolée de voir son enfant perdre sa virginité. Qu'est-ce qu'elle aura à dire à son prince charmant quand il viendra peut-être dans dix ans ou quinze ans. C'était ça le problème. Mais elle ne pensait vraiment pas à supporter l'enfant. D'une façon générale, au point de vue sexuel, la jeune Haïtienne n'a personne à qui faire confiance dans son milieu, elle est mal préparée parce qu'elle entend ce que disent ses petites amies à l'école, et à elle, quand il lui arrive un problème de la sorte, avortement ou autre, elle ne sait pas où se diriger. C'est un vrai problème. Je ne sais pas vraiment comment nous allons faire pour aborder les parents haïtiens, pour... Ce sont des choses à envisager, c'est un problème sérieux, très sérieux.

Q. J'ai l'impression qu'on a dévié un peu, parce que nous parlions, je crois, des rapports hommes/femmes, la question a été déviée.

R. Le Ralliement n'a peut-être pas abordé cette question de façon scientifique, systématique, mais il est certain qu'au niveau des membres du Ralliement, il y a des rapports biaisés hommes/femmes. Alors en petit groupe d'amis, on essaie par exemple de discuter de la question sans pour autant qu'il s'agisse d'une réunion.

Mais les rapports hommes/femmes... j'aimerais savoir pourquoi c'est difficile... Alors, j'espère qu'un beau jour, on se réunira... ou que les hommes vont se réunir en tout cas, c'est à souhaiter. Peut-être que les hommes arriveront à se libérer... ça pose le problème de la libération des hommes, parce que la femme est quand même assez ouverte quand il s'agit de discuter des problèmes de rapports. Elles sont ouvertes, tandis que les hommes sont toujours un peu plus réticents. Est-ce qu'ils sont des êtres à part qui n'ont pas de problèmes de rapports, c'est à se demander.

Q. Est-ce que vous pensez que c'est parce que dans les rapports ils ont le gros bout du bâton, cela ne les intéresse pas, quoi ?

R. Ils se retranchent carrément. Eux, ils n'ont pas de problème. Ça c'est une façon d'exprimer la chose...

Q. Est-ce qu'ils ont conscience du problème ? Est-ce qu'ils refusent de le dire ou si vraiment ils ne le croient pas. Je pense qu'on doit leur poser la question.

Q. D'après vous, dans ces rapports que vous estimez parfois conflictuels, est-ce que la question de couleur a une incidence ?

R. Il y a deux sortes de rapports : Haïtiens-Haïtiennes : l'Haïtienne, 8 heures à l'extérieur... 24 heures s'il le faut à l'intérieur... Prenons par exemple un foyer mixte haïtien/étranger : ce dont on se rend compte, c'est que l'Haïtien, dans un mariage mixte, fait la vaiselle en même temps que l'autre, tandis que dans les foyers haïtiens, il y en a qui la font — il ne faut pas généraliser — mais c'est plutôt rare.

Q. C'est-à-dire que tu penses qu'il y a partage de responsabilités dans le foyer mixte ?

R. Oui. Dans certains foyers haïtiens, ça existe, mais dans la majorité on ne peut pas vraiment parler de partage.

Q. Faut-il parler d'aide alors ?

R. De partage de responsabilités... il y en a quand même, il ne faut pas trop généraliser. Il y a des foyers où il y a de l'aide, le partage des tâches. Mais disons que c'est une éducation à faire chez nos Haïtiens. C'est là un travail de femmes. « Moi je suis là pour travailler à l'extérieur. » Tandis que la femme en plus de son travail à l'extérieur, elle doit fournir... la maison doit être propre, elle doit l'entretenir.

Q. Selon toi, l'homme haïtien aurait tendance à avoir des rapports différents dans un mariage mixte. Est-ce que vous avez essayé de voir les raisons ? Est-ce que vous êtes arrivées à savoir les raisons d'un tel comportement ?

R. C'est ça qu'il faut chercher à savoir, parce que dans un foyer mixte, je ne sais pas si c'est spontané, si le partage est exigé, tandis que dans le foyer haïtien, souvent la femme haïtienne aussi est portée à dire, quand l'homme haïtien fait une tâche quelconque, elle est portée à dire: « Merci pour ce que tu as fait », ou bien « Laisse donc, je vais le faire ». Est-ce que c'est à cause de notre éducation, je ne le sais pas. Mais la femme haïtienne n'est pas prête à dire à l'homme : « C'est ta part, c'est ma part, tu fais ça, moi je fais ça », de peur que l'homme s'en aille, je ne sais pas. C'est une question à se poser. Est-ce que c'est par esprit de martyre, de souffrance de la femme haïtienne ? Alors, nous pouvons poser une autre question, à savoir, est-ce que la femme haïtienne a peur de perdre son mari étant donné que la grande majorité des femmes haïtiennes se retrouvent seules, parce que si on observe bien dans l'immigration, les hommes haïtiens ont toujours tendance à aller vers l'étrangère. Je ne sais pas si c'est une question de couleur, mais on trouve là très souvent ce qu'on ne retrouve pas dans les autres groupes ethniques. L'homme haïtien a tendance à délaisser la femme haïtienne en terre étrangère pour une blanche... C'est une question de couleur peut-être, ça s'est toujours posé en Haïti. On est toujours très mal à l'aise pour en parler, mais mon Dieu, il faut bien qu'on en parle ! Pourquoi les hommes haïtiens, pas seulement les hommes haïtiens, les Noirs en général, courent-ils toujours après une femme blanche ? Alors, c'est la question que je me pose. C'est une question en suspens. C'est une très grande question. Je pense qu'on devrait la poser directement aux hommes haïtiens.

Q. Moi, je reviens à la femme, on a dit tout à l'heure qu'elle veut jouer le rôle de martyre, qu'elle n'a pas remis son rôle en question... Mais est-ce qu'elle est consciente qu'elle a quand même un rôle économique important et qu'elle apporte de l'argent à la maison également, comme l'homme, et par le fait même, elle aurait droit à ce que les tâches soient partagées. Quand, par exemple, les femmes sont à la maison, qu'elles ne travaillent pas à l'extérieur, on peut comprendre, même si ce n'est pas acceptable qu'elle fassent toutes les tâches de ménage. Mais quand elles partent pour 8 heures au même titre que l'homme, on s'étonne d'entendre dire qu'elles veulent jouer le rôle de martyre. Est-ce qu'elles ont conscience de leur rôle économique ? Est-ce qu'il y a conscientisation à faire de ce côté ?

R. Je crois, oui. Je trouve même que c'est le temps de faire le point avec les hommes. On pourrait même faire un colloque hommes/femmes haïtiens, un débat ouvert, quoi. Moi, comme femme haïtienne, je suis prête et la majorité des femmes haïtiennes que je connais sont prêtes, parce que la situation ne peut pas demeurer ainsi. Nous avons déjà

assez de problèmes de racisme dans ce pays, surtout notre communauté. Et les hommes et les femmes ne sont pas du tout solidaires.

Q. Est-ce que ça fait partie de vos projets ces changements qu'il faudrait envisager pour qu'il y ait des rapports égalitaires entre hommes et femmes haïtiens ?

R. Et pourquoi pas, si ça peut aider à équilibrer la communauté.

Q. Le fait de dire que la femme haïtienne n'est pas prête, serait-ce plutôt qu'elle a peur de tomber sur un refus, qu'elle a l'habitude de tomber sur un refus, ou bien, comme tu dis, qu'elle fait ces choses pour garder son mari ?

R. Culturellement, la femme haïtienne est considérée comme une mineure. Elle doit soumission à son mari. C'est donc un facteur qui, d'après nous, l'empêche de s'aventurer.

Q. Pensez-vous que la femme haïtienne en situation d'immigration ait à faire face à un nouveau rôle ?

R. Définitivement, un nouveau rôle. Ici, la femme travaille à la maison et à l'extérieur. En Haïti, la femme qui a un pouvoir économique a l'habitude de prendre ses responsabilités. Elle a l'habitude de décider. Ce qu'il y a de différent ici, c'est que la femme doit travailler, double emploi. Elle n'a aucune aide, aucun support, tandis qu'en Haïti, elle pouvait trouver par exemple, plusieurs personnes pour l'aider à remplir son rôle. Ici c'est différent, elle est obligée de tout faire.

Q. Donc, essentiellement les rôles n'ont pas changé, ce sont les conditions ?...

R. Ce sont les conditions. Il y a en Haïti ce qu'on appelle la famille élargie, la femme n'est jamais seule au foyer. Elle peut avoir sa mère, sa belle-mère, tous les grands-parents qui viennent donner un coup de main avec les enfants. Tandis qu'ici, elle est seule entre 4 murs avec les enfants et elle doit tout faire. Il y a aussi le fait que la femme haïtienne n'apprend pas aux enfants à partager les tâches de la maison. Ou du moins, si elle le fait, ce sera toujours à la fille, pas au petit garçon. Elle devrait prendre conscience et élever autrement les enfants.

Q. Au moment de vous regrouper en tant qu'infirmières quels étaient les problèmes auxquels vous vouliez vous attaquer plus spécifiquement ?

R. Il s'agissait de deux problèmes. Premièrement, favoriser la communication entre les infirmières haïtiennes et aussi répondre à des besoins de santé de la communauté. Il y avait aussi pour nous la question de la langue qui est reliée directement à la question de santé. Étant donné que même si l'Haïtien parle français il ne parle pas forcément le même langage que le Québécois. Il y a souvent un problème de communication, ce qui ne peut favoriser ni l'expression des symptômes ni le diagnostic, étant donné que la personne ne peut exprimer exactement ce qu'elle ressent. Je vais vous donner un exemple : un jeune Haïtien arrive en psychiatrie avec des petits problèmes d'ordre psychique. Le psychiatre lui demande : « Les après-midi, qu'est-ce que tu fais chez toi ? » Il répond : « Les après-midi, je donne des audiences. » Alors le psychiatre a répondu : « Enfermez-le tout de suite parce qu'il est fou ; il se prend pour un personnage important parce qu'il donne des audiences. »

Q. Mais est-ce que le problème de la langue se pose au niveau des infirmières haïtiennes, leur communication avec les malades québécois ?

R. Non, le problème ne se pose pas pour l'infirmière haïtienne avec la clientèle québécoise. Le problème se pose plutôt pour les patients haïtiens avec les infirmières québécoises et avec les médecins également... C'est plutôt un problème de communication, mais de la communauté, pas des infirmières. Aussi, nous offrons notre disponibilité, ça fait partie des objectifs du Ralliement, d'aider comme interprètes, quoi.

Q. Vous avez parlé tout à l'heure de deux choses : favoriser la communication des infirmières entre elles et la communauté haïtienne aux prises avec des problèmes de santé. Y a-t-il d'autres luttes que vous préconisez à court ou à moyen terme ?

R. Je peux énumérer quelques-uns de nos objectifs : aider à l'orientation des infirmières et infirmières-auxiliaires sur le marché du travail et favoriser leur adaptation dans le milieu québécois.

Q. Est-ce que c'est dans ce but que vous entrevoyez des cours de recyclage pour les infirmières qui travaillent dans les agences ?

R. Oui. De plus, nous voulons assurer notre présence dans la communauté haïtienne, établir une communication plus efficace entre les infirmières haïtiennes pour favoriser l'amitié, l'unité et la solidarité, susciter l'échange des connaissances entre elles pour assurer le développement des soins infirmiers, constituer un lien permanent entre les infirmières et infirmières auxiliaires haïtiennes tant à l'étranger qu'en Haïti, informer la communauté haïtienne sur les questions de santé et les ressources disponibles.

Q. Sur le plan des contacts avec les infirmières haïtiennes, parvenez-vous à quelque chose ?

R. D'abord, les contacts avec les infirmières qui sont en Haïti. On s'était même proposé de monter une bibliothèque, de leur envoyer des brochures, des revues des infirmières canadiennes. On a fait plusieurs tentatives, malheureusement, on a eu certaines difficultés. Ce n'est pas permanent, mais de temps à autre on le fait. On a même un grand projet : celui de faire venir des infirmières haïtiennes ici, de les mettre dans le milieu pour qu'elles voient ce qu'il y a dans le milieu québécois et retournent en Haïti pour appliquer d'une certaine façon, avec leurs ressources, ce qu'elles ont vu ici. C'est un très grand projet, on l'avoue... Il faut travailler à le réaliser...

CIDIHCA

Entrevue avec Fanm haysyen an nou mache (FANM)

Ce regroupement a été mis sur pied en juillet 1980. Un noyau de 8 femmes, professionnelles pour la plupart, décident à partir du constat de leur isolement de se rencontrer autour d'activités et de discussions portant en général sur les femmes. Elles comptent actuellement une vingtaine de membres, recrutées « de proche en proche », essentiellement de la petite-bourgeoisie, malgré leurs tentatives pour effectuer des percées dans d'autres milieux sociaux.
L'association a des statuts qui précisent ses objectifs, les modalités de recrutement et de fonctionnement. Les responsabilités en matière de désicions sont partagées, ce qui suppose une structure informelle et souple. Les réunions sont régulières (chaque 2 ou 3 semaines).

Q. Quel genre d'activités avez-vous ?
R. On a eu des exposés... Un exposé sur le rôle économique de la femme haïtienne... Il y a eu plusieurs exposés sur « le manque de confiance en elle de la femme haïtienne » avec beaucoup de discussions sur ce sujet... un exposé d'une déléguée de la Commision des droits de la personne pour nous informer sur cet organisme. Nous avons eu un exposé sur la perception par une femme québécoise de la femme haïtienne... Également, nous avons eu une exposition de peinture de Marie-Lucienne Marcelin à la fin de 1983. Et nous avons organisé un souper-causerie avec comme invitée Judith Carillo qui nous a parlé des femmes du Salvador.
Q. Les organisations féministes haïtiennes ont-elles du mal à recruter des membres ?
R. Oui... La femme se sent toujours la responsabilité de sa famille, des repas, etc., et quand, à l'occasion d'une réunion, elle doit renoncer à assumer cette responsabilité, elle se sent une sorte de culpabilité. C'est une des raisons, et aussi la charge de travail de la femme qui est supérieure à celle de l'homme, surtout quand elle travaille à l'extérieur... Pour celle qui est à la maison, c'est très différent.
Q. Et la femme ménagère abordée pour faire partie d'un groupe de ce genre et qui dit ne pas pouvoir. Quelles sont ses raisons ?
R. Personnellement j'ai eu cette expérience à une ou deux reprises... c'est tout... Les réponses qu'on me donnait c'est que c'était très difficile parce que ça empêchait la famille d'évoluer normalement... Par exemple, si on a une réunion à 5 heures... le souper ne pouvait pas être prêt à 6 heures comme d'habitude parce que cette femme-là naturellement a une part plus grande de responsabilité au niveau du ménage... au niveau de la préparation des repas... que celle qui travaille à l'extérieur. C'est toujours relié à la notion de responsabilité chez la femme...
Q. Est-ce que la participation des femmes vous satisfait ?
R. Elle nous satisfait... et puis elle ne nous satisfait pas. La participation des femmes du groupe est très grande. Ce sont des femmes qui font des efforts immenses pour venir à des réunions souvent éloignées de chez elles... Donc, de ce côté-là, on est satisfaites. Celles qui sont là se démultiplient et justement, je pense que c'est à cause de cela que certaines femmes ont dû abandonner parce qu'elles ne se sentaient pas capables de donner beaucoup de temps à un mouvement comme le nôtre.
Q. Donc, vous n'avez pas assez de monde pour faire toutes les tâches que vous devez accomplir ?
R. Non, je dirais qu'il y a beaucoup de bonne volonté. Les gens vont spontanément dire : « Je vais faire ceci, je vais faire cela », et si on laissait libre cours à l'imagination ou au bon vouloir de certaines femmes, je pense que ce serait quelque chose de très lourd...
Q. Est-ce que la perception des hommes face à un groupement comme le vôtre a une influence sur la participation des femmes ?
R. Certainement... au niveau individuel... certainement... parce que la perception du mari joue sur la participation de la femme. Si le mari laisse libre cours à la femme, il n'y a pas de problème. Si c'est un mari plus méfiant, à ce moment-là, il va certainement mettre des barrières. Maintenant, nos rapports avec les hommes ont été jusqu'à présent assez bons. Il y a eu un peu de méfiance au début, beaucoup de sympathie et nous avons constaté qu'à chacune de nos activités, il y avait énormément d'hommes... spécialement lors de l'exposition de peinture de Marie-Lucienne Marcelin. Nous ne l'avons pas organisée en tant qu'activité sociale. Notre préoccupation était au départ de valoriser la femme haïtienne par le biais d'un vernissage d'une femme de notre groupe. Le même soir, un diaporama fait par les femmes de Négès Vanyan sur la femme haï-

tienne et après il y a eu des discussions. Également on avait présenté le groupe FANM aux personnes présentes. L'activités sociale était là... mais c'était un prétexte.
Q. Qu'est-ce qui distingue le groupe d'un quelconque regroupement d'Haïtiens ?
R. J'ai déjà mentionné que notre groupe s'est constitué pour combler un vide, non pour se distinguer d'autres regroupements... Disons que nous nous sentons attirées peut-être par les femmes des autres continents. Le groupe n'est pas un regroupement politique... Nous avons des rapports avec les groupements politiques et spécialement avec les regroupements politiques féminins. Mais au départ, nous ne sommes pas une organisation politique.
Q. Est-ce qu'il y a des hommes dans votre groupe ?
R. Non, le groupe est constitué uniquement de femmes. Ce serait ridicule d'avoir la participation des hommes dans un tel regroupement. Mais, contrairement à certains regroupements de femmes haïtiennes qui sont très hostiles à la participation des hommes, du moins, c'est ce que j'ai cru déceler, notre organisation est au contraire extrêmement sympathique à la participation des hommes au point que nous avons eu plusieurs rencontres élargies avec nos conjoints, avec des amis, pour discuter des problèmes de la femme haïtienne. Donc c'est une organisation de femmes, mais qui est très intéressée à l'opinion masculine.
Q. Sur les problèmes des femmes ?
R. Sur le problème de la femme. Fondamentalement sur la question de la femme.
Q. Est-ce que votre organisation a eu des supports de la part d'autres milieux tant du milieu québécois que du milieu haïtien en termes de finances ?
R. Absolument pas... Le seul support que nous ayons eu, c'est un support au niveau des locaux qui nous ont été prêtés bénévolement pour l'organisation d'activités ou de réunions. Mais aucun support financier.
Q. Et les organisations politiques haïtiennes, comment voient-elles une organisation comme la vôtre ?
R. Je dirais que je ne me suis jamais posée la question. Ce n'est pas que ça ne nous intéresse pas. Ce n'est pas pour nous un objet principal de préoccupation.
Q. Face au mouvement féministe international, comment vous situez-vous ?
R. L'un des objectifs de FANM c'est la participation de la femme haïtienne au courant féministe international. Naturellement quand on parle de courant féministe international, c'est très large. Mais c'est un peu dans cette optique que nous nous intéressons à tout ce qui ne porte pas spécifiquement sur la femme haïtienne, par exemple certaines d'entre nous font partie de la Ligue des Femmes du Québec. D'autres vont à toutes les manifestations contre l'apartheid, ou bien une journée pour le Salvador, etc. Nous avons donc, disons, un grand intérêt pour ce qui n'est pas spécifiquement femme haïtienne.
Q. Et face aux courants internes du féminisme, le féminisme radical, le féminisme plus modéré ?
R. Si on entend par radical un féminisme excluant les hommes, nous ne sommes pas radicales. Nous pensons d'ailleurs que l'avenir de la femme est avec l'homme. Il ne s'agit pas pour nous d'édifier une société dans laquelle l'homme se rapprocherait de nous au point de nous ressembler.
Q. L'entente dans le respect...
R. L'entente dans le respect... Pas de féminisme à outrance.
Q. Est-ce que votre groupe a des contacts avec les autres autres groupements féministes du milieu québécois ou du milieu haïtien ? Est-ce que vous faites des choses ensemble ?
R. Oui, de plus en plus. Et il avait été même question à un certain moment de fusion avec d'autres regroupements. Avec la préparation du Congrès sur les femmes haïtiennes on a eu l'occasion de rencontrer régulièrement des femmes d'autres regroupements. Donc, nous avons beaucoup de contacts avec les autres regroupements dans la préparation d'activités communes. Je pense d'ailleurs que c'est une excellente chose. Le Congrès sur la femme haïtienne va créer un climat d'entente qui est fondamental, je pense. Le rapprochement est déjà fait. Personnellement, étant donné que je représente le regroupement FANM au niveau de la préparation de ce congrès j'ai eu l'occasion de constater que les regroupements se sentaient beaucoup plus proches les uns des autres. D'ailleurs, on est au courant beaucoup plus de ce qui se passe au niveau de chaque regroupement. Ça crée entre nous une forme de complicité, de solidarité. Et je trouve que ça crée une ambiance spéciale.
Q. Ce serait intéressant qu'on se trouve des choses à faire ensemble...
R. Pas toujours, parce que ce n'est pas toujours possible. Mais je trouve que ça apporte un peu de piquant. Et puis, étant donné que toutes les femmes qui font partie des organisations sont des femmes plutôt dynamiques, je trouve que ça nous aide à persévérer dans notre mouvement.
Q. Peut-on parler d'une oppression spécifique à la femme ?
R. Il y a certainement une oppression spécifique à la femme. Mais l'oppression de la femme dans les pays développés et l'oppression de la femme dans les pays sous-développés sont différentes. Personnellement je crois que les luttes des femmes des pays développés sont des luttes spécifiques. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes luttes que les luttes des femmes des pays sous-développés.
Q. Est-ce que tu pourrais préciser un peu ?
R. Je peux prendre un exemple comme l'avortement ? Ce problème a suscité beaucoup d'intérêt en Occident si bien que beaucoup de pays occidentaux ont dû adopter à un certain moment des législations favorables à l'avortement. Pour nous autres des pays sous-développés, la législation sur l'avortement, ce serait quoi ? Ce serait simplement, je pense, élargir le fossé entre les classes favorisées qui peuvent avoir recours à un avortement dans des conditions sanitaires normales et les classes populaires qui n'ont même pas accès à l'eau potable. Autrement dit, pour moi, lutter pour avoir une législation favorable à l'avortement chez nous ne servirait pas nécessairement la cause de la femme haïtienne en général, pour le moment.
Q. Il y aurait donc des luttes prioritaires ?
R. Il y a des luttes prioritaires pour les femmes des pays sous-développés, pas pour la femme haïtienne seulement... Des luttes prioritaires sur le plan économique, sur le plan de la santé. On ne peut pas travailler pour l'avortement tant que nous n'avons pas des conditions de grossesse normales, tant que la grossesse chez nous sera une situation qu'on ne prend pas en considération... tant que la femme de nos campagnes haïtiennes pourra souffrir de toutes sortes de maux durant sa grossesse... et puis accoucher n'importe où... la législation sur l'avortement ne me paraît pas une priorité. Il faut d'abord donner la possibilité à la femme d'avoir une grossesse normale, des soins de santé normaux avant de penser à une quelconque législation. De toutes façons, nous savons pertinemment que chez nous en Haïti, il y a un tas de législations qui sont

lettre morte.

Q. Donc, les luttes des femmes devraient surtout viser à la mise en place d'une infrastructure qui lui permettrait d'avoir une vie plus humaine ?

R. C'est-à-dire que nous des pays sous-développés nous luttons au niveau de la survie quotidienne. Donc, il nous faut absolument lutter pour acquérir un minimum de conditions vitales avant de chercher à légiférer sur la condition ouvrière par exemple. Que de lois n'existent pas sur la condition ouvrière de la femme haïtienne ! Et nous savons que ces lois ne sont pas respectées du tout. Par exemple, les fameuses crèches qui doivent exister dans les manufactures de sous-traitances. Nous savons que les patrons, les dirigeants de ces manufactures n'ont absolument pas prévu cela à leur programme. Donc, c'est pour nous essentiel au départ que certaines conditions de vie soient d'abord respectées.

Q. Mais, tu ne m'as toujours pas dit si dans le contexte haïtien, puisque tu parles d'Haïti, il y a une oppression propre aux femmes haïtiennes ?

R. Oui, il y a une oppression spécifique à la femme haïtienne. Nous savons d'abord qu'en Haïti, il y a beaucoup plus de femmes analphabètes, au départ, que d'hommes. Ensuite, nous savons que la femme a quand même la tâche de reproduction de l'enfant qui est une tâche essentielle et au niveau de cette tâche, elle n'est absolument pas aidée par la société haïtienne. De plus, au niveau de son travail sur le plan économique, la femme haïtienne est très souvent une travailleuse familiale qui n'est même pas rémunérée. Donc elle subit une oppression à différents niveaux.

Q. Comment évalues-tu l'apport économique des femmes haïtiennes ?

R. Dans la Caraïbe, la femme haïtienne est tout à fait exceptionnelle... Le taux d'activités féminine dépasse 46 % et c'est seulement dans le continent africain que l'on va trouver des taux comparables. La femme haïtienne de tous les âges, pourrait-on dire, parce qu'elle commence à travailler très jeune et continue souvent à le faire passé 65 ans, participe à l'activité économique. Elle joue un rôle fondamental dans la production agricole, dans le commerce des vivres, de la campagne à la ville. Elle prend de plus en plus place dans la classe ouvrière du pays également ; dans les manufactures de sous-traitance internationale, on est très favorable au travail féminin, la main-d'oeuvre y étant considérée comme plus malléable, très habile, tout en demeurant plus facile à exploiter. La domesticité, constituée en majorité de femmes, est une réserve de main-d'oeuvre à utiliser dans le cadre d'un éventuel développement économique du pays.

Q. En ce qui concerne les femmes haïtienne à Montréal, y a-t-il des changements sur le plan de leur contribution à l'économie ?

R. La femme haïtienne qui se trouve ici en situation d'immigration travaille souvent à l'extérieur, dans les manufactures, comme travailleuse domestique où elle subit une exploitation très forte. La professionnelle haïtienne est certainement moins défavorisée. Une chose importante à souligner, c'est que la femme haïtienne se retrouve souvent chef de famille, ce qui accroît ses responsabilités.

Q. Les femmes haïtiennes se retrouveraient ici chefs de famille, est-ce différent de ce qui se passe en Haïti ?

R. Pas précisément. Nous savons que dans la campagne haïtienne, il y a beaucoup de femmes chefs de famille.

Q. Dans la campagne seulement ?

R. Ailleurs aussi.

Q. Si l'on considère l'aspect plus spécifique des rapports hommes/femmes dans le ménage par exemple, est-ce que la femme haïtienne jouit d'une certaine liberté économique ? Est-ce qu'elle peut disposer des avoirs qu'elle se procure par son travail ?

R. Il semble que, dans certains milieux, quand la femme haïtienne travaille à l'extérieur, l'homme pense plus ou moins que la femme doit pourvoir aux frais de garderie des enfants par exemple. Néanmoins, elle dispose certainement d'une fraction du revenu qu'elle ramène.

Q. Pour ses besoins personnels ?

R. Tout dépend de ce qu'on entend par besoin personnel ; les besoins personnels se confondent souvent avec les besoins familiaux. Plus on vit dans un milieu défavorisé, plus les besoins personnels rejoignent les besoins de la famille.

Q. Plus, elle n'a pas de besoins personnels ?

R. Elle a certainement des besoins personnels, mais elle est obligée de donner la priorité à d'autres besoins.

Q. Dans notre milieu, on dit toujours : l'homme parle, la femme écoute. Est-ce parce qu'elle n'a pas d'opinion ? Ou est-ce dû à autre chose ?

R. Je pense que si elle ne s'exprime pas, c'est tout le conditionnement social dans lequel elle a mûri qui a créé cette division entre les hommes et les femmes. C'est parce que la femme n'a pas été habituée à donner son opinion...

Q. Oui, d'accord... Mais est-ce qu'on a tendance à lui demander son opinion ?

R. De plus en plus, je dirais.

Q. Donc, quand on lui demande une opinion, on est tout étonné de s'apercevoir qu'elle en a une...

R. Je ne m'aventurerais pas à dire cela.

Q. Que penses-tu du double code en ce qui a trait à la liberté sexuelle ? On sait que chez nous les hommes ont tous les droits du point de vue sexuel. Il y a un double code : la petite fille, c'est la petite fille... le petit garçon, c'est le petit garçon...

R. J'interrogerais l'existence de ce double code dans tous les milieux sociaux haïtiens. Ce double code dont tu parles a sûrement un contenu différent selon la catégorie sociale envisagée.

Q. Dans les campagnes haïtiennes, selon toi, les filles et les garçons c'est la même chose ?

R. Je ne dis pas que c'est la même chose. Mais il est certain que la liberté sexuelle est perçue différemment de la façon dont elle est perçue dans les villes... Il est certain qu'une fille de 15/16 ans à la campagne est très différente d'une fille de 15/16 ans de la ville.

Q. Je vais te poser une question qui a fait tiquer certaines, mais je vais la poser quand même... Dans notre milieu, est-ce que la question de couleur a une incidence dans les rapports homme/femmes, en Haïti et dans la diaspora ?

R. Je voudrais que la question soit reformulée.

Q. Bon, on sait qu'Haïti est une société segmentée, une société colorée où ça va du plus foncé au plus clair. Les problèmes de couleur, ce n'est pas ici que ça se pose... ça se pose depuis chez nous... Celle-là est plus claire, celle-là est plus foncée... L'homme cherche en fonction de tous ces critères-là... Peut-être que la femme choisit elle aussi ou se fait choisir en fonction de ces mêmes critères et en général, ça doit avoir une certaine influence dans les rapports de ces deux personnes ?

R. On ne peut absolument pas éviter la question de couleur. Le problème de couleur existe. Mais ce n'est pas une question qui nous a intéressées fondamentalement jusqu'à présent dans le regroupement FANM... De toutes façons, mulâtristes et noiristes s'entendent parfaitement lorsqu'il s'agit de piller les ressources du pays. Pour moi, les autres aspects sont tout à fait secondaires.

Q. On a toujours tendance à occulter le

problème comme ça. Mais tu ne peux pas nier que c'est un problème qui traverse la société haïtienne de part en part et on ne peut pas étudier les rapports sociaux en Haïti sans voir la question de couleur. Ça joue...

R. Ça joue certainement, et souvent de façon démagogique.

Q. C'est une question qui fait peur?...

R. Je n'en ai pas peur... Personnellement, je dis que c'est une question qui, avec le duvaliérisme, aurait dû perdre de son intérêt (le duvaliérisme a montré les limitations du discours coloriste) mais qui, au contraire, semble connaître une forme de recrudescence... Alors, cela va peut-être nous donner encore quelques années de discussions stériles...

Q. Passons à autre chose. Votre groupe, il me semble, ne s'est pas penché sur les problèmes des femmes haïtiennes en diaspora?

R. Ce n'est pas tout à fait vrai, puisque l'un de nos objectifs principaux est l'épanouissement de la femme haïtienne en diaspora. Nous avons réalisé, par exemple, une enquête sur les loisirs de la femme haïtienne à Montréal. D'après les résultats de notre enquête, les loisirs, à part l'église, sont quasi inexistants pour les femmes des milieux défavorisés; également pour celles qui ont des enfants en bas âge. Les femmes mariées accompagnent souvent dans leurs loisirs leurs enfants et conjoint, sans en tirer de satisfaction personnelle. Les femmes célibataires, à situation financière confortable, ont les loisirs les plus variés. La grande majorité des femmes interrogées est insatisfaite de la quantité et de la qualité de ses loisirs.

Q. En situation d'immigration, les femmes haïtiennes ont-elles à faire face à de nouveaux rôles?

R. La femme haïtienne a toujours à faire face à de nouveaux rôles. Elle doit forcément apprendre à vivre différemment, apprendre à affronter d'autres réalités... Pas seulement la réalité climatique, qui serait assez dure en elle-même, mais des réalités économiques et familiales souvent pénibles et elle doit souvent assumer la désintégration de son couple parce que l'environnement culturel n'étant plus le même, les heurts sont plus nombreux. C'est une femme qui est en perpétuelle redéfinition...

Q. Peut-on parler également de nouveaux rôles en ce qui concerne les hommes haïtiens?

R. Ça a dû être extrêmement dur pour l'Haïtien de s'habituer aux mêmes difficultés que la femme d'une part et à d'autres types de difficultés. Le nombre de suicides masculins semble en augmentation.

Q. Quand je parle de nouveaux rôles, j'entends que les gens auraient à faire face à de nouvelles responsabilités. Les rôles ont-ils changé, ou les conditions pour remplir ces rôles ont-elles changé?

R. Ça dépend de ce qu'on entend par rôle à remplir... Qu'est-ce que c'est que le rôle que l'homme haïtien doit remplir?

Q. Dans une société, par exemple, qui s'occupe des enfants? Qui élève les enfants? Qui apporte l'argent dans la famille? On sait qu'en Haïti, la femme fait ça, fait ça. Est-ce que cela change en situation d'immigration?

R. Ça devrait changer... en principe. Il devrait y avoir une forme de rééquilibrage des rôles tant masculins que féminins. Dans la pratique, il semble que cette redéfinition soit plus difficile à assumer pour l'homme haïtien que pour la femme. Parce que l'homme haïtienne a beaucoup plus de difficultés à accepter d'autres responsabilités, que celles d'être le pourvoyeur familial. Il a de la difficulté à accepter les tâches ménagères et familiales. C'est certain qu'il n'y a pas un partage de tâches très équitable...

Q. Partage des tâches, partage des responsabilités, est-ce que tu aurais tendance à dire qu'il s'agit de la même chose?

R. La femme haïtien a beaucoup plus de responsabilités il me semble...

Q. Qu'est-ce que votre groupe pense de la violence faite aux femmes, aux enfants?

R. On peut dire que le groupe est fondamentalement contre tous ces actes de violence que ce soient les coups, les blessures, etc. Et même souvent nos discussions sur la femme haïtienne, sur n'importe quel sujet particulier concernant cette femme, « dérivent » sur les questions de violence. La position du groupe est claire là-dessus. Nous sommes intéressées à participer à la lutte contre la violence faite aux femmes, spécialement aux femmes de notre communauté... Parce que souvent en fait les hommes qui sont violents sont des hommes qui se défoulent. Il faudrait qu'au moins, ils en prennent conscience.

Q. Comment ton groupe explique-t-il le nombre croissant de séparations au sein de la communauté haïtienne?

R. Je dirais d'abord que les séparations ne sont pas seulement le fait de la communauté haïtienne. On se retrouve de plus en plus même dans la société québécoise avec énormément de familles séparées. La lecture du livre de Lysiane Gagnon, *Vivre avec les hommes. Un nouveau type de partage* donne des statistiques assez éloquentes à ce sujet. Maintenant... l'homme et la femme haïtienne qui viennent s'établir au Canada ont certainement dû faire face à des problèmes d'adaptation qui débouchent de plus en plus sur des séparations, des divorces, etc. Donc c'est certainement rélié à toutes les difficultés tant physiques que d'ordre économique que nous rencontrons dans le milieu québécois.

Q. Donc tu aurais tendance à dire que les séparations sont moindres en Haïti.

R. En Haïti, il faut voir que la situation se pose en des termes différents... Il doit y avoir de toutes façons des facilités qui sont nées du fait qu'on n'a pas eu à affronter ensemble les mêmes difficultés d'un pays qui n'est pas le nôtre... Je ne m'aventurerais pas jusqu'à dire que les gens en Haïti n'ont pas de difficultés puisque c'est un phénomène presque mondial les difficultés à l'intérieur d'un couple. On se pose de plus en plus de questions sur le mariage... sur l'opportunité du mariage.

Q. Tu veux dire de la vie à deux ou du mariage?

R. Du mariage... La vie à deux semble laisser de la place... disons... à plus de fantaisie.

Q. Quels seraient les changements à envisager en vue de tentatives vers des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes?

R. Je pense que notre mouvement n'est pas encore arrivé à ces aspects... Nous étudions tout simplement les problèmes.

Q. Actuellement, quelles sont les luttes que vous préconisez? Vous comptiez vous attaquer à quoi au moment de vous regrouper?

R. Au moment de nous regrouper, c'était vers une forme d'auto-éducation de la femme haïtienne que nous tendions. C'était donc un regroupement fondé sur le besoin de s'auto-éduquer...

Q. Et quelles sont les luttes que vous préconisez à court ou à long terme?

R. Étant donné nos faibles ressources humaines et matérielles, nous cherchons à conscientiser les hommes et les femmes par le biais d'échanges.

Q. Vous n'avez aucun projet pour le moment pour la communauté?

R. Il faut dire qu'au départ, nous ne sommes ni un organisme communautaire ni un bureau de recherches. Nous ne disposons pas des moyens des organismes communautaires. Nous sommes par conséquent très conscientes de nos limites.

Entrevue avec Mouvman patriotik fanm d'Ayiti

L'association, formée en été 1982, regroupait une quinzaine de membres. Elles sont recrutées sur la base des objectifs du groupe : la promotion de la femme haïtienne et l'anti-duvaliérisme. Elles sont actuellement une quinzaine, ont une charte et tiennent de nombreuses réunions.

Q. Dans quelles circonstances votre organisation a-t-elle été formée ?

R. Lors du Colloque international sur l'enseignement relatif aux femmes qui avait lieu à l'Université Concordia à l'été 1982. Il était question de la participation d'une femme haïtienne déléguée d'Haïti, Marie-Carmel Lafontant, qui devait présenter une communication, entre autres choses, sur les dortoirs que le gouvernement avait créés en Haïti pour les marchandes haïtiennes. Alors nous étions opposées farouchement à la participation de cette femme à ce forum. C'est comme ça qu'un groupe de femmes haïtiennes se sont rencontrées et ont décidé de mener une action contre la participation de cette femme. Il s'agissait en deux mots de lui barrer la route. Nous avons été là-bas. Nous avons pris la parole autant qu'on le pouvait pour démontrer que cette femme macoute ne pouvait venir parler dans ce forum-là pour les femmes haïtiennes et que tout ce qu'elle faisait, en participant à divers forum, était de la propagande duvaliériste et que en fin de compte elle n'était pas vraiment préoccupée par les problèmes des femmes d'Haïti... Après nos interventions et quelques incidents, nous avons reçu beaucoup d'appui des femmes présentes, surtout des femmes du Tiers monde. L'Assemblée, le lendemain du jour où Marie-Carmel Lafontant devait présenter sa communication, se penchait plus particulièrement sur les communications des femmes du Liban et des femmes d'Haïti. Et puis, nous nous sommes dit pourquoi ne pas constituer un groupe permanent qui ferait ce genre d'action. C'est ainsi que nous avons fait appel aux femmes haïtiennes qui nous avaient supportées pendant le colloque et créé, formé un groupe : Mouvman Patriyotik Fanm D'Ayiti.

Q. Quelle est la composition sociale de votre groupe ?

R. Les femmes qui sont membres de ce groupe sont des travailleuses, des professionnelles, des étudiantes, des chômeuses, de tous les milieux. Il suffit qu'elles partagent les objectifs du groupe.

Q. Comment les tâches sont-elles réparties au sein du groupe ?

R. Nous les partageons suivant les disponibilités, les dispositions, les talents.

Q. Comment les décisions sont-elles prises ?

R. Les décisions sont prises par consensus.

Q. D'après vous, les organisations féministes haïtiennes ont-elles du mal à recruter des membres ?

R. On ne pourrait pas répondre à la question sans parler de l'influence de la perception des hommes sur celles des femmes. C'est un travail qui est dur... On ne le nie pas... Mais je pense qu'il y a beaucoup de femmes qui auraient pu venir...

Q. Si elles sont prêtes, pourquoi ne viennent-elles pas ?

R. Nous, nous ne nous définissons pas seulement comme un groupement féministe, mais comme un groupement féministe anti-duvaliériste. En d'autres termes, s'il y avait eu des difficultés de recrutement... Il faudrait aussi vérifier si ceci est dû plus particulièrement aux facteurs politiques qu'aux facteurs féministes en tant que tels.

Q. Mais est-ce que la participation des femmes à des groupes de ce genre vous satisfait ?

R. Non, c'est certain. Parce que si les femmes étaient plus présentes, ce serait extraordinaire.

Q. Pouvez-vous expliquer les raisons de ce manque de participation ? Quelles sont les raisons que les femmes donnent pour ne pas être là ?

R. Il y a les raisons qu'elles donnent et les raisons cachées. Les raisons qu'elles donnent... D'abord pour la question politique comme telle, les femmes haïtiennes ne veulent pas faire de politique, parce que pour elles, la politique, c'est une affaire d'hommes, et il y a aussi la question de sécurité. Quand la femme haïtienne veut prendre quelques jours de vacances en Haïti, c'est sûr qu'elle ne va pas se mettre sur la place publique pour revendiquer au nom du peuple haïtien, au nom de la femme haïtienne en général. Elles ont peur. C'est pourquoi, même si elles partagent en un sens certaines idées féministes, les femmes haïtiennes en général ne prennent pas d'engagement sur le féminisme, sur la politique. Elles n'acceptent pas d'aller sur la place publique et craignent avec raison de recevoir railleries, invectives dans les cercles d'hommes.

Q. Vous pensez que la perception des hommes face à un mouvement féministe et politique qui regroupe des femmes a une grande importance pour le recrutement des membres ? Il faudrait donc attendre le O.K. des hommes ?

R. Non... Non... Ce n'est pas que l'on dise ça. Quand on dit ça, on veut dire que la perception des hommes a une influence et que pour beaucoup de femmes il faut ce O.K., ne serait-ce qu'au point de vue matériel, la garde partagée ou alternée des enfants par exemple. Ce n'est pas que nous allons attendre le O.K. des hommes, certainement pas, sinon, nous ne serions pas là. Nous n'avons pas le O.K. des hommes. C'est une bataille perdue dans le mesure où on attendrait leur O.K. Les femmes qui se sont sorties justement de cette répression implicite quelquefois, avancent tant bien que mal en attendant que les autres embarquent parce que les autres vont embarquer nécessairement. Elles sont de plus en plus prêtes à le faire.

Q. Mais plus près de vous en général pour rejoindre un grand nombre de femmes, que faites-vous ?

R. Des activités avec des invitations spéciales aux femmes. Nous insistons beaucoup pour que les femmes participent à ce que nous faisons, et à tout ce qui se fait dans ce sens. Nous portons leur parole à elles, leur parole de femmes sur tous les plans possibles : politique, social, économique, etc. Nous consultons beaucoup les femmes et nous faisons beaucoup d'activités publiques. Nous participons à des émissions de radio. Nous publions et nous essayons de diffuser autant que possible notre littérature.

À certaines dates précises, comme par exemple à la journée internationale des femmes, quand il faut rappeler aux femmes haïtiennes des dates comme le 22 septembre, anniversaire de la prise du pouvoir par le dictateur Duvalier, nous faisons des manifestations... Un travail de conscientisation se fait aussi... Nous avons aussi entamé des recherches sur le plan scientifique, sur le plan historique pour remettre la femme haïtienne dans l'histoire, pour qu'elle soit reconnue. Elle a été toujours considérée comme une folle. On ne lui donne pas la place qui lui revient vraiment. Nous faisons des recherches pour que cette réalité change, pour changer la perception que la femme peut avoir d'elle et qu'on a d'elle.

Q. Qu'est-ce qui vous distingue d'un quelconque regroupement d'Haïtiens ?

R. Le Mouvement patriotique est une organisation politique de femmes qui pose les problèmes dans cette perspective. Nous disons ouvertement que nous sommes anti-duvaliéristes et nous faisons des actions en ce sens. D'ailleurs les objectifs sont très clairement mentionnés. C'est 1) de sensibiliser nos compatriotes haïtiennes pour qu'elles participent au mouvement patriotique en vue de la libération de notre peuple, 2) de dénoncer notre situation nationale sous toutes ses formes par des interventions publiques au niveau de la parole et de l'action, 3) d'apporter notre solidarité à différentes formes de lutte de notre peuple, 4) d'occuper une place dans le débat de la politique nationale en vue de participer activement et en partenaires égales dans le processus de décisions politiques concernant l'avenir d'Haïti de l'après-Duvalier. Tout ça, ça veut dire quoi ? Que nous mettons beaucoup d'importance sur l'action patriotique et politique anti-duvaliériste et que nous voulons que les femmes participent de plus en plus à cette action-là parce que nous ne pensons pas qu'Haïti puisse changer, se libérer réellement comme nous le pensons, comme nous le voulons, tant que les femmes ne participeront pas... C'est un travail à faire par les femmes si elles veulent changer cette situation.

Q. La lutte contre Duvalier est donc une lutte contre toute forme de dictature...

R. Le Mouvement patriotique regroupe des femmes haïtiennes unies par la volonté commune de changer la situation haïtienne. Nous luttons surtout contre la misère, la faim, l'analphabétisme, le traditionalisme, la peur, la violence, l'inégalité des classes et des sexes, l'exploitation et le macoutisme, la répression et l'oppression.

Q. Catherine Flon, c'est un comité de votre groupe...

R. Nous disant contre le statu quo, nous avons vu la nécessité de mettre l'accent sur l'étude et la recherche qui nous donneraient les moyens d'action pour changer cette société. D'où la création de l'Association Catherine Flon qui est une association d'étude et de recherche-action sur la femme haïtienne, qui fait partie d'un des réseaux régionaux de recherche et d'échanges créés lors du colloque sur la recherche de l'enseignement relatif aux femmes.

Ces problèmes de recrutement étant soulignés, nous devons dire que dans l'ensemble le milieu haïtien a accueilli favorablement notre organisation si on considère la participation positive de ses membres dans les différentes activités du mouvement et les témoignages reçus. Nous entretenons d'autre part des liens cordiaux avec des femmes et des groupes de femmes que nous connaissons. Nous avons entrepris et voulons continuer un dialogue avec ces groupes et les femmes en général sur tout ce qui intéresse la condition des femmes.

Q. Et du côté des autres groupements politiques, quelle réaction suscitez-vous ?

R. Les hommes ont beaucoup de résistance à admettre l'existence d'un mouvement de femmes voulant changer la condition des femmes et de là celle des hommes. Cette résistance se manifeste par du harcèlement sexuel analogue à celui qui a été fait à l'endroit des féministes américaines dans les années 1970, ou bien à travers de la propagande haineuse telle que : mal baisées, frustrées, lesbiennes, etc. Les groupements politiques sont majoritairement constitués des mêmes hommes qui composent la société, à quelques exceptions près. Certains voudraient bien que les femmes s'occupent de politique (nous sommes censées avoir notre place), à condition bien sûr qu'ils aient le contrôle, sinon ils nous rappellent très vite nos obligations, nos devoirs, et nos valeurs traditionnelles : à l'ordre quoi ! Mais de façon générale, il se dessine une première tendance qui consiste à banaliser les revendications des femmes haïtiennes. Ce n'est pas par hasard que les féministes américaines sont choisies comme modèles, d'abord comme épouvantail (pour faire peur aux autres), ensuite, c'est une façon de refuser de reconnaître la condition spécifique des femmes haïtiennes. La deuxième tendance se retrouve plus particulièrement dans les milieux culturels, étudiants, littéraires (les salons de discussions), politiques, religieux, intellectuels, etc. Ce sont les hommes haïtiens qui prennent la parole au sujet des femmes haïtiennes. Mais encore là, les femmes sont absentes. Lorsqu'on leur laisse la parole, c'est à certaines conditions... Dans cette situation il reste peu de place pour un discours qui donnerait droit de cité à la parole des femmes et qui, du même coup, reconnaîtrait l'autonomie de la femme haïtienne. On ne peut plus prendre les Américaines comme modèles (épouvantail, lesbiennes, agressives). Dans ce cas précis, la perspective est renversée ; qui depend de qui ? L'Unité passe par la reconnaissance de l'autre... En dehors de ces mises au point, nous entretenons de bonnes relations avec les organisations politiques (et les hommes en général). Lorsque nous leur avons demandé leur participation, elles/ils ont toujours été présentes/ts.

Pistes... et réflexions

Micheline Labelle et Raymonde Ravix

Nous tenterons, dans un premier temps de faire ressortir à grands traits la spécificité de chaque groupement. Dans un deuxième temps nous chercherons à dégager les points communs et finalement les points de divergence qui se dégagent des entrevues. Le matériel étant malgré tout limité par les conditions mêmes de l'entrevue, peut-être ne rendra-t-on pas entièrement justice à chaque ligne de pensée. Nous prenons cependant la liberté de réagir et de questionner, sans prétendre à l'objectivité (qui l'oserait ?).

Le Point de Ralliement constitue la première organisation mise sur pied au début de la décennie 1970. On doit d'ailleurs relier à ce contexte historique (l'Haïti de 1970, l'amorce du mouvement féministe au Québec) les témoignages des représentantes de ce groupe en ce qui concerne les obstacles rencontrés autour de leur initiative. Porteuses de « scandale » sur un double terrain : le féminisme dans ses tentatives d'autonomie étroitement liées à ce qui devait être affirmé plus tard comme une rupture de ban avec toute organisation politique susceptible de subordonner en « comité interne à l'organisation » une organisation de femmes.

Ce regroupement se réclame du socialisme par ailleurs, mais d'un socialisme affranchi des référents classiques internationaux. L'influence du courant « marxiste et féministe » est implicite.

L'analyse de l'oppression des femmes s'articule à celle de la société haïtienne même si l'accent est porté dans ce texte sur la dénonciation des rapports d'oppression au sein de la famille : division sexuelle du travail, socialisation traditionnelle et sexiste des enfants, violence et autoritarisme, double tâche des femmes, double code moral de comportement.

Ce groupe semble privilégier pour le moment la conscientisation auprès des femmes, afin de susciter une remise en question des schémas traditionnels dans les rapports hommes/femmes. La question de la lutte idéologique au niveau des valeurs semble donc prioritaire.

Négès Vanyan, étant un groupe de femmes axées surtout sur l'action communautaire, met en évidence les problèmes concrets et quotidiens que rencontrent les femmes haïtiennes en situation d'immigration : violence des rapports hommes/femmes et des rapports parents/enfants, ignorance de la langue et des droits, difficultés d'adaptation, isolement, etc. Leurs interventions s'orientent donc nettement dans ce sens : alphabétisation, revalorisation du créole et de la culture haïtienne, utilisation des ressources propres aux femmes et encouragement à des initiatives propres.

Elles se défendent d'être un groupement féministe, bien que solidaires avec les femmes et attentives à leurs problèmes.

Très préoccupées par la question nationale, elles posent comme nécessaire l'instauration d'un régime démocratique, sans lequel on ne pourra faire valoir les droits élémentaires du peuple et les revendications des femmes. Elles sont engagées dans la solidarité internationale avec les femmes impliquées dans les luttes de libération nationale, surtout les femmes qui luttent en Amérique centrale.

On ne peut parler de mouvement de femmes quand on fait référence au **Ralliement des infirmières**, pourtant la tentation est grande. Il s'agit d'un groupe de professionnelles très préoccupées par les problèmes de santé de la communauté haïtienne et qui voudrait surtout trouver les moyens de faire de la prévention à ce niveau. Nous sommes frappées par le dynamisme de ce groupe et par son désir constant d'être à la disposition des membres de la communauté dont elles sont amenées à vivre peut-être plus concrètement que d'autres les problèmes quotidiens.

Beaucoup de questionnement en ce qui les concerne. Même si elles se sont regroupées en tant que professionnelles, elles sont très vite arrivées au constat qu'elles ne pouvaient séparer leur situation de femme d'avec les problèmes rencontrés dans l'exercice de leur métier parce que ce sont là des concentrations féminines d'emplois, c'est-à-dire traditionnellement réservés aux femmes. Se pose donc pour elles le problème du sexisme dans le milieu de travail. Selon elles, une articulation claire de l'oppression des femmes reste à faire dans leurs rangs.

La non-homogénéité de ce groupe reflète la richesse de ses préoccupations. Elle se manifeste dans la façon concrète et sans artifice qu'ont ces femmes de faire apparaître les problèmes importants comme : l'ambivalence culturelle des enfants migrants, les difficultés d'adaptation des hommes haïtiens, le travail d'éducation à faire auprès des familles afin d'éviter le fossé de deux générations, le comportement inexpliqué en ce qui concerne les rapports de couple (Haïtiens/Haïtiennes vs Haïtien/Étrangère), tout le drame qui se joue au niveau de la communication lors de la rencontre de deux cultures.

Il faut noter dans cette entrevue la manière toute particulière de l'appel aux hommes en vue de leur libération.

Le regroupement **FANM** rassemble des femmes qui cherchent à s'« autoéduquer » et à approfondir les problèmes relatifs aux femmes et à « conscientiser les hommes et les femmes par le biais d'échanges ».

Ce regroupement met en évidence l'importance économique des femmes dans la production agricole, le commerce rural et urbain, et les femmes de la classe ouvrière et du secteur des services privés.

Ces femmes admettent une oppression spécifique à la femme des pays sous-développés et pensent que ces luttes doivent être également spécifiques. L'exemple donné en ce qui concerne l'avortement est révélateur. La législation sur l'avortement n'est pas urgente, la priorité étant donnée à l'infrastructure économique et au développement du pays afin d'assurer des conditions

humaines de vie. Ceci nous étonne quelque peu car n'est-ce pas poser que la fonction des femmes dans la reproduction de la force de travail échappe au domaine de l'« économique ».

Pour les femmes du **Mouvement patriotique des femmes d'Haïti**, les objectifs sont clairs : il s'agit d'occuper une place sur l'échiquier politique de l'Haïti d'après Duvalier. À tout moment l'accent est mis sur l'action politique et les femmes de ce regroupement se veulent engagées dans un combat pour la lutte de libération nationale, c'est-à-dire qu'elles visent à l'instauration d'un régime démocratique sans lequel leurs droits élémentaires, voire même leurs revendications de femmes, leurs revendications spécifiques ne seront pas reconnues.

Un mouvement de femmes qui se veulent autonomes et indépendantes des partis politiques, partis d'hommes où leurs problèmes ne peuvent être posés puisqu'elles n'ont pas la parole. Elles se lancent dans la politique, conscientes de n'y être pas bien vues par les hommes mais à la rigueur, elles ne leur demandent pas de prendre position face à la lutte qu'elles mènent, elle se fera malgré eux. Que faire de leur bienveillance ou de leur paternalisme ?

En d'autres termes, si les femmes veulent voir porter de l'avant leurs revendications, il faut qu'elles investissent le pouvoir, qu'elles se lancent dans la mêlée non pas derrière les hommes comme cela s'est hélas toujours passé. D'où leur mot d'ordre de vouloir réécrire l'histoire pour montrer aux femmes qu'elles n'étaient pas si absentes que cela, mais qu'il faut envisager de changer leur forme de participation.

Il faut maintenant tenter de cerner les points communs qui se dégagent des entrevues des représentantes de ces divers groupes de femmes. Leur composition en premier lieu : les organisations sont toutes composées exclusivement de femmes. Cependant, il faudrait nuancer cette non-mixité. Alors que pour certains groupes la présence des hommes n'est pas envisagée, l'un des regroupements précise que, même en ne faisant pas partie de leurs rangs, les hommes sont invités régulièrement à participer aux activités, leur opinion pesant d'un certain poids. Sur le plan sociologique, tous les groupes se composent surtout, quoique non exclusivement, de femmes des diverses couches de la petite bourgeoisie. Outre les difficultés liées à la militance des femmes, on doit soulever le problème des différences de classe particulièrement vécues sur le plan subjectif, qui peut constituer un facteur de blocage, comme d'ailleurs pour les organisations politiques traditionnelles haïtiennes.

Toutes les organisations soulignent les difficultés de participation des femmes à des groupements féministes *ou non*. Les témoignages relient cette absence au fait que les femmes ont de très grandes responsabilités familiales, accentuées en contexte d'immigration ; travail à l'extérieur et travail ménager non partagé, diminution des réseaux d'entraide de la société d'origine. Certaines insistent sur le sentiment de culpabilité affectant les femmes qui choisissent une activité personnelle, *bien à elles*. Il y a aussi le poids énorme de l'opinion des hommes, conjoints ou autres, qui joue beaucoup à ce niveau. Si tous les groupes font ressortir l'importance de cette opinion (et de ce qu'elle entraîne), le principe du recours à la « permission » des hommes n'est pas remis en question dans le discours même de certaines représentantes ; son intériorisation est patente. Une autre raison invoquée à l'appui de la non-participation des femmes est leur traditionnelle absence des débats politiques ; les femmes et les hommes pensent que : « La vie politique, la vie publique, c'est l'affaire des hommes. »

L'analyse que font les groupes de l'oppression spécifique des femmes comporte plusieurs dimensions, implicites et explicites dans les entrevues, et difficiles à rendre dans le cadre de ce dossier puisque les référents théoriques et politiques ne sont pas toujours précisés. Les femmes sont unanimes à dénoncer la violence dont sont victimes les femmes et les enfants, au sein de la famille, violence-reflet du régime autoritaire qui caractérise la société haïtienne. La lourdeur particulière des *tâches* et des *responsabilités* attachées à la reproduction de la force de travail qui incombe aux femmes haïtiennes est largement soulignée. Quant au double code, aux valeurs sexistes, au silence culturellement imposé en matière publique, au confinement et à la valorisation personnelle dans la seule sphère privée, il semble bien qu'elles en aient assez. La nécessité d'une solidarité avec les luttes des femmes au Québec et ailleurs tient aussi une place importante dans le discours et l'action des groupes. Toutes sont conscientes du bien-fondé d'un rapprochement entre les groupes de femmes haïtiennes à Montréal ou ailleurs.

Quant aux points de divergence entre les regroupements de femmes, nous en avons noté quelques-uns. Ils se manifestent plus ou moins clairement au niveau de l'analyse de la société haïtienne et de son lien avec les orientations et revendications des organisations féministes, de même que des moyens mis de l'avant. Sans identifier les groupes, nous pouvons retracer un courant féministe (ou de femmes) qui remet profondément en question les structures existantes globales de la société haïtienne et chercherait à articuler une position progressiste de gauche (avec ses tendances diverses) avec une position féministe. Un autre courant, axé sur le développement d'Haïti semble s'aligner sur l'étapisme dans les luttes de femmes. Enfin, certains témoignages ne révèlent pas de projet socio-politique propre, mais une préoccupation majeure quant au traitement des problèmes immédiats.

La question des modalités et du degré d'implication dans la diaspora apparaît également comme un aspect qui renvoie à ce qui vient d'être dit. Enfin, l'autonomie des groupes constitue un axe de franche démarcation qui va au-delà de la non-mixité. Certains groupes sont franchement « autonomistes » ; dans d'autres cas, l'autonomie est relative. Dans le premier cas, il a été clairement identifié que certains mouvements féministes haïtiens sont nés en marge ou en réaction face à des organisations politiques traditionnelles. Les raisons en sont clairement exprimées : les femmes veulent mettre de l'avant leurs revendications propres et se méfient de projets qui occultent la diversité des types d'oppression dans les rapports sociaux et séparent théorie politique et pratique quotidienne concrète. Elles veulent prendre la responsabilité d'une lutte qui aille dans le sens de leurs intérêts, une lutte qui ne renvoie plus à leurs problèmes comme éant de l'ordre des « contradictions secondaires » qu'on traite « après » et non « en même temps ».

Une dernière remarque nous semble nécessaire sur cette prise de parole des organisations rencontrées. Nous avons ressenti tout au long des entrevues une espèce de prudence dans l'expression des revendications même les plus légitimes. Serait-ce là stratégie ou tactique due à la pratique de lutte dans ce domaine, ou un effet d'auto-censure personnelle de la part de personnes qui estimeraient que la prise de parole constitue à elle seule une grave entorse aux habitudes du milieu ?

Femmes immigrantes et politiques gouvernementales

Il est impossible de retracer le développement des groupes de femmes dans les milieux haïtiens de Montréal, sans considérer le contexte plus large de la situation des femmes immigrantes au Canada et au Québec, de même que le sens et la portée des politiques gouvernementales qui leur sont adressées.

L'intérêt des gouvernements, tant le gouvernement fédéral que le gouvernement du Québec, est relativement récent pour les femmes immigrantes. C'est en mars 1981 que se tenait à Toronto, pour la première fois, une Conférence nationale sur la situation des femmes immigrantes. Quoique fortement encadrée par des fonctionnaires appartenant à différents services gouvernementaux, la Conférence avait réuni cependant une représentation significative et assez diversifiée de femmes immigrantes.

Ces dernières firent valoir la spécificité des conditions d'immigration et d'intégration des femmes, les problèmes qui leur sont propres en matière d'emploi, de santé, d'éducation, de vie familiale et communautaire. Les femmes parlèrent fort et haut, et ne manquèrent pas de soulever la toile de fond politique de l'immigration, particulièrement lorsqu'il s'agit d'immigrants en provenance des pays de dictature, tels les réfugiés venant d'Amérique centrale, et des rapports de l'immigration avec la politique internationale du Canada.

Au Québec, c'est de cette époque que datent également des initiatives s'adressant plus particulièrement aux femmes. Mentionnons celles du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration : la Table de concertation avec les organismes oeuvrant auprès des femmes immigrantes et surtout le Colloque intitulé « Femmes immigrées à nous la parole », en juin 1982, qui donnera un certain éclat à cette préoccupation nouvelle. L'année suivante, un autre colloque à Québec, « Femmes d'ici et femmes d'ailleurs », viendra y donner suite.

De toutes ces rencontres émanent bien entendu une liste de recommandations, dont le sort dépend sans doute des priorités gouvernementales, mais également des pressions que peuvent exercer des groupes de femmes de mieux en mieux organisés. En effet, le trait le plus frappant de cette période fertile en rencontres, échanges et recommandations, demeure le dynamisme des femmes des communautés culturelles, qui se regroupent, se structurent et se présentent comme des interlocutrices informées et organisées devant les instances gouvernementales.

par Adeline Chancy [1]

Le mouvement des femmes haïtiennes dans l'aspect de son implication communautaire, n'est donc pas un phénomène isolé, particulier à une communauté d'immigrants au Québec. Il se développe dans un contexte dynamique où les femmes immigrantes commencent à s'organiser pour influencer les politiques et avoir leur mot à dire aussi bien au sein de leur propre communauté que dans une société dont la dimension multiculturelle devient chaque jour plus évidente. Il n'en demeure pas moins vrai qu'à cet égard les femmes haïtiennes se sont révélées très actives.

Les groupes de femmes haïtiennes s'affirment par des prises de position et des manifestations diverses. De plus, elles sont présentes dans les collectifs de femmes immigrantes qui commencent à se constituer.

Il serait sans doute utile d'examiner d'un peu plus près la politique du gouvernement du Québec vis-à-vis des femmes immigrantes et plus précisément les mesures du Plan d'action qui les concernent.

Rappelons les principes du discours officiel :

— Dans le Plan d'action intitulé « Autant de façons d'être Québécois », le gouvernement du Québec reconnaît la dimension pluriculturelle de la société québécoise et l'enrichissement qui résulte de la présence de nombreuses communautés ethno-culturelles au Québec. Tout en affirmant le droit à la différence culturelle, il invite les minorités à participer de plein droit à un projet collectif de société. Les mesures du Plan d'action, lancé au printemps de 1981, visent globalement à maintenir et à développer les cultures d'origines, à sensibiliser la majorité francophone à l'apport des communautés culturelles et à faciliter l'intégration des membres de ces communautés à toutes les sphères de la société québécoise.

— Une certaine attention était accordée à la situation des femmes immigrantes. Dans l'énoncé de base du Plan, on reconnaît que les femmes constituent le secteur le plus vulnérable de l'immigration, qu'elles sont exploitées de façon éhontée, selon les propres termes du Plan, et que l'isolement qui résulte des barrières linguistiques et des différences de coutumes et de mentalités les frappe plus particulièrement. Par conséquent, les mesures préconisées dans ce Plan en matière de condition féminine, touchent au respect des normes du travail, à l'information sur leurs droits, au soutien technique et financier à accorder à leurs efforts de regroupement. Nous nous arrêterons ici seulement aux organismes qui s'occupent spécifiquement de la condition féminine [2].

Au Conseil du statut de la femme, l'organisme par excellence qui avise le gouvernement en matière de politique à l'endroit des femmes, il était demandé, en plus d'accentuer ses tâches d'information et d'animation à l'endroit des femmes immigrantes, de

prendre les dispositions pour intégrer les femmes des communautés culturelles à toutes les instances de l'organisme.

Dans ce dossier, comme dans les autres qu'il a eu à traiter, le CIPACC, l'organisme chargé de la coordination et de l'évaluation de l'implantation des mesures du Plan, a orienté son action suivant trois grandes lignes : sensibilisation, concertation, collaboration avec les communautés culturelles.

La première tâche consistait à éclairer les fonctionnaires sur les réalités des communautés culturelles. Le Conseil du statut de la femme, par exemple, qui avait envoyé aux médias ethniques une série d'articles sur les droits des femmes en plusieurs langues, s'interrogeait sur l'efficacité de ce type de communication. Une consultation organisée par le CIPACC avec des femmes des communautés culturelles incita le CSF à réévaluer son programme et à diversifier ses moyens d'information en collaboration avec les associations de femmes.

Dans le cadre des comités d'action au sein de l'appareil gouvernemental, le CIPACC mit sur pied un groupe de travail sur la condition des femmes, formé des organismes gouvernementaux qui se préoccupent essentiellement de cette question : le Conseil du statut de la femme, le Secrétariat à la condition féminine, de même que le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et la représentante du CIPACC. Il en résulta une concertation que les représentantes de ces organismes au groupe de travail considèrent désormais comme indispensable. Le Secrétariat à la condition féminine, une fois saisi ce dossier devrait être en mesure de le porter aux diverses instances gouvernementales où il intervient et de sensibiliser son réseau de répondantes dans les ministères. Pour le CSF, par l'intermédiaire de son bureau régional de Montréal, Consult-Action, et le MCCI, la concertation permet de développer des contacts plus efficaces avec les associations des femmes immigrantes.

Quant à la participation des femmes des communautés culturelles au sein du Conseil du statut de la femme, elle demeure une nécessité à un double point de vue. Ici, comme ailleurs, il s'agit d'assurer une représentation des communautés culturelles par souci de refléter le caractère multiculturel de la société. De plus, la présence de femmes des communautés culturelles aux diverses instances de l'organisme permettrait à la politique vis-à-vis de ces communautés de prendre un caractère permanent, d'être institutionalisée et de se traduire dans les opérations ordinaires de l'organisme.

La ministre déléguée à la Condition féminine vient d'annoncer parmi les priorités du Conseil du statut de la femme figurera la question des femmes immigrantes. L'action du CIPACC n'est certainement pas étrangère à cette nouvelle politique.

Cependant, les enjeux demeurent et les risques sont sérieux. Risque de voir la sensibilisation rester au niveau de la personne chargée du dossier. Au Conseil du statut de la femme, par exemple, la personne chargée du dossier au Bureau régional de Montréal, Consult-Action, est une occasionnelle qui y travaille à temps partiel. Une fois partie, tout serait-il à recommencer ?

Risque que les structures de concertation ne survivent pas à l'abolition du CIPACC (son mandat n'a duré que deux ans et demi). Risque de voir se relâcher les mécanismes de collaboration avec les femmes des communautés culturelles.

Risque que la politique vis-à-vis des femmes immigrantes dure l'espace d'une mode et que les organismes gouvernementaux soient tentés d'appuyer des manifestations ponctuelles plutôt que des projets à long terme comme des centres de femmes, des foyers d'hébergement ou d'autres initiatives pour lesquelles il faudrait des subventions statutaires.

Nous revenons à notre propos du début. La meilleure garantie pour l'application de politiques favorables aux femmes immigrantes réside dans la capacité des ces dernières à se doter d'organisations solides, et de définir leur propre programme d'action. Le développement actuel des groupes de femmes haïtiennes nous incite à croire qu'elles feront poids en ce sens.

Notes

[1] Adeline Chancy a été membre du CIPACC, organisme dont les membres avaient été nommés en octobre 1981, y partageait les tâches générales de coordination et d'évaluation et était responsable des dossiers des divers services gouvernementaux et de celui de la condition des femmes.
Les membres du CIPACC ont terminé leur contrat en mars 1984 et le mandat de l'organisme n'a pas été renouvelé.

[2] Sur l'ensemble des mesures du Plan, le CIPACC (comité d'implantation du Plan d'action à l'intention des communautés culturelles) a publié un premier rapport en avril 1983 ; le second rapport est actuellement sous presse.

Climat socio-psychologique et images de la femme dans la poésie haïtienne : la génération de *La Ronde* 1885-1915

Introduction

On a l'habitude de présenter *La Ronde* comme une école — totalement opposée à la précédente *L'École patriotique* datée traditionnellement de 1860 à 1898 — et qui prétend exprimer, dans ses périodiques, ses poèmes, ses romans, une sensibilité non pas propre à Haïti mais une sensibilité universellement humaine. Cette tendance sera effectivement représentée par des poètes tels qu'Etzer Vilaire et Georges Sylvain. Cependant, il suffit d'éplucher attentivement les périodiques *La Ronde*, *Haïti littéraire et sociale* puis *Haïti littéraire et scientifique* pour réaliser que ce mouvement ne peut être réduit à une opposition à un autre mouvement mais qu'il draine aussi, à l'instar d'autres périodiques de la même époque, les tendances ou les problèmes déjà évoqués dans *L'École Patriotique*.

Tout ceci pour préciser que *La Ronde* perpétue toutefois la propension des intellectuels haïtiens à tenter de se libérer lentement d'une domination culturelle française.

Pourquoi 1885 est-elle une date importante ? Parce que c'est à partir de cette période que trois Haïtiens s'affirment assez violemment sur la scène intellectuelle et politique du pays. Le premier est Louis-Joseph Janvier, notamment dans *Haïti aux Haïtiens* (1884) et *L'Égalité des races humaines* (1885). Le deuxième est Anténor Firmin, principalement dans *De l'égalité des races humaines* (1885). Quant au troisième, il s'agit d'Hannibal Price avec *De la réhabilitation de la race noire par la république d'Haïti* (1899). Les deux premiers sont issus d'humbles familles et parviennent à une maîtrise des connaissances intellectuelles et à de hautes charges administratives par un travail et une ambition qui n'ont leur égal nulle part ailleurs. Ils affirment leur personnalité nègre par une attitude de défense vis-à-vis de l'étranger. Louis-Joseph Janvier revendique la souveraineté du territoire haïtien avec la même violence dont il use pour revendiquer l'égalité des races. Il répond à Renan qui a écrit : « les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales ». Son principal argument est basé sur le fait que les Noirs montrent des aptitudes pour tout : lettres, arts, sciences, ce dont il est le vivant exemple vu le nombre de ses diplômes. C'est aussi au moyen de ses titres qu'il pare aux attaques de ses adversaires (les antinationaux) ; il prend la défense des paysans (les Affaires d'Haïti). Quant à Anténor Firmin, membre de la Société d'anthropologie, il est atteint dans sa dignité par les théories racistes en vigueur à l'époque ; il se défend en les réfutant une à une. Mais ses arguments (évolution même du peuple haïtien ; amélioration de la race par le métissage ; le développement des villes d'Afrique) sont élaborés en fonction d'un modèle de civilisation, celui exclusivement de l'Europe. Dans ce cas-là, demeure toujours quelque part un sentiment d'infériorité.

par Anne Marty

C'est à partir de leur séjour en France qu'ils ont affronté non seulement le racisme mais aussi les théories racistes, qu'ils ont aiguisé leur esprit aux problèmes sociaux et aux questions d'ordre scientifique débattus à l'époque à Paris. St-Simon, Proudhon, Marx, Claude Bernard, la Commune, les grèves des houillères étaient des personnalités ou des réalités de l'époque qu'ils n'ignoraient pas.

En ce qui concerne la littérature entre 1885 et 1915, même si elle reste très influencée par le Romantisme et ses thèmes, le Parnasse ou le Symbolisme, le Réalisme et le Naturalisme font leur apparition, à l'instar des Français, bien sûr, mais qui favoriseront, par le culte de l'objectivité, la prise de conscience du « MOI » haïtien et le détachement progressif de la civilisation française.

Il ne faut pas oublier que ces attitudes ont leur correspondant au Brésil, en Jamaïque, à Cuba puis aux États-Unis où à cette époque l'on parle déjà de Paul Dunbar et de Charles Chesnutt qui réhabilitent le folklore afro-américain et qui prônent le Naturalisme. Ils sont à l'origine du Mouvement de la négro-renaissance qui connaîtra un peu plus tard son épanouissement.

Ce texte a pour objet l'étude des problèmes d'ordre socio-culturel dont les périodiques parus entre 1885 et 1915 tels que *Le Droit*, *La Ronde*, *Haïti littéraire et sociale*, *Haïti littéraire et scientifique*, *Les Variétés*, *La Nouvelle Revue*, *La Chrysalide*, *L'Essor*, *La Plume*, etc. — pour ne citer que les plus importants — se font l'écho. Si j'ai tenu à évoquer ces questions, c'est qu'elles me paraissent être d'une importance extrême pour la compréhension de la personnalité des littérateurs haïtiens. Les réflexions à partir de ces questions constitueront un appui non négligeable, de nature à étayer les considérations concernant les images féminines dans la littérature haïtienne et leur évolution de 1804 à 1975.

Dans une première partie nous définirons donc les principales préoccupations ou attitudes psychologiques, sociales, politiques et économiques que l'on peut repérer dans l'ensemble des revues susceptibles de définir une époque, celle qui se situe entre 1885 et 1915.

Dans une deuxième partie, nous analyserons les différentes images de femmes dans l'ensemble de la production poétique et romanesque de l'époque.

Prises de position psychologiques et socio-politiques dans les périodiques entre 1880 et 1915

Ambivalence incontrôlée entre le besoin d'imiter le Français dans ses préjugés, sa langue, sa sensibilité et le besoin de vitupérer le Blanc français ou américain

Les journaux périodiques et revues parus entre 1880 et 1915 font largement état de cette contradiction. Un article de Justin Bouzon paru dans *Le Peuple* du 24 juillet 1880 déplore l'esprit d'imitation :

> *Dans notre malheureux pays, l'esprit d'imitation va si loin qu'il nous conduit au grotesque, au ridicule.*

Cette critique repose sur un fort sentiment du ridicule, le sens de l'humiliation porté à un point extrême et sur la perception aiguë du jugement d'autrui dominateur et de qui l'on dépend entièrement pour exister.

Dans un numéro du *Droit* de 1892, Emmanuel Chancy publie une série d'articles, d'informations politiques, de relations d'armes, et de jugements personnels sur la guerre coloniale livrée par les Français aux Dahoméens. Il semble que ce fait historique soit l'occasion pour ce journaliste d'exprimer une certaine agressivité à l'égard de la France, en prenant position pour les Africains. Il évoque la fibre atavique et ancestrale pour justifier son attitude. L'ancêtre africain n'est perçu que dans sa condition d'esclave par conséquent inconsciemment méprisable dans un premier temps, puis il devient peu à peu émouvant à la faveur des mouvements de réhabilitation de la race, et de la prise de conscience du caractère relatif, ponctuel, limité dans le temps et l'espace, du phénomène de l'esclavage et à la faveur de la remise en question de la condition de maître, de dominateur. On note aussi dans le même périodique une série d'études sur les « Aborigènes » d'Haïti par le D[r] Deloux. Ce souci de connaître, de comprendre ce que furent les ancêtres combattus, méprisés, niés, témoigne d'une évolution dans la prise de conscience du MOI, d'un désir de révolte, de distanciation face aux préjugés ou à l'éducation reçue. Il est vrai que ce souci s'inscrit déjà dans le processus mondial de réhabilitation de la race noire dont on débat aussi bien à New York, qu'à Londres, Dakar ou Paris.

Dans *Le Droit* dont les numéros ont paru entre décembre 1892 et mars 1893, des notations telles que « si je n'aime pas les Français, c'est que [...] » par Odilon Archin (Miro), côtoient des traits de satisfaction dans l'exercice de la séduction à l'égard de l'étranger : Ducas Hippolyte en parlant de sa ville natale Jérémie s'exprime ainsi :

> *Tes attraits et ta grâce*
> *À l'étranger qui passe*
> *Parlent de revenir.*

Il semble flatté par le retour de l'étranger comme s'il avait besoin de sa caution pour aimer son pays, finalement pour s'accepter lui-même. Or, très courants sont les exemples de ce genre. Dans *La Ronde* de mai 1898, un journaliste déplore la mainmise des États-Unis sur Cuba. En effet, les U.S.A. libèrent Cuba de la colonisation espagnole mais c'est pour imposer leur protectorat sur le pays. Les Haïtiens avaient raison de s'inquiéter puisque quelques années plus tard, dès 1905, les Américains manifestent les mêmes intentions à l'égard d'Haïti. Le 5 avril 1907, un correspondant guadeloupéen, Oruno Lara s'exprimait ainsi dans son article « Haïti et la race noire » dans *Haïti littéraire et sociale* :

> *Un télégramme de Washington annonce que le gouvernement des U.S.A. s'apprête à instaurer son protectorat à Haïti.*

Ce qui aboutira à l'occupation américaine effective dès 1915.

Les États-Unis, sitôt leur guerre de Sécession achevée, furent la proie après 1865 de nombreuses crises économiques qui, à leurs yeux, ne pouvaient trouver de solution que dans l'exploitation des pays limitrophes : Amérique latine, Antilles, Caraïbes, source d'une grande main-d'oeuvre.

Ce sentiment d'être facilement à la merci des grandes puissances, impuissants à réagir, peut expliquer en partie l'attitude ambiguë des Haïtiens à l'égard des étrangers, et des Blancs plus précisément.

Tandis que dans le numéro de juin, un autre journaliste constate, non sans être flatté, malgré le ton de reproche apparent qu'il emploie :

> *Nous autres, qui aimons tant à imiter la France, que nous nous assimilions les lois et les idées françaises aussi facilement que les conserves des États-Unis.*

Par ailleurs, Charles Bouchereau reconnaît dans les femmes exclusivement des défauts, partagés en fait par les hommes aussi. Ce qu'il ressent, ayant peur de se l'attribuer, il le projette sur les femmes. C'est ainsi plus facile à tolérer :

> *Le sentiment qu'on s'occupe à cultiver particulièrement en elle, n'est point celui de son sol mais bien celui d'une terre étrangère [...] sa patrie, on dirait qu'elle la renie pour se faire citoyenne de France.*

Le besoin d'imitation est, intellectuellement du moins, battu en brèche par les intellectuels bourgeois de l'époque, octobre 1898 :

> *Imiter, d'autres disent singer notre ancienne métropole est passé en habitude chronique. C'est comme un vice de constitution. En vain nous nous sommes proclamés indépendants : nous avons toujours la France dans le sang.*

sans réaliser un seul instant qu'ils parlent au nom d'une extrême minorité d'Haïtiens, mais qui détient le pouvoir, bastion ultime de la culture française. Mais l'ambiguïté atteint son paroxysme dans la réflexion de Georges Lesconflair :

Que donc l'homme de la masse haïtienne par ses sentiments, ses idées, et ses moeurs s'éloigne des ancêtres réputés frustres et incultes et tâche à les oublier totalement, sans cependant les renier, rien de plus louable. La Perfectibilité demande qu'il imite ce qui est supérieur, au-dessus de lui, autrement, c'est le croupissement, la régression... l'imitation est la loi constante de l'évolution et du progrès des individus et des peuples.

C'est à cette époque que *La Ronde* fait mention dans sa rubrique bibliographique du document précédemment cité *De la réhabilitation de la race noire par la république d'Haïti* d'Hannibal Price.

Les sentiments nationalistes semblent faire concurrence aux sentiments universalistes puisque dans le même numéro, un vers de Lespes exprime bien cette ambivalence :

J'étreins l'humanité lorsque j'étreins la France...
T'imposant malgré toi (la France) ma divine tendresse.

L'ambiguïté existe aussi sur le plan politique. D'un côté, le 20 janvier 1905, *Haïti littéraire et sociale* réaffirme l'option résolument conservatrice de *La Ronde* :

Dans la science sociale, hâtons-nous de dire que nous excluons formellement la politique [...] Ce journal est résolument, nettement conservateur.

D'un autre côté, dans le même numéro, Ussol, stimulé par les critiques parisiens qui semblent déçus que les Haïtiens n'aient pas de littérature nationale :

Pourquoi vous obstinez-vous à marcher dans les sentiers battus ?

introduit le débat « Pouvons-nous avoir une littérature nationale ? » Ce journaliste ne reconnaît au peuple haïtien ni langue spéciale, ni idées, ni moeurs, ni coutumes, ni âme spéciale, différentes de celles des autres nations, propres à cette communauté. C'est ainsi qu'il justifie l'absence de littérature nationale. Identifiant le peuple haïtien tout entier à la classe bourgeoise, dirigeante et minoritaire, dans ses aspirations à s'assimiler aux Français, Ussol nie la réalité des 90 % de paysans avec leur culture, langue, moeurs propres parce qu'il les méprise. Ce parti pris de s'assimiler à l'esprit français, à sa mentalité, doublé d'une attitude servile à l'égard de la critique française :

Nous supplions humblement les critiques français nos seuls juges qui voudront bien s'occuper de nous de ne plus attacher désormais une signification trop exagérée à ce titre d'écrivain haïtien que nous prenons [...]

se trouve être en flagrante contradiction, quelques lignes plus loin, avec une notice concernant la publication de *SENA* du romancier Fernand Hibbert où le journaliste vante :

L'effort vers la création de cette littérature nationale que nous appelons de tous nos voeux.

Dans le numéro 4 du 5 mars 1905, Marceau Lecorps, directeur de la revue *Variétés* répond à d'Ussol indigné :

Car comment voulez-vous que les aspirations du jeune peuple noir d'Haïti soient les mêmes que celles du vieux pays de France ? [...] Vous voyez donc que d'Ussol se trompe, s'égare, quand il parle de l'obscurité des vers de notre poète national Oswald Durand.

Oswald Durand mourra l'année suivante ; alors *Haïti littéraire et sociale* ne cessera pas d'adresser des louanges au grand poète haïtien, qu'elle dénigrait parfois avant sa mort.

Malgré le ton indigné, la réponse de Lecorps est modérée : sa contestation semble porter sur une différence de générations, jeune peuple-vieux pays.

Plus tard, les événements politiques français ne laissent pas les Haïtiens indifférents. En effet, dans le numéro de *La Plume* du 10 octobre 1914, Timothée Paret dans le poème « À la France » ne peut supporter l'idée de voir la France vaincue au cours de cette guerre qui l'affronte à l'Allemagne. Lorsque le Guadeloupéen Oruno Lara, en 1907, avait prévenu les Haïtiens des intentions des U.S.A. sur leur pays, *Haïti littéraire et sociale* répond :

Nous félicitons et nous remercions notre confrère de la Guadeloupe des nobles sentiments de solidarité exprimés dans cet article, sentiments que partagent à l'égard de nos frères des Antilles tous les patriotes haïtiens.

traduisant ainsi une opposition aux U.S.A. par la solidarité avec les autres Antilles. Mais lorsque les Américains occupent lâchement Haïti en 1915, *La Plume* du 25 août 1915 titre ainsi un article : « L'occupation américaine »

Les Yankees sont nos amis tout en étant l'ennemi ; c'est très drôle mais n'est-ce pas la destinée de notre pays que rien ne s'y passe comme dans les autres.

Un autre problème, la question raciale est au coeur des débats. Dans le numéro du 20 septembre 1905, on lit : « Le Blanc se croit supérieur à nous... ». Toute la question se résume dans le comment faire pour se faire aimer de lui, pour ne pas qu'il nous méprise ? question cruciale. La réponse se résume ainsi : il faut le séduire en faisant preuve des mêmes qualités que lui par l'emploi intelligent et rationnel de nos aptitudes. Ce qui suppose le maintien d'un état de dépendance affective et intellectuelle.

Cependant, le passé est l'intermédiaire qui facilite l'explosion d'une certaine agressivité. S'il est difficile de critiquer violemment le Blanc moderne, il est facile de critiquer le Blanc colon de la Société de St-Domingue : ils sont décrits comme superficiels, grossiers, sauvages et cruels, sadiques ; ceci est mentionné par Dantes Bellegarde dans son texte « Société de St-Domingue » qui reprend les propos tenus par Moreau de St-Mery.

Les thèses racistes, émises par les Blancs modernes qui colonisent alors l'Afrique bien amplement, sont le point de départ des critiques des Haïtiens contre ces derniers. Les articles des numéros de 1905 font souvent allusion à ce problème.

Dans un texte intitulé « Tout passe » du 20 janvier 1912, on dénote une certaine agressivité à l'égard du Blanc américain considéré cette fois-ci à un niveau plus affectif comme rival de l'Haïtien :

Il n'y a pas d'hommes, il n'y a pas d'épouseurs [...] De petits Yankees roses commencent à promener leur dandynisme neuf [...] Mais ils ont des yeux bleus et des cheveux blonds, éléments de succès.

Dans le même journal, un discours de G. Sylvain « Contre l'esperanto » met

clairement en valeur la sympathie de certains Haïtiens à l'égard de la culture française et la suprématie de cette culture sur toutes les autres, y compris l'anglo-saxonne. Il parle de l'alliance du « génie français » et du « sang africain ». Nous savons que les deux termes de l'alliance ne sont pas au même niveau. « Génie » est différent, même inférieur à « sang » comme « esprit » ou « âme » sont, dans son esprit, différents, même inférieurs à « corps » ou « chair ». L'échelle de valeur est inscrite dans le choix des termes.

Un texte de W. Bellegarde intitulé « Psychologie de l'éducation haïtienne » pose le problème de la supériorité et de l'infériorité des classes sociales dans le numéro 82 du 5 juin 1908 : inférieures étant bien entendu associé à peuple, et à Noir.

Formes de fixation au passé

Une attitude très caractéristique des écrivains de la période entre 1880 et 1915 est la propension à l'évocation constante du passé. Si les assises du passé sont trop instables ou imprécises, le présent ne peut être vécu que dans l'ambiguïté la plus absolue. Les causes de cette fixation au passé expliqueront en partie les déchirements, les antagonismes évoqués ci-dessus et subis par les écrivains.

Les références au passé s'articulent autour de trois thèmes :

a) évocation du rapport sado-masochiste colon blanc et esclave noir (la perception de l'Afrique est nécessairement dénaturée par le contexte esclavagiste) ;

b) évocation historique des héros de l'indépendance ;

c) souvenirs personnels : amour déçu et impossible.

Rapport colon blanc-esclave noir

C'est sur deux réalités, l'esclavage et la lutte pour s'affranchir et se libérer du Blanc que s'est formée la nation haïtienne. Rien d'étonnant à ce que ces deux éléments, alliés d'ailleurs à la notion d'orphelin, dont je ne parlerai que plus tard, constituent des matériaux littéraires très importants.

L'évocation de la cruauté du colon est constante. Dans un premier temps, on peut voir des récits où l'auteur adopte une attitude assez paternaliste, surtout lorsqu'il s'agit de femmes, à l'égard des esclaves, « ces êtres », doublée d'un sentiment d'envie ou de plaisir à la description des scènes de violence et de viol, s'identifiant dans une certaine mesure à « l'oeil du Blanc », sadique. Il suffit de se référer à *La Ronde* du 5 mai 1898, texte de Justin Godefroy : « Avant l'indépendance ». Ailleurs et le plus souvent, l'évocation de la cruauté du colon est ressentie, dans un mouvement d'identification à l'esclave comme une humiliation, par l'écrivain. Dans *La Ronde* du 5 décembre 1898, J. Devieux évoque des scènes d'achats de « Nègres, objets d'exposition ».

Cette affirmation reconnue comme une vérité générale de tous les temps, et particulièrement du temps présent, en dit long sur l'humiliation :

Mais l'esclavage est toujours l'esclavage : il diminue forcément ce qui le subit.

Dantès Bellegarde,
La Ronde du 5 février 1899

À travers les textes relatifs à l'esclavage, les écrivains prennent conscience d'être Africains, même si être Africains se résume pour l'instant, à la sensualité, à la danse, à la chair :

Certaine heure, l'Afrique qui sommeille en nous, se réveille brusquement en nous inspirant des idées folles... tambours... danses... où se traduisent les inquiètes agitations d'un peuple orphelin brusquement arraché à son berceau.

La notion d'ancêtre qui revient souvent exprime bien ce besoin d'enracinement des écrivains dans *Le Droit* du 29 avril 1893 — Paul Lochard, « Nos aïeux sous l'esclavage ». La poésie, la prose regorgent d'évocations d'ancêtres dahoméens, Ibo, congolais, ouolofs. Le besoin de réhabiliter l'esclave est si fort qu'il devient un héros, on lui prête un courage extraordinaire, un stoïcisme à toute épreuve face à la cruauté effroyable du colon. En même temps qu'ils réhabilitent les esclaves, ils réhabilitent la tradition africaine dans « Anorah l'Africaine » de Clément Bellegarde (*La Ronde* d'octobre 1899) ; ce qui entraîne une idéalisation de l'Afrique paradis terrestre dans l'imagination de beaucoup d'entre eux :

Il fallait souvent penser à la vieille Afrique, à la bonne terre nourricière où l'on était né, où l'on avait grandi dans la Sainte Communion des Eaux.

La Ronde, 5 décembre 1898

Mais le colon est une réalité qui ne semble pas être définitivement écartée et la crainte de voir revenir un maître, un colon en la personne du Français, se manifeste dans de nombreux écrits, entre autres dans le « Ralliement » du 14 avril 1897 :

Vous voulez faire revenir votre maître indigène et coupable votre maître qui, dans un pays sérieux aurait à traîner le boulet du forçat ; vous voulez par des moyens ignobles le monter sur ce même piédestal élevé où il est resté sept longues années.

Victor Lamour

Tandis que certains auteurs comme Chevry ou Félix Magloire se lancent dans des rétrospectives de la vie des flibustiers ou des boucaniers, de la Société domingoise, tandis que Georges Sylvain dans le numéro de *La Ronde* du 15 juillet 1901 évoque le statut politique des esclaves et des mulâtres après l'indépendance, en faisant largement état du préjugé de couleur, tandis que d'Ussol fait de temps à autre des relations de guerre d'indépendance, et que *Haïti littéraire et sociale* (décembre 1905) reproduit des petites conférences sur l'histoire d'Haïti, certains écrivains, par contre, se plaignent dans *Haïti littéraire et sociale* du 15 mars 1907 :

Nous vivons il n'y a pas à dire dans une scandaleuse ignorance du passé.

Pourtant, Fernand Hibbert se plaît, dans sa quête des ancêtres, à écrire sur « Un Nègre à la Cour de Louis XIII » et à faire publier ce récit dans *La Ronde* du 15 octobre 1901.

Héros historiques et littéraires

Nombreux sont les héros esclaves, ou les héros d'après l'indépendance. Cette prolifération s'inscrit dans la tentative de revalorisation du Noir et de fixation de ses racines ancestrales. *Haïti littéraire et sociale* du 20 janvier 1905 donne en exemple Booker Washington né dans l'esclavage et proclamé aujourd'hui le premier éducateur du monde.

Les héros Toussaint Louverture, Dessaline, Christophe sont l'objet de louanges incessantes par Timothée Paret, Charles Moravia, Edmond Laforest, Alcibiade Pommayrac, qui les associent aux aïeux, symbolisés par l'arbre, le palmier, le tronc mais aussi la flèche, le glaive, l'épée, et symbolisés par le Drapeau,

avec une connotation plus nationale et patriotique. Les « marrons » groupes d'esclaves révoltés sont l'objet des plus grands hommages.

François Xavier, dans *Haïti littéraire et sociale* du 5 mars 1906 éprouve le besoin de préciser que « les héros ne manquent pas à notre histoire ». À côté des héros historiques, se dressent des héros littéraires tels que Alexandre Dumas, Victor Hugo, Musset, Lamartine, Flaubert dont on ne manque pas de vanter l'excellence de leurs oeuvres et qu'on propose pour modèles aux Haïtiens.

Des modèles littéraires haïtiens apparaissent tels Oswald Durand. Dans *Les Variétés* du 20 décembre 1904, on a introduit une rubrique « Études et portraits des écrivains haïtiens ».

Amour déçu et impossible

Presque tous les numéros des différentes revues comportent un ou deux poèmes qui traduisent ce sentiment.

Cette glorification constante du passé témoigne d'un besoin d'établir une identité, de retrouver des racines qui ne sont pas si claires ni évidentes que cela. Dans *La Ronde* du 15 juillet 1901, J. Lhérisson semble dire que le mal de vivre actuel est causé par les conséquences de l'esclavage ; « Avant la déportation » c'était le paradis et maintenant c'est l'enfer. D'Ussol dans *Haïti littéraire et sociale* du 5 février 1905 insiste sur le sentiment d'abandon, d'être orphelins, sans identité, chosifiés que les Noirs esclaves éprouvaient.

Images de la réalité présente

Au cours de la période antérieure à 1880, nous avons vu que le contact des écrivains avec la nature se réduisait essentiellement à une attitude purement esthétique, distanciée de soi, comme si cette nature-là ne faisait pas partie intégrante de leur personnalité, comme s'il n'y avait pas de lien entre eux. Ils se présentaient comme « des voyeurs de la nature », des touristes. L'élément humain était très peu évoqué. Cette attitude persiste encore quelque temps après 1880. À propos de la campagne et du paysan haïtien, on trouve dans *Le Droit* du 29 octobre 1892 : « Je m'absorbais dans la contemplation de ce phénomène » — Album de F. Duplessis. Les journalistes qui s'inquiètent de ce que la campagne soit méconnue des citadins, les exhortant à s'y rendre, en font un récit digne d'une publicité touristique : G. Sylvain dans *La Ronde* d'octobre 1899. Ces journalistes-là font souvent preuve à l'égard des paysans d'une attitude tout à fait paternaliste. Le phénomène religieux du Vaudou, essentiel pour le paysan autant que spectaculaire pour le citadin avec son cortège de magie, de mystères et de plaisirs inavoués, suscitera de la part des auteurs les réactions les plus diverses, révélant ainsi les attitudes fondamentales de la bourgeoisie haïtienne à l'égard du peuple.

Dès 1880, la notion de « peuple » s'impose à la conscience des journalistes, qui n'ignorent pas bien sûr les débats sur le socialisme auxquels l'Europe du XIXe siècle se prête, ni les théories politiques ou philosophiques issues de la Révolution industrielle et élaborées par des hommes tels que Proudhon ou Marx.

Inutile de préciser les sentiments du journaliste haïtien représentatif de sa classe bourgeoise, à l'égard de cette réalité nouvellement envisagée :

Le peuple est un grand enfant qui pleure quand il lui manque du pain et qui rit aussitôt qu'il en a.
J. Chenet, « L'homme libre »
Les Gonaïves, février 1880

Les préjugés de « paresseux » caractérisent amplement le peuple : « Révolution et paresse » — les auteurs vont jusqu'à proposer une « Esquisse d'une théorie socialiste » : ce que nous appelons peuple, dans *Le Patriote* du 21 avril 1886.

Dans un premier temps, entre 1880 et 1905 environ, *La Ronde* et *Haïti littéraire et sociale* montrent le « Vaudou » comme étant un phénomène négatif véhiculé par des gens sans culture, primitifs. Cependant, certains s'efforcent d'en trouver une explication, mais dans le mépris et l'espoir que l'instruction viendra à bout de ces ignorances (cf. *Le Patriote* de décembre 1884) au point que l'on relève dans *Haïti littéraire et sociale* du 20 mars 1905 les exclamations suivantes sous la plume d'Hector Denis :

Ah ! Le Vaudou ! Voilà le mal ! Et combien ne faut-il pas plaindre l'ignorance des masses.

Cette attitude, bien que de moins en moins répandue persistera encore longtemps dans l'esprit de certains écrivains puis dans le journal *La Plume* de mai 1914 on trouve de telles affirmations dans « Instruction publique et culte Vaudou ».

Parallèlement à ces opinions, se développe un comportement de plus en plus favorable à l'égard du peuple en général, du paysan et du monde rural en particulier. Peu à peu, l'Haïtien fait corps avec la nature qu'il intériorise. La mer, les arbres, la montagne deviennent les symboles d'une réalité affective précise. Les écrivains s'incorporent à la terre et à ses productions. *La Ronde* ou *Haïti littéraire et sociale* portent dans leurs colonnes des rubriques telles que « Causeries agricoles » où l'on fait état, sur le mode scientifique, de la nature du sol, des moyens d'améliorer le rendement des productions. Aux environs de 1901, on observe que des Haïtiens notent une nostalgie certaine, des fleurs, des oiseaux et surtout des fruits propres à leur pays. Les hebdomadaires vers 1905 dressent souvent des nomenclatures de fruits que l'on trouve au pays. Le fruit devient le symbole de la femme aimée, sensuelle et surtout noire ; il y a néanmoins une évolution concernant la couleur de la femme. Le Vaudou trouve de plus en plus d'« adeptes intellectuels » : essai de rationalisation du phénomène religieux, intérêt dans les danses, les chants, tentative de valorisation de la magie, des sorciers, des charmes (cf. *L'Essor*, février 1913, article de Théo Léchoux, « Impressions vaudouesques »). On s'attache à décrire les personnages principaux de la campagne : le Samba « conteur et chanteur, troubadour de nos plaines et de nos montagnes », animateur de la vie collective ; le sorcier. Les récits empreints de sympathie concernant les couples de paysans foisonnent : la femme travailleuse mais dévouée à son mari, le mari rusé et paresseux, bernant le curé, menant une vie fruste et difficile ; le pêcheur Yvon, Démosthène, le voleur de poules dans les contes. Les grand-mères ou vieilles bonnes initiant les jeunes aux contes charmeurs d'enfance (cf. *L'Essor* — conte de Léon Laleou, août 1912). La femme aimée est souvent une jeune paysanne, fringante, allant laver le linge au ruisseau ou déambulant, perchée sur un âne, vers le marché. La vie campagnarde à travers les fêtes patronales, les coumbites commencent à faire l'objet d'articles et de récits. Les divinités de la mythologie vaudouesque animent favorablement les poèmes ou les contes. Ce mouvement d'identification au peuple est perçu aussi, timidement dans un premier temps, dans l'évocation des différentes couches populaires citadines.

L'acharnement à vouloir défendre le peuple est à la mesure de la violence qu'on utilise ailleurs à le condamner.

Ceux qui frappent l'attention du journaliste d'abord, ce sont les marginaux : artistes (« le violoniste » — *La Ronde*, octobre 1898), les infirmes, les mendiants. Puis nous voyons apparaître quelques informations concernant les chômeurs dans *Haïti littéraire et sociale* du 20 mars 1906 — « les sans-travail » de R. Wachter. « L'ouvrier haïtien » est valorisé par Antoine Laforest dans *Haïti littéraire et sociale* du 5 novembre 1908 ; c'est l'apparition timide de la conscience que certaines classes d'hommes peuvent exploiter de plus faibles. Dans *Haïti littéraire et scientifique* de février 1912, Edmond Laforest critique le Syrien venu exploiter l'Haïtien. Les femmes du peuple sont évoquées dans le rôle de bonnes, de domestiques avec de nombreux détails décrivant le milieu repoussant dans lequel elles vivent (cf. *Haïti littéraire et scientifique* de décembre 1911) ; le ton de pitié, paternaliste domine la description de ces classes. Un autre type de femme revient souvent, ce sont les prostituées. Ensuite, on ose parler des fêtes et réjouissances typiquement populaires, décriées par l'éducation bourgeoise, tels les carnavals (cf. *Haïti littéraire et scientifique* 1906 — *L'Essor*, février 1913, Émile Dorsinville). On oppose même la ville à la campagne ; la ville associée à la culture française semble être vécue comme source de difficultés insurmontables, de contradictions sans fin. On cherche refuge à la campagne (cf. *L'Essor*, juin 1912).

L'année 1906 a été propice à l'expression de la volonté de certains écrivains de s'identifier au peuple, de voir la réalité humaine et les composantes de leur société. Dans *Haïti littéraire et sociale*, 5 juillet 1906, on reproduit un extrait de *Autour de deux romans* de Frédéric Marcelin qui critique ainsi ses détracteurs :

> *S'inspirer de nos vieilles coutumes, peindre notre mentalité, présenter le tableau réel, photographique de nos passions, de nos préjugés, de nos vertus, ne leur paraît pas oeuvre sérieuse. C'est surtout une besogne qu'il ne faut pas encourager parce qu'elle est révolutionnaire au premier chef d'un état social à aménager.*

Son désir d'une littérature sociale, et nationale par la même occasion s'exprime timidement par une tournure négative, par l'emploi de mots abstraits.

Si l'on observe *Le Petit Haïtien* du 22 août 1906, Serge Flore dans l'article intitulé « La littérature qu'il nous faut » se montre plus précis, plus convaincu et plus engagé que Frédéric Marcelin :

> *Il faut que chaque oeuvre désormais nous arrive chargée de documents sur notre société, il nous faut des observateurs sagaces de la réalité contemporaine.*

On croirait lire certaines pages d'Émile Zola, et de sa théorie naturaliste. Il se plaint de la stagnation dans laquelle gît le pays et pense que l'observation de ce qui est, constituera le moteur d'une amélioration. C'est avec Duraciné Vaval dans *Haïti littéraire et sociale* du 20 mars 1907 que l'identification avec le peuple haïtien est claire et nette :

> *Mais quoi ? Ne parlons-nous pas journellement le créole ? Pourquoi avons-nous donc honte d'écrire en cet idiome ? [...] Le peuple apprend avec beaucoup de facilité ce langage qui est son langage [...] Nos littérateurs ont tout à gagner en écrivant des ouvrages en idiome maternel [...] Une des causes principales, qui nous empêchent de sortir de la « domesticité littéraire » provient de ce que nous ne traduisons pas dans une langue spéciale à nous, les efforts et les tendances de la pensée nationale [...] La littérature d'un peuple doit être l'expression sociale de ce peuple. Elle doit être le miroir où se reflète avec vivacité ses mouvements changeants et ses idéales aspirations.*

Son principal adversaire est Georges Sylvain pour qui seules les valeurs de la civilisation française importent. Les poètes et écrivains français sont constamment cités en exemple. Et d'ailleurs l'ensemble des écrivains haïtiens, même si certains s'en défendent, sont largement influencés par les différents courants littéraires français : Romantisme — Naturalisme — Symbolisme. Georges Barral, homme de lettres français, se préoccupe d'ailleurs de faire éditer certaines oeuvres d'écrivains de langue française à l'étranger et ce depuis 1897 (cf. *Haïti littéraire et sociale* du 5 juin 1908). Dans *Haïti littéraire et scientifique* du 5 mai 1912, on note l'existence d'une association franco-haïtienne.

Entre 1880 et 1915, les contes sont directement inspirés de la tradition, soit récemment inventés, connaissent un succès croissant. L'origine orale des contes facilite l'introduction de phrases créoles dans les textes (cf. *Haïti littéraire et sociale* du 5 mai 1905 — Nouvelles de Loustau « Chacha »). On assiste d'abord à la traduction française de contes créoles « Bouqui et Ti-Malice ». On relève des « Haïtianides », on parle « d'Haïtianités » dès 1905. On valorise le créole dans des textes didactiques. On relève dans le numéro du 20 août 1907 d'*Haïti littéraire et sociale* un conte créole d'A.F. Battier exprimé en français, à la manière d'une fable de La Fontaine. Dans le même périodique, on publie le 5 septembre 1907 « Choucoune », poème d'Oswald Durand écrit en créole. Puis le 5 mai 1908, le même périodique offre à lire des vers créoles retrouvés, écrits par un colon, traduits en français (OTHO « Toujours plus haut »). Parfois même on relève un texte créole avec sa transcription française à côté (cf. *La Plume* du 6 novembre 1915, Alain Clérié, « Le lion et l'âne »). Dans *La Plume* du 11 juillet 1914, on note des blagues en créole.

Peu à peu, la langue nationale est reconnue sans pour autant avoir acquis droit de cité ; mais à partir de cette libération pourra s'édifier une littérature haïtienne. Une ouverture s'effectue vers les îles voisines puisque Duraciné Vaval, le 20 mars 1907, cite dans *Haïti littéraire et sociale* l'exemple de l'île de Curaçao où la masse exprime ses pensées, ses sentiments en papiamento (on enseigne à le lire et à l'écrire). Il faudrait évoquer la différence d'attitude entre les colons anglais et les colons français par rapport à la langue et la culture. Les Français assimilent mais pas les Anglais. Ce n'est peut-être pas un hasard si le 5 septembre 1907 un mouvement de solidarité dans le créole s'exprime avec les îles voisines dont le journaliste guadeloupéen Adolphe Lara se fait l'interprète dans son article « Littérature créole ».

Le nationalisme haïtien se réveille, nous l'avons vu, sous la menace d'une mainmise américaine. Il se rebelle contre le droit de regard des grandes puissances sur les petites. Dans *Le Petit Haïtien* du 22 août 1906, Serge Flore exprime déjà l'idée d'une « fédération antiléenne au moyen d'un rapprochement politico-économique de toutes les îles » ; malheureusement, il ajoutait « dont Haïti serait à la fois le coeur et la tête ». Ce besoin d'hégémonie, alors qu'Haïti est près d'être asservie, n'est sûrement pas fait pour rassurer ses voisines.

On note un progrès de plus dans l'acceptation des réalités, c'est d'avoir permis à quelques femmes de s'exprimer. On lance même un appel dans un périodique invitant les femmes qui ont quel-

que chose à écrire, à se présenter.

Mlle Liane dans *La Ronde* du 5 mai 1898 écrit une lettre assez ambiguë parce qu'elle tient un discours à la fois très conforme aux préjugés et aux désirs de l'homme traditionnel, et à la fois quelque peu féministe où l'on perçoit un semblant de révolte. *Haïti littéraire et sociale* offre à lire des poèmes ou contes poétiques écrits par Myriette, Luce Archin Lay, Carmen de Cé où la femme est comparée à un oiseau victime de l'oiseleur et mourant d'amour. La femme est toujours confinée dans un rôle d'ange du foyer, fragile, reproduisant les schémas traditionnels. Quand un homme, le 20 août 1905, dans *Haïti littéraire et sociale* parle des femmes, il les trouve jalouses et vertueuses, désintéressées et dévouées jusqu'à la bêtise. Un autre, Gaston Dalencour dans *Haïti littéraire et scientifique* du 5 mars 1912 pense qu'elles sont responsables des malheurs de l'homme, car « à l'école du patriotisme, elles sont les maîtresses et les hommes leurs élèves. »

Par contre, le 15 octobre 1900 *La Ronde* donne la parole à un homme qui se distingue nettement de l'ensemble ; il s'agit de Duval, qui demande l'égalité absolue des femmes et des hommes, l'union libre, après avoir fait le compte rendu du Congrès international des femmes.

En 1907, une conférence pose la question de savoir si le féminisme existe en Haïti (cf. *Haïti littéraire et sociale* du 5 juillet 1907) tandis que le même périodique, le 5 septembre 1906, par la voix de Dora, met au point les revendications féministes dans le monde, mais s'abstient de parler des femmes en Haïti. Enfin, dans *Les Variétés* du 20 janvier 1906, Yvette parle du féminisme associé à la réhabilitation des Noirs aux U.S.A., elle évoque la solidarité des femmes blanches avec les femmes noires contre les hommes blancs.

Les discours officiels des femmes ou des hommes sur les femmes n'apportent absolument rien à la connaissance des femmes. Ils sont le prototype de tous les discours qu'on tient à la même époque, dans tous les pays, chez les femmes d'une même classe, la classe bourgeoise.

Conclusion : ébauche d'un « moi » haïtien

Au début, l'écrivain haïtien ne semble exister que par référence aux Français, se déterminer qu'en fonction du jugement des Français qui lui dictent leurs critères des valeurs.

La conquête du « moi haïtien » est l'histoire d'un long cheminement vers la coupure du cordon ombilical qui lie dans une relation d'étroite dépendance Haïti et la France. Pour recouvrer leur dignité, les écrivains tirent gloire des luttes de l'Indépendance qui ont écrasé dans le sang des Français. Mais tout en ayant donné libre cours à la haine, ils n'ont pas perdu l'admiration à l'égard de l'ancien maître. C'est ce qui est à l'origine du drame, des tiraillements, des ambiguïtés, et c'est ce qui fait que la dépendance intellectuelle, morale ou psychologique demeure intacte.

Mais n'est-ce pas aussi cette même dépendance intellectuelle à la faveur du développement de certaines idées progressistes en Europe (socialisme, anthropologie, antiracisme, naturalisme) qui va permettre à une certaine catégorie d'Haïtiens d'amorcer une libération de soi, de sa propre personnalité par l'acceptation, de plus en plus précise, de la réalité objective haïtienne : le paysage physique, le peuple et son langage créole. Il faudra qu'un long temps s'écoule avant que les mots français finissent pas « dire » le pays, la montagne, le soleil, la rivière, les rues ou les gens d'Haïti, avant que les mots français recréés par l'expérience, le passé, l'histoire, la sensibilité, la chair propre au peuple d'Haïti donnent naissance à des oeuvres qui ne soient pas des plagiats mais originales, troublantes et dignes d'intérêt pour le lecteur.

Entre 1880 et 1915, une lutte serrée se livre pour savoir s'il peut exister une littérature nationale ou non. Les tenants d'une littérature nationale sont représentés par Duraciné Vaval, Dantès Bellegarde. Dans *Haïti littéraire et sociale*, Etzer Vilaire écrit : « Georges Sylvain est le plus français de nos poètes » ; et Duraciné Vaval ajoute : « Oswald Durand est le plus Haïtien de nos poètes ».

Cette ambivalence, on la retrouve dans les manifestations de la personnalité où le puritanisme a trouvé un moule facile qui projette sans cesse des dissociations manifestes telles que : chair-esprit, rêve-réalité, raison-affectivité ; chair-réalité-affectivité sont vécus dans l'inconscient comme négatifs par opposition à esprit-rêve-raison, éléments positifs, valorisants d'après l'échelle des valeurs inculquée. L'opposition victime-bourreau est très présente dans presque toutes les oeuvres littéraires.

La difficulté de reconnaître le réel, de le vivre est certes une attitude très romantique, presque propre à l'ensemble des artistes, mais ici est si forte qu'elle doit être liée d'une certaine façon à la déportation, à l'esclavage et aux traumatismes du déracinement qu'ils présupposent : présence aiguë de la cruauté, de la douleur, de la souffrance comme une obsession dont on ne parvient pas à se délivrer, sentiment d'être orphelins, la mère est reléguée dans l'imaginaire en Afrique ; le père, l'autorité font souvent défaut ; en tout cas ils sont problématiques. La fixation au passé, comme si une part importante de soi y était bloquée, se manifeste par la quête des héros historiques, le rappel des luttes de l'indépendance. L'équilibre d'une personnalité suppose la reconnaissance et la valorisation de ses ancêtres. À travers la valorisation de certains écrivains comme Oswald Durand ou Etzer Vilaire, on assiste à la formation de héros plus actuels nécessaires au renforcement du patrimoine ancestral. Bien sûr, les modèles étrangers demeurent. Le sentiment d'être orphelin et l'exil qui ponctuent l'imaginaire haïtien expliquent précisément cette fixation au passé, cette quête d'une mère et d'un père perdus et jamais retrouvés.

Si au début le sentiment d'autodévalorisation ou d'autodépréciation était constant, c'est qu'il n'existait aucune autre alternative que de chercher à égaler l'ancien maître. Ce dilemme se résoud progressivement dans l'affirmation de la différence d'où, à un moment donné, s'est fait jour le besoin de solidarité avec les autres Antilles, qui ont vécu le même passé, qui partagent la même histoire qu'Haïti.

Images de la femme entre 1885-1915

Nous partons des recherches effectuées précédemment relatives à la période 1835-1885 qui mettent clairement en évidence une opposition entre la femme noire et la femme claire. La femme noire qui nécessairement appartenait à la classe populaire en tant que paysanne, domestique ou prostituée était incarnée, vivante, dynamique, associée aux images de « fruits », littéralement au service de l'homme et soumise à ses ordres. Alors que la femme claire ou blanche, appartenant à la bourgeoisie, se présentait très idéalisée, désincarnée, sans consistance, éthérée, dotée d'une fonction plus affective que

sensuelle. On observe une ou deux exceptions à cette loi, notamment Oswald Durand chez qui la dichotomie est plus nuancée, faisant figure de précurseur pour son époque. Cela vient de ce que son sentiment de classe est moins fort chez lui que chez la plupart des écrivains de sa génération. Sa biographie l'explique très justement. On rencontre donc chez lui des femmes noires idéalisées qui ont déjà les caractéristiques maternelles des femmes claires, des femmes-tabous.

Pourquoi la femme blanche d'abord (la claire, la bourgeoise ensuite), est-elle vécue comme tabou, dotée de tous les fantasmes maternels de reine, de douceur, de paix, de fragilité ? Pour en trouver l'explication, il faut partir de la condition de la femme blanche sous l'esclavage : elle est d'abord l'épouse du maître blanc, elle est maîtresse elle-même ; elle est en haut de l'échelle sociale, elle a la puissance et le pouvoir, du moins sur les esclaves. Il n'est donc pas question pour l'esclave noir de réaliser la possession sexuelle de sa maîtresse, de la femme blanche, sous peine de mort, qui alimentera en rêves, en fantasmes seulement l'imagination du Noir. Tandis que le maître blanc avait tous les droits sur la femme noire dont il usait et abusait. Cet état de fait a considérablement entretenu les images de femme noire objet de sexualité, doublé du sentiment de mépris d'ailleurs et de femme blanche non sexualisée, inaccessible. Ces images ont nourri et nourrissent encore l'inconscient collectif d'une société. En fait, pendant longtemps, les écrivains n'ont fait que perpétuer et rejouer les fantasmes de l'homme blanc.

Au cours de la période précédente dite romantique, l'attitude des écrivains à l'égard des deux types de femmes, leur manière de les décrire, étaient très spécifiques. En effet, la description de la femme claire (blanche ou mulâtresse) supposait d'abord que cette femme appartînt au monde bourgeois ; elle avait de « la classe », presque insaisissable, désincarnée. Le flou, et le vague dominaient l'évocation. Elle est passive, associée aux images de « lune », « étoile », « astre », « oiseau », « fleur », frêles créatures, fillettes ou reines, idéalisées, presque pas sensuelles, dont on n'envisage jamais la possession sexuelle. Elles sont représentatives exclusivement de fantasmes maternels, de femmes-tabou, destinées à rassurer, à apaiser, à calmer la douleur, à procurer la joie.

Par contre, la femme noire faisait partie d'un milieu exclusivement populaire : paysannes, laveuses, domestiques ou prostituées. Les représentations qui caractérisent cette femme sont très réalistes, rythmées, inscrites dans le mouvement ou l'action, liées à ce qui se mange, aux aliments, aux fruits, symboles de la possession. Un autre élément caractéristique de cette vision, c'est la fragmentation du corps : chaque partie du corps est l'objet d'une image. Par ailleurs, l'auteur s'adresse à elle dans ses peines sous forme d'ordre ; en effet, la femme noire de classe sociale inférieure est celle que l'homme étreint d'autorité.

Désormais, nous allons voir qu'au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, ce schéma tend à se modifier. Les écrivains commencent à attribuer les caractéristiques de la Noire à la Claire, et réciproquement.

Voyons dans un premier temps ce que deviennent les femmes noires.

Femmes noires (dans les périodiques et oeuvres poétiques)

D'abord, elles sont beaucoup plus fréquemment chantées qu'au cours de la période précédente.

Les paysannes ont les plus grandes faveurs de nos écrivains. Elles sont présentées parfois dans leur fonction, leur travail, toujours de façon réaliste, et en mouvement souvent associées au rythme allègre du poème :

Jeantine la griffonne
Droite sur sa macoute
On l'entend crier après son âme
Le couple content va vendre la banane
Elle chante.
Tertulien Guilbaud (Paysan, Paysanne)

Un style narratif présente une paysanne en train d'arracher les légumes et dans ce cas, elle est non seulement associée aux « aïeux de la race africaine » mais encore à la fertilité de la terre, éléments qui rappellent les fantasmes maternels. Ce n'est pas un hasard de constater que la sexualité de cette paysanne est édulcorée par l'auteur qui ne la voit plus comme une femme à posséder mais comme une mère. « La voix charmeuse des sirènes » est une image qui caractérise assez bien l'aspect maternel de la femme : elle évoque la vieille bonne ou la grand-mère berçant le bébé avec des contes :

La payse est venue arracher les légumes
Et j'écoutais sa voix charmeuse de sirène
Invoquer les aïeux de la race africaine
Pour la protection des champs ensemencés.
P. Bréville
« Pour les Dieux de l'Afrique »

Une autre fois, l'auteur, comme par le passé continue à donner des ordres à la paysanne, montrant par là qu'elle est, de par sa classe, entièrement à sa disposition et, pendant qu'elle coupera et cueillera, l'auteur dit :

Je cueillerai sur tes lèvres puissamment brunes
Des moissons de baisers frais comme des clairs de lune
Duraciné Vaval — « À la campagne »

L'image « comme des clairs de lune » est intéressante. On commence à associer à la sensualité, à la Noire, « la lune » qui auparavant était un symbole réservé aux femmes inaccessibles, idéalisées, donc aux Claires. Il ne faut pas oublier la « Reine-danse aux poses lascives éveillant la concupiscence » chez Vilmenay — « La surprise ».

Précisons néanmoins que la plupart du temps, la paysanne est présentée comme étant observée par l'écrivain, littéralement à sa disposition :

Mets ta robe d'indienne
Ton collier de corail, ton tignon de Madras...
Je verrai de très loin l'éclat de tes dents blanches
Dans ta face camuse et couleur de la nuit.
Dominique Hippolyte,
« Laetitia la Noire »

Toutes les caractéristiques de la Noire se retrouvent ici, mais apparaît une image nouvelle, celle de la « nuit » réservée d'ordinaire aux femmes inaccessibles. Nous pouvons fournir d'innombrables exemples : chez Arnold Laroche, *Ma Griffonne* ; chez Oswald Durand, *Idalina* ; A.F. Battier, *Le Vrai Ouanga* ; chez Edmond Laforest, *L'Aurore* ; chez Luc Grimard, *Fleurs des champs*, *Corbeille de fruits tropicaux* ; chez Oswald Durand avec *La Brune Jardinière* ou Damoclès Vieux avec *Fleurs de Campêche* où des images de « fées », de « reines », de « fleurs », d'« étoile », d'« oiseaux », de « miel », d'« aube », d'« aurore », de « rêve », de « rosée » viennent nuancer

considérablement la vision traditionnelle de la femme noire. Dès cet instant d'ailleurs, elle devient plus passive dans l'imagination de l'écrivain, et sa sensualité moins agressive.

Ensuite, la femme noire est incarnée souvent chez les *laveuses*, qui, en fait, sont des domestiques mais hors du contexte de la maison. Les écrivains, la plupart du temps, les décrivent avec une nuance maternelle, les associant à l'Afrique mère. Nous le relevons chez Tertulien Guilbaud avec son poème *Les Trois Rivières* :

Tes laveuses...
Ô les beaux seins dorés et tout gonflés de sève...
De ce farouche amant, la terre fécondée
Sent ses vastes flancs où le germe a fermenté
Tressaillir du frisson de la maternité.

ou bien chez Oswald Durand avec *Les Laveuses de Mando* :

Égrène, ô négresse
Ton rire vermeil
Épands ton ivresse
Sous le chaud soleil.

ou bien encore chez Louis Servile, *Les Laveuses* :

Les laveuses aux dents blanches sont presque nues
[...]
Elles sont douloureuses, nostalgiques des terres guinéennes.

l'image du « bijou » caractéristique des femmes-reines apparaît ici. À lire aussi, *Paysages* de Justinien Ricot.

Les marchandes ambulantes des villes constituent un lot important de femmes noires. On trouve parmi elles, la vendeuse d'huile dans le poème *La Femme en bleu* de Charles Moravia, la vendeuse de café dans le poème *Trieuses de café* de Victor Mangonès, *La Marchande de sucreries* du même auteur. Les auteurs à partir d'une description outrancièrement naturaliste, à partir des odeurs du corps, de la saleté, du dégoût, s'ingénient à traduire une sensualité presque morbide, car on peut y déceler du mépris.

Quant à la vendeuse de poissons « Ti-Leya », récit de Maurice Tlech, sa sensualité est associée « à la mer cruelle et douce à la fois », « aux fruits et aux fleurs », et sa peau est « diaphanisée d'aube », autant d'images exprimant le fantasme maternel. C'est ainsi qu'on finit par rencontrer des filles du peuple à « la peau ambrée, ou velours de pêche mûre », des filles par conséquent métissées.

Parmi les domestiques, à proprement parler, qui sont constamment présentes dans la littérature romanesque (à voir plus tard), on trouve « la vieille esclave victime des cruautés du colon », « la vieille Mouna qui tire des contes », « la jeune esclave s'imaginant qu'elle est aimée de son maître par les coups et les baisers qu'elle reçoit » (cf. Oswald Durand, *Amour d'esclave*). La vieille bonne dans *Vieux contes* de Léon Laleau, est présentée sour un double aspect, sévère, rigide, virile quand elle ne lit pas les contes, et complètement transformée en « bonne mère » lorsqu'elle raconte des histoires « rire doux, câlinerie onctueuse, caresse de ses doigts veloutés ».

Il est clair que ces femmes vieilles et noires reflètent des images maternelles assez réalistes, « l'ancêtre, la négresse aux puissantes mamelles ».

Les prostituées sont souvent évoquées. Justin Lhérisson les compare à une « rose flétrie », image maternelle ; Félix de Saint-Laurent à des vierges « aux fronts pâlis » ; Charles Moravia au « clair de lune », images de douceur, d'apaisement, d'asile. Quant à Oswald Durand, Marceau Lecorps nous signale :

Vous connaissez aussi l'examen de la prostituée Flora que l'auteur honteux n'a jamais osé éditer, mais que tous presque nous avons lu dans ce recueil privé de poésies que l'on garde chez soi, loin des yeux innocents, dans quelque coin perdu de notre vieille armoire.

Dans une autre catégorie sociale, nous rencontrons les boutiquières ou couturières, très répandues dans les romans. Elles appartiennent à une classe montante, dont les écrivains parleront de plus en plus. « La femme haïtienne est une grande débrouillarde » écrit la Forêt Noire, pour définir cette catégorie sociale. On verra souvent des mères veuves « trimant du matin au soir sur leur machine à coudre » pour élever leurs enfants. On précise aussi dans un périodique qu'« il est rare que la femme du "tchonnel-bohême" ne tienne pas une boutique où elle se tue à force de travailler tandis que son seigneur et maître, arpente nonchalamment le bord de mer en quête d'une bonne aubaine ».

Antoine Laforest dans *Entre l'arbre et l'écorce* présente une femme régulièrement battue par son mari, et que l'auteur prétend défendre. Or, elle ne supporte pas que son mari ait cessé de la battre, conclusion : « Elle me hait encore la rude écorce ».

Dans une nouvelle « Chacha », Lousteau décrit de manière très réaliste une femme mariée, vendeuse dans une boutique :

Mme Tyrlin était une jolie petite femme, accorte, grassette et rieuse. Elle avait un teint duveté de beau fruit, des dents blanches, des fossettes tentantes et des hanches prodigieuses.

Quant à Lili, la fille dont la mère trime du matin au soir, elle n'aspire qu'à une chose, s'intégrer à la classe bourgeoise, c'est pourquoi elle rêve ; elle se voit :

une brune épousée en peignoir blanc
telle une aisée bourgeoise faisant à son aimé de ses deux bras d'ébène une chaîne d'amour.

Dans ce cas, l'auteur compare Lili à « un oiseau », ou à « une mer voluptueuse », fantasmes maternels.

Le mariage peut donc être pour une femme le moyen d'accéder à l'honorabilité, à la classe respectée, la bourgeoisie.

Un nombre croissant de femmes noires sont présentées comme appartenant à ce monde. La description faite par les auteurs est généralement fragmentée : sourire, regard, front, oeil, voix, cheveux, mains, épaules, peau, sont les parties du corps les plus souvent évoquées. Le feu du regard mêlé à la douceur, la souplesse des hanches, la peau fruitée sont des constantes de la description, de même que le port des bijoux, et la recherche vestimentaire. Qu'elles soient jeunes filles, femmes ou mères, elles ne sont plus objets de possession. Elles deviennent femmes-tabou aux fonctions essentiellement maternelles, aux images très significatives « yeux noirs profonds comme la mer », « regards impérieux » :

Ta voix a la douceur des souvenirs lointains
Elle me pénètre et me fait oublier mes chagrins.

Mains d'infants d'Espagne ou d'archiduchesse pour panser les blessures...

Ton corps comme un lis vacillant sur sa flexible tige, tandis que je mettrai dans ma main ta main brune.

« aurore, nuit, clair de lune ou étoile » sont associés à ces nouvelles femmes.

Quant aux femmes-légendes, fées ou sorcières noires, muses, elles présentent un caractère viril ; la « Cymmby Noire » de J.J. Vilaire est « une bouche assoiffée avec des dents de roc farouche, nageuse au sein ferme, amazone, maîtresse du fleuve ». Et la « muse » de Thales Manigat est une « brune Diane Chasseresse, chaste et divine, sensuelle payse au teint d'ébène velouté ». Elles réunissent les caractéristiques des deux types de femmes évoqués plus haut.

Les écrivains ont souvent besoin de faire allusion à l'alternance noire-blanche, soit pour préciser qu'ils les aiment toutes les deux, soit pour rejeter la Blanche en faveur de la noire.

Il arrive parfois que certains poètes établissent des caractéristiques, des distinctions précises pour trois catégories de femmes. Il suffit de se référer à Pierre Bréville avec son poème *Les Chants d'automne par Isnardin Vieux* ou à Ernest Douyon avec son poème *Appétit*.

Au fur et à mesure que la femme Noire accède à la classe bourgeoise, elle épouse non seulement les préjugés sexuels, moraux de cette classe, mais elle endosse toutes les caractéristiques de la femme claire. Le statut d'épouse ne fait que la confirmer dans une fonction de femme-tabou pour l'homme, expression de fantasmes maternels.

Vivre la femme noire comme mère signifie aussi un plus grand enracinement dans sa propre société et dans sa propre terre. C'est la démarche déjà amorcée par le peuple haïtien.

Femmes blanches ou claires (dans les périodiques et oeuvres poétiques)

On repère la femme blanche, à l'évocation d'un détail corporel : yeux bleus ou blonds cheveux, ou chair blanche. Il y a d'abord des figures de femmes liées à l'autorité, comme les femmes ou filles de colons :

> *Les femmes, ces mijaurées cruelles qui savent se faire servir, comme dessert à la fin d'un repas copieux quelques flagellations d'esclaves, sont d'une ignorance inimaginable. C'est Moreau de Saint-Méry lui-même qui le proclame.*
>
> *Dantès Bellegarde, La Société de St-Domingue*
> *Haïti littéraire et sociale*, 20 octobre 1905

L'auteur exprime la haine à l'égard de ces femmes dont il brosse un portrait peu flatteur. Il les présente comme des femmes sans esprit et sadiques, monstres de cruauté. Certains auteurs ont parfois une vision totalement différente en ce qui concerne la fille du colon, ainsi que le démontre Justin Lhérisson dans son poème *La Fille du planteur* :

Tu ne sauras jamais beau noir combien je t'aime
Sur ta souffrance extrême, ma souffrance se penche
Souvent en sanglotant...
En songe tu dois voir une blanche inconnue
Dans ta coupe verser une goutte de miel
Et te montrer du doigt une étoile en la nue

Ici nous avons affaire à une image de mère idéale, de bonne mère compatissante à l'égard de son enfant malheureux, dont la fonction est de soigner, de guérir, d'apaiser, et de guider. Le « miel » est le symbole de l'apaisement, et « l'étoile » celui de la science, de la morale, de la connaissance. Le poète s'identifie à la femme blanche pour exprimer sa solidarité avec l'esclave noir.

Félix de St-Laurent avec son poème *Pour Mme Louis XVI* chante une femme de roi : « beauté d'astre novueau », déesse, naïades, vénus.

Quant à Seymour Pradel, il a écrit une série de poèmes consacrés aux princesses de l'antiquité grecque. Ce sont des statues évoquées à la manière parnassienne, très sculpturale. Il les voit bien en chair, sensuelles jusqu'à la cruauté, reines et mères apaisantes, très actives, parées de vêtements ou de bijoux qui dénotent leur classe sociale. Elles cumulent les images de « bonnes mères » et de « mauvaises mères ». Elles ont les carctéristiques de la femme noire et de la femme blanche traditionnelles.

Fernand Brissette voit dans Vénus « un modèle » (poème), beauté idéale dispensatrice de bonheur.

De nombreux poètes ont été sensibles à la Vierge Marie, femme à la sexualité inexistante, image de « bonne mère » par excellence : Louis Borno, Etzer Vilaire, Ernest Douyon qui évoquent cette madone et reine idéale, inaccessible, sous forme d'images telles que l'« aube », l'« étoile », « les fleurs », « les bijoux ». L'évocation de cette femme est globale, non fragmentée. La vierge catholique a alimenté les légendes locales puisque on signale un pélerinage à Ville-Bonheur. Associée à l'eau de la rivière qui guérit les incurables, elle donne vie et santé ; c'est encore une image de mère idéale.

La Nymphe créole de Mariani (par Émile Marcelin) qui possède en gros les mêmes qualités que la précédente est toutefois nuancée de caractéristiques de la femme noire : « étrange déesse, impérieuse et capricieuse », « charmeuse aussi », on la dit d'un teint d'ambre avec de grands yeux noirs, une bouche aux lèvres roses et sensuelles, de petites dents semblables à des grains de riz... Elle possède le don de métamorphoser les imprudents en couleuvre... La description fragmentée du corps témoigne de ses composantes sensuelles.

Excepté un ou deux exemples de femmes du peuple, tel que « Miro », la petite pêcheuse blonde bretonne par Odilon Archer qui la dépeint à la fois sensuelle, douce et apaisante, la majorité des femmes évoquées sont des bourgeoises, mulâtresses claires ou foncées, affublées des mêmes préjugés anti-sexuels que les Blanches traditionnelles et bourgeoises.

Les salons, les bijoux, les dentelles, les alcôves sombres conditionnent la description de ces femmes, vécues le plus souvent comme des petites filles fragiles, à protéger, ou des femmes destinées à calmer, protéger, adoucir, faire oublier les maux ; dans les deux cas, les auteurs les ressentent vierges.

Probus Blot, *L'Âme en péril*, s'exprime ainsi :

Et vos yeux s'ouvraient bleus et purs comme des fleurs
[...]
Rose qui meurt fragile, diaphane.

ailleurs, c'est un lis froid, impassible, inaccessible.

Idéologie féminine dans le roman haïtien

Une idéologie est l'ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une société à une certaine époque. L'idéologie d'une société est naturellement reflétée dans sa littérature. Les critiques littéraires marxistes affirment que la littérature projette en fait l'idéologie de la classe dominante de la société : elle fait partie de la « superstructure » de la société, c'est-à-dire elle représente cet élément dans la structure complexe de la société caractérisé par le fait que l'exercice du pouvoir par une certaine classe sociale sur les autres est perçu comme un phénomène naturel ou bien n'est pas perçu du tout. Néanmoins, cette idéologie comporte également des vues opposées à celles de la classe dominante. Pour le romancier, c'est justement son art qui lui permet de se distancier des idées de sa propre classe afin de nous révéler les limites de cette idéologie [1].

L'idéologie de la femme dans le roman haïtien est certainement l'idéologie de la classe dominante en Haïti, un fait qui n'est pas surprenant lorsqu'on se rend compte que le roman en Haïti a toujours suivi la tradition réaliste. Comme toutes les publications sont généralement faites en français, langue officielle du pays, et que le peuple, ne parlant que le créole, est analphabète dans les 85 %, le romancier, par définition, fait partie de la classe des intellectuels ou classe dominante, comme son public d'ailleurs.

Plus que le poète ou le dramaturge, le romancier est isolé en Haïti. Car le poète peut théoriquement adresser une large audience quand ses poèmes sont traduits en chansons populaires, tel « Choucoune » (1869) d'Oswald Durand par exemple ; et le dramaturge, à travers son art audio-visuel, peut également atteindre le peuple, comme l'atteste la popularité de la pièce de Frankétienne, *Pélin Tèt* (1978). Mais le public du romancier, soit qu'il écrit en créole ou en français, se restreint à la petite frange de la population qui sait lire et écrire, et qui constitue essentiellement l'élite.

par Régine Latortue

Mon étude sur l'idéologie de la femme dans le roman haïtien révèle que son image reflète adéquatement l'idéologie de caste de la société. Cette étude m'a tout naturellement poussée à prêter attention premièrement à la représentation de la femme dans le roman comme miroir de la condition actuelle de la femme en Haïti, et deuxièmement à la voix de la romancière haïtienne. En effet, la représentation de la femme dans la roman varie selon le genre de l'auteur. Les romanciers présentent rarement la femme comme le personnage principal de leur oeuvre : une attitude qui reflète strictement l'image que se fait de la femme, la bourgeoisie. Ce qui s'offre au lecteur, le plus souvent, est le choix impossible entre « l'ange » et la « bête ».

L'uniformité dans la définition de la femme dans le roman haïtien selon deux stéréotypes classiques est d'autant plus intéressante qu'elle est comme une effluence du rôle domestique de la femme dans la société ; le phénomène est corroboré par la description physique de la femme autant que par sa couleur. Dans le stéréotype d'« ange », la femme est généralement paysanne ou prolétaire, noire de peau : elle a « la peau noire très fine » comme Annaise dans *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain ou « la peau d'un noir riche » comme Claire-Heureuse dans *Compère Général Soleil* de Jacques Stéphen Alexis. Ces femmes entretiennent un rapport spécial avec la nature, un rapport inaccessible à l'homme. En fait, elles sont la nature même, elles connotent la mère tellurique telle Céline dans *La Case de Damballah* de Roger Savain avec sa « peau noire [...] douce comme la nuit tropicale » : « Céline était une belle négresse, saine et forte. Fruit incestueux des grands pins et de la terre brune et grasse, elle avait leur parfum et leur sauvage luxuriance [2]. » Pour Hilarion dans *Compère Général Soleil*, Claire-Heureuse est « la fraîcheur d'un matin d'été, la douceur d'une eau limpide. Tout était naturel, la façon dont ils avaient fait l'amour, sa démarche dans les rues de carrefour [...] [3] » En fait, la femme devient synonyme de la nature, de la terre surtout. Dans *Gouverneurs de la rosée*, « la terre est comme une bonne femme, à force de la maltraiter elle se révolte [4]. » Les femmes sont perpétuellement comparées à des fleurs, des arbres, la terre, des fruits, la nourriture. Pour Viejo dans *Viejo* de Maurice Casséus par exemple, Olive, son amante, est « cette nourriture servie à son appétit tous les soirs [...] c'était la nourriture secrète qui entretenait sa vie, l'amplifiait [5] ». Dans un article sur l'image de la femme dans la poésie haïtienne, Léon-François Hoffmann souligne justement que la symbolique sexuelle identifie le fruit que l'on mange avec la femme que l'on possède, l'acte de manger à l'acte de posséder [6].

De plus, les femmes sont grandes, fortes, robustes de vraies « négresses d'Haïti », des amazones avec des « dures mains de travailleuses » comme

celles de Claire-Heureuse et de Zétrenne dans *Compère Général Soleil* ou d'Annaise dans *Gouverneurs de la rosée* qui répond à Manuel, lorsqu'il remarque en observant ses mains : « Tu est une bonne travailleuse, on dirait », « Oui, dit-elle avec fierté, mes mains sont usées [7]. » Qu'elles soient jeunes ou vieilles, elles sont fortes, travaillent dur toute leur vie, et ont « une combativité à toute épreuve » pour se servir du terme de Jacques Stéphen Alexix. En fait, tout comme la femme devient synonyme de la nature et vice versa, la force devient synonyme de beauté. Voilà les propos d'Hilarion au sujet de Claire-Heureuse par exemple :

Oh ! Claire-Heureuse s'était bien débattue, toute fatiguée toute enceinte qu'elle était. Elle avait lutté comme une vraie négresse d'Haïti, de toutes ses forces. Dans ce combat quotidien, sa petite bouche violacée s'était pincée, ses yeux s'étaient entourés d'un cerne gris, son sourire commençait à s'écorcher, sa peau à se ternir, mais sa beauté n'en était que plus forte, plus humaine, moins céleste [8][...]

Cette force physique se révèle être aussi une force morale et spirituelle, nécessaire pour la bataille de la vie de tous les jours, le labeur inlassable pour le pain quotidien. Je parlais présentement de la mère tellurique, un terme d'autant plus adéquat que le rôle principal de la femme paysanne ou prolétaire se révèle être celle de la mère. Souvent, elle accouche sur la route, en allant au marché, et va au marché quand même, telle Céline dans *La Case de Damballah* qui ne peut pas se permettre le luxe de rester à la maison même le jour de la naissance de son bébé, car « que voulez-vous ? [...] Pouvait-elle, pauvre négresse, jouer à la bourgeoise ? » Elle devient une mère dévouée, généralement seul gagne-pain de la famille, se sacrifiant pour le salut de ses enfants. Exemples : Madame George de *Mimola* d'Antoine Innocent, la mère de Thémistocle dans *Thémistocle Epaminondas Labasterre* de Frédéric Marcelin, Mansia dans *Le Creuset* de Paulette Poujol-Oriol, Julie Legros dans *Mourir pour Haïti* de Roger Dorsainville qui

avait embrassé la vie sans amour, on pourrait dire presque sans joie, comme un immense et incompréhensible devoir au sein duquel figurait un devoir précis : élever ce fils [9].

et finalement Lamercie dans *Fils de misère* de Marie-Thérèse Colimon qui commet le plus grand des sacrifices : à la fin du roman, elle meurt pour sauver son fils qu'elle croit être en danger mortel.

Dans le contretype de « la bête », la femme est une bourgeoise, d'habitude une mulâtresse dorée de peau, comme Madeleine dans *Viejo* qui a une « peau d'or où dans le filigrane naissaient les veines d'un beau vert fané [10] ». Elle n'est pas comparée à la nature. Dans *Compère Général Soleil*, Hilarion pense que Domenica Betances, le peintre dominicain, ressemble à « une vieille *Mater Dolorosa* de bois polychrome ». Il trouve quelque chose de « glaçant » chez elle, à contraster avec « la douceur d'une eau limpide » qui caractérise Claire-Heureuse. Dans *Fils de misère*, Mlle Réza Régulier est « une forme légère » évoluant comme un « fantôme ». Son corps est « asexué » : « Son visage blême avait la pâleur des cierges qui garnissaient la table sainte et semblait pétri de la même cire [11]. » Les doigts de Madeleine dans *Viejo* sont des « petites bougies luxueuses ». D'une manière générale, les bourgeoises sont présentées comme gracieuses, fines, souples, non pas fortes et robustes. Elles ont des mains douces, élégantes, comme celles de Madeleine, des « longs doigts — doigts d'artiste ». Les mains douces des bourgeoises révèlent immédiatement leur classe sociale. Voilà des pensées qui sont venues à Hilarion en regardant les mains de Domenica :

S'il avait quelque chose de clair en lui, c'était la conscience des oppositions de classe, une méfiance invincible contre une certaine sorte de vêtements, contre la finesse et le soigné de certaines mains [12] [...]

Et dans *L'Héritage Sacré* de Jean-Baptiste Cinéas, le *houngan* (prêtre du Vaudou), Aïza Cédieu, auscultant la « douce main » de la « cliente voilée », se rend compte qu'une telle « princesse inaccessible [...] ne saurait s'abaisser à l'amour d'un vil houngan » :

Ah ! la douceur perfide de ces mains ! Ces mains fines, nerveuses, d'une élégante maigreur ! Le délicat fuseau de ces doigts ! Ces ongles, naturellement beaux, soignés avec coquetterie, rosés avec goût, sans excès [13].

Des mains douces, délicates, soignées, car ces bourgeoises ne travaillent pas. Leurs nombreuses bonnes s'occupant du train-train journalier du foyer, elles se consacrent à des besognes légères, telle Madame Vernon, dans *Le Joug* d'Annie Desroys, qui :

[...]dès huit heures du matin, était libre d'employer à son gré ses longues matinées [...] Fernande, gâtée par un mari laborieux, passait son temps à confectionner ces brimborions charmants qui occupent les mains de toute jolie femme sans empêcher cependant les idées de vaguer [14].

Ou bien encore Félicia dans *Amour* de Marie Chauvet : « Comme toutes les femmes indolentes, elle est plutot partisane du laisser-aller et croit tout régler en brodant inlassablement la layette de son futur enfant [15]. »

Néanmoins, le rôle principal de la bourgeoise se révèle être celle de la mère également. Généralement, cependant, la bourgeoise a une grossesse difficile. Claire dans *Amour* se réjouit de l'aspect physique de sa soeur Félicia qu'elle jalouse secrètement :

La grossesse dessert Félicia [...] Elle est décidément allergique à cet état [...] Sa mine cadavérique fait peine à voir [...] Elle est squelettique [...] elle a l'air d'une condamnée [...] Félicia est si pâle qu'elle a l'air d'une morte [16].

Dans *Fils de misère*, Mme Ledestin devient acariâtre quand elle se trouve enceinte :

On chuchotait dans la basse-cour qu'un nouvel enfant, en chemin, « gâtait » son tempérament. Depuis quelques semaines, elle s'énervait de tout et de rien [...] menaçant tout le monde de renvoi [17]

et finalement, un jour, elle renvoie l'héroïne, Lamercie.

La bourgeoise est censée être passive, dévouée à son mari et à ses enfants, telle Mme Roumel dans *Compère Général Soleil* qui revient inlassablement chaque jour à la prison où se trouve son fils, demander la permission de le voir, une permission toujours refusée, ou Mme Ledestin qui ignore les infidélités de son mari et le traite en enfant. Au contraire des paysannes et des prolétaires cependant, les bourgeoises peuvent rarement aider leurs enfants. Mme Catullus Pernier Alcibiade du

Choc en retour de Cinéas et Mme Labédoyère de « La Solution » du *Chant des Sirènes* de Marie-Thérèse Colimon demeurent impuissantes devant la ruine de leur mari et l'avenir blême de leurs enfants. Ou alors, si elles agissent, ce n'est que pour garantir le malheur de leurs enfants. La bourgeoise devient alors « la bête » en vérité. La blonde Christine Landsfeld dans *Le Creuset* par exemple, manipule si bien les choses que sa fille Mica ne peut plus épouser le jeune homme qu'elle aime, un docteur noir dont la grand-mère est marchande. Elle regrette de ne pas avoir enseigné à sa fille que « coucher était une chose, épouser en était une autre ». Sa fille Mica, une âme meurtrie et dévorée, devient plus tard membre de la jeunesse dorée internationale, et n'est pas plus maternelle que sa mère. Aliénée de toutes choses haïtiennes et vivant en Europe, elle se marie et divorce à un rythme accéléré, négligeant son fils unique Paul, qui la connaît seulement par une lettre de sa tante : « Ta mère a divorcé trois ans après ta naissance, te laissant à ton père et te voyant entre deux avions [18] », lui écrit-elle.

Cette image stéréotypée de la femme ne reflète pas, bien sûr, l'image de la bourgeoise elle-même, et bien moins encore celle de la paysanne ou de la prolétaire qui, analphabète presque dans sa totalité, n'a, évidemment, pas encore écrit sa propre histoire. Cependant, la romancière bourgeoise a été en quête de sa propre histoire, s'efforçant de briser le miroir qui reflète depuis si longtemps l'image de la femme qu'elle est censée être. Bien que les premières oeuvres des romancières, et même quelques oeuvres contemporaines, aient tendance à suivre le modèle de la femme érigée par les romanciers, en général, les romancières contemporaines commencent à faire entendre leur propre voix et assumer leur propre autorité à travers le texte. Leurs propos diffèrent de ceux des romanciers. Ils révèlent une colère dirigée contre les institutions patriarcales occidentales qui gouvernent la vie des femmes. Même lorsque les romancières n'attaquent pas ces institutions directement, elles créent des personnages qui le font et qui expriment alors leur propre frustration.

Chez les romancières, la femme est moins banale, moins réduite, plus formée, plus réelle. Un lecteur féminin peut se reconnaître à la rigueur. D'une manière presque obsessionnelle, dans les oeuvres des romancières, l'héroïne essaie d'échapper à sa fin prédestinée dans la société haïtienne. Marie-Ange dans *Fonds des Nègres* de Marie Chauvet, par exemple, se révolte. La vie des paysans qu'elle est soudainement obligée de partager lui déplaît. Elle se sent emprisonnée, et veut résister à tout prix à l'influence de sa grand-mère et du houngan du village qui ont déjà tracé sa vie. Elle devient presque folle, elle veut s'avilir ; cependant, elle est bien obligée à la fin de se plier à la volonté du destin : elle devient en effet « l'ange rédempteur » qui incite la communauté dépérissante à se redresser et qui infuse de la vigueur même au « papa », le houngan-patriarche de *Fonds des Nègres*. Dans *Le Chant des sirènes* de Marie-Thérèse Colimon, toutes les protagonistes se réfugient aux États-Unis, « la terre promise », pour connaître une vie moins opprimante, plus libérée. Lamercie dans *Fils de misère* de Colimon, se révolte et meurt en défiant la police du gouvernement qui représente les forces oppressives de sa société. Dans ce roman d'ailleurs Colimon nous présente un univers clos de femmes, où les hommes ne s'animent brièvement que pour semer le désespoir. Toutes les protagonistes sont victimes, d'une manière ou d'une autre, du gouvernement au pouvoir ; elles sont toutes désabusées et ont été déçues par les hommes de leur vie : Mme Ledestin, la bourgeoise, mère et épouse soumise aux exigences de son mari, un ex-ministre ; Mlle Régulier, vieille fille bourgeoise, qui ne s'est jamais remise de la perte de son fiancé, tué il y a vingt ans lors d'une manifestation politique contre le gouvernement ; Ti Tante, la jeune paysanne qui, à peine arrivée à la capitale, est renvoyée par sa tante Lamercie à cause de sa liaison avec le sergent Pierrélus ; et finalement, Lamercie elle-même, tuée d'une balle par le sergent Pierrélus qui avait juré de se venger de l'humiliation faite à sa belle.

Souvent l'héroïne se sert de la première personne, suggérant ainsi un dédoublement évident entre auteur et héroïne. Dans *Le Sexe mythique* de Nadine Magloire, l'héroïne Annie, dont le nom est un acronyme presque parfait du prénom de l'auteur, rejette carrément le double standard sexuel de la société bourgeoise. Femme indépendante, professeur de mathématiques, elle choisit de ne pas se marier et refuse de jouer « tous les rôles dévolus arbitrairement au sexe dit faible », que ce soit comme épouse ou maîtresse : « L'homme devait l'accepter comme une partenaire à part entière et égale [19] », déclare-t-elle.

Annie a pour amant Frantz, le mari de sa meilleure amie. Comme il ne peut pas lui tenir compagnie régulièrement, elle décide de rechercher une compensation en prenant un second amant — Yves, un jeune diplomate pédant et prétentieux. Mais elle laisse tomber peu de temps après. Annie sait maintenant, cependant, qu'il lui faudra plus d'un amant à la fois, et regrette de ne pas pouvoir se confier à Frantz à ce sujet, car, en Haïti :

> *Il fallait accepter la règle du jeu. Un homme peut tromper sa femme ouvertement mais la proposition ne s'inverse pas. La femme, par un décret prétendu naturel, se doit de n'appartenir qu'à un seul mâle* [20].

Dans *Amour*, Marie Chauvet expose brillamment l'impuissance des bourgeoises de la société, incapables de diriger leur propre vie à cause des valeurs sociales, du *statu quo* et du double standard sexuel. Conséquemment, leurs efforts pour s'évader de leur cage avortent et échouent abominablement. Claire, l'héroïne du roman, se sert, comme Annie, de la première personne au singulier. Elle paraît être le double de l'auteur. C'est un personnage très clairement conscient que l'image qu'il construit avec soin pour « l'autre » ne reflète pas du tout son « moi » : « Vais-je porter toute ma vie ce masque étouffant ? » Et se regardant dans le miroir, Claire remarque un fait étrange :

> *Je me découvre, surprise, un faciès asymétrique : profil gauche, rêveur, tendre ; profil droit, sensuel, féroce. Est-ce moi ou ce que je vois de moi ? Mes mains aussi me semblent tout à coup, dissemblables ; celle faite pour agir, plus épaisse, plus lourde* [21].

Claire est maintenant une vieille fille de 39 ans, fatiguée de « ce sexe, vierge et rance entre mes cuisses », obsédée par sa couleur noire qui détonne « dans le cercle étroit de Blancs et de Mulâtres-Blancs » que fréquentent ses parents, jalouse de ses deux jeunes soeurs, Félicia et Annette, des Mulâtresses-Blanches. Enfant, elle était souvent battue par son père qui voyait son sang blanc « en régression » dans la couleur noire de sa fille, et se faisait un devoir de la corriger. Jeune fille, elle tombe amoureuse d'un jeune Mulâtre appauvri, Frantz Camuse, mais les observations de ses parents et des relations de sa famille la complexent à un point tel

qu'elle refuse Frantz comme mari, convaincue qu'il ne désire l'épouser qu'à cause de sa position sociale et de l'argent de son père. Claire, dont le nom est ironique, se met à haïr l'aïeule responsable de sa couleur, un sentiment qui la mène naturellement à se haïr elle-même et à renier ses origines. Les remarques de sa mère accentuent encore ses complexes :

— Pourquoi suis-je noire ? Pourquoi ? demande Claire.
— Ton père fera de toi une riche héritière, répond sa mère [22].

Vivant dans un milieu rural restreint, un petit village d'aristocrates, Claire se trouve être noire de peau alors qu'elle est censée avoir une « peau d'or », elle est célibataire alors qu'elle est censée être mariée et mère d'enfants. Sa mère ne lui offre aucun miroir positif où elle pourrait se refléter, elle n'a pas de liens avec ses soeurs et d'autres femmes, elle n'a aucun talent artistique, aucun espace, à l'exception, bien sûr, de l'espace clos et confiné de la maison, espace de la femme par excellence. Claire est donc désespérément frustrée et neurotique à un point qui touche à la folie.

Car à 39 ans, Claire veut maintenant *vivre* à tout prix, elle veut jouir des attributs de sa jeunesse qu'elle a sacrifiée à cause des préjugés stupides de sa classe. Elle est jalouse du mari français de sa soeur Félicia, « le beau Jean-Luze, le Français mystérieux, échoué par quel miracle sur nos rives hospitalières ». Claire s'applique d'abord à faciliter une aventure amoureuse entre sa benjamine Annette et son beau-frère Jean-Luze, une aventure dont elle compte ressentir le contrecoup. Ce plan échoue, et Claire décide de tuer sa soeur Félicia afin de la remplacer dans les affections de son mari. Néanmoins, au moment d'agir, elle hésite et recule épouvantée. Alors, dégoûtée de sa propre faiblesse, elle s'apprête à se suicider en se servant d'un poignard — suprême symbole phallique — que Jean-Luze lui avait donné. Cependant, une série d'actions rapides la mènent à poignarder Calédu, le « chef-section », un sadique qui s'amuse à torturer abominablement les femmes de la bourgeoisie. Calédu, dont le nom signifie précisément « celui qui bat durement » — calé : battre, du : dur, durement — est le représentant du nouveau régime politique, le représentant de toutes les forces de la société qui ont assassiné femme naissant en elle, qui lui ont refusé sa liberté et sa dignité érotique de femme. Claire est le bourreau-victime, car, bien qu'elle haïsse cet homme aussi noir de peau qu'elle et qu'elle ait peur de lui, elle a néanmoins chaque soir des rêves érotiques où elle fait l'amour avec un grand homme noir, musclé comme Calédu, au lieu de Jean-Luze, l'ancien protagoniste de ces rêves.

Ce crime qui constitue le dénouement du roman libère Claire à un point tel qu'elle repousse maintenant Jean-Luze, seul témoin de son acte, qui se trouve actuellement irrémédiablement attiré par Claire. Le soulagement qui succède au meurtre de Calédu mène Claire à se respecter et à s'apprécier finalement.

Sandra Gilbert et Susan Gubar dans *The Madwoman in the Attic* (La Folle dans le grenier) soulignent que la folle dans la fiction des femmes n'est pas l'ennemie de l'héroïne telle qu'elle l'est dans les oeuvres littéraires des hommes, mais plutôt le double de l'auteur, le reflet de sa rage et de sa frustration comme auteur dans un monde masculin. Elles soulignent de plus que le caractère souvent violent de ce double exprime la rage étouffée et refoulée de la romancière essayant de s'évader des espaces et des textes masculins [23].

Dans *Amour*, le but de Marie Chauvet est moins de glorifier l'action individuelle *per se*, que de souligner précisément les imperfections de la structure sociale qui déclenchent de telles réactions destructives. Pour ce qui concerne Claire, les facteurs qui provoquent son comportement criminel sont, évidemment, le préjugé de couleur et le sexisme de la société.

Notes

1 C.f *Pour une théorie de la production littéraire* de Pierre Macherey (1966) et *Marxism and Literary Criticism* de Terry Eagleton (1976).

2 Pétion Savain, *La Case de Damballah*, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, p. 15.

3 Jacques Stephen Alexis, *Compère Général Soleil*, Gallimard, Paris, 1955, p. 79-80.

4 Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, Imprimerie de l'État, Port-au-Prince, 1944, p. 47.

5 Maurice Casséus, *Viejo*, Imprimerie La Presse, Port-au-Prince, 1935, p. 55 et 58.

6 Léon-François Hoffmann, « L'image de la femme dans la poésie haïtienne », *Présence Africaine*, numéros 34-35, 1960-1961, p. 201.

7 Roumain, *op. cit.*, p. 120.

8 Alexis, *op. cit.*, p. 199.

9 Roger Dorsinville, *Mourir pour Haïti ou les croisés d'Esther*, L'Harmattan, Paris, 1980, p. 114.

10 Casséus, *op. cit.*, p. 69.

11 Marie-Thérèse Colimon, *Fils de misère*, Éditions Caraïbes, Port-au-Prince, Éditions de l'École, Paris, 1974, p. 22.

12 Alexis, *op. cit.*, p. 294-5.

13 Jean-Baptiste Cinéas, *L'Héritage sacré*, Éditions Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1945, p. 148.

14 Annie Desroys, *Le Joug*, Imprimerie Modèle, Port-au-Prince, 1934, p. 15.

15 Marie Chauvet, *Amour, Colère et Folie*, Gallimard, Paris, 1968, p. 72.

16 *Ibid.*, p. 160-62 et 172-3.

17 Colimon, *op. cit.*, p. 49.

18 Paulette Poujol-Oriol, *Le Creuset*, Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1980, p. 184.

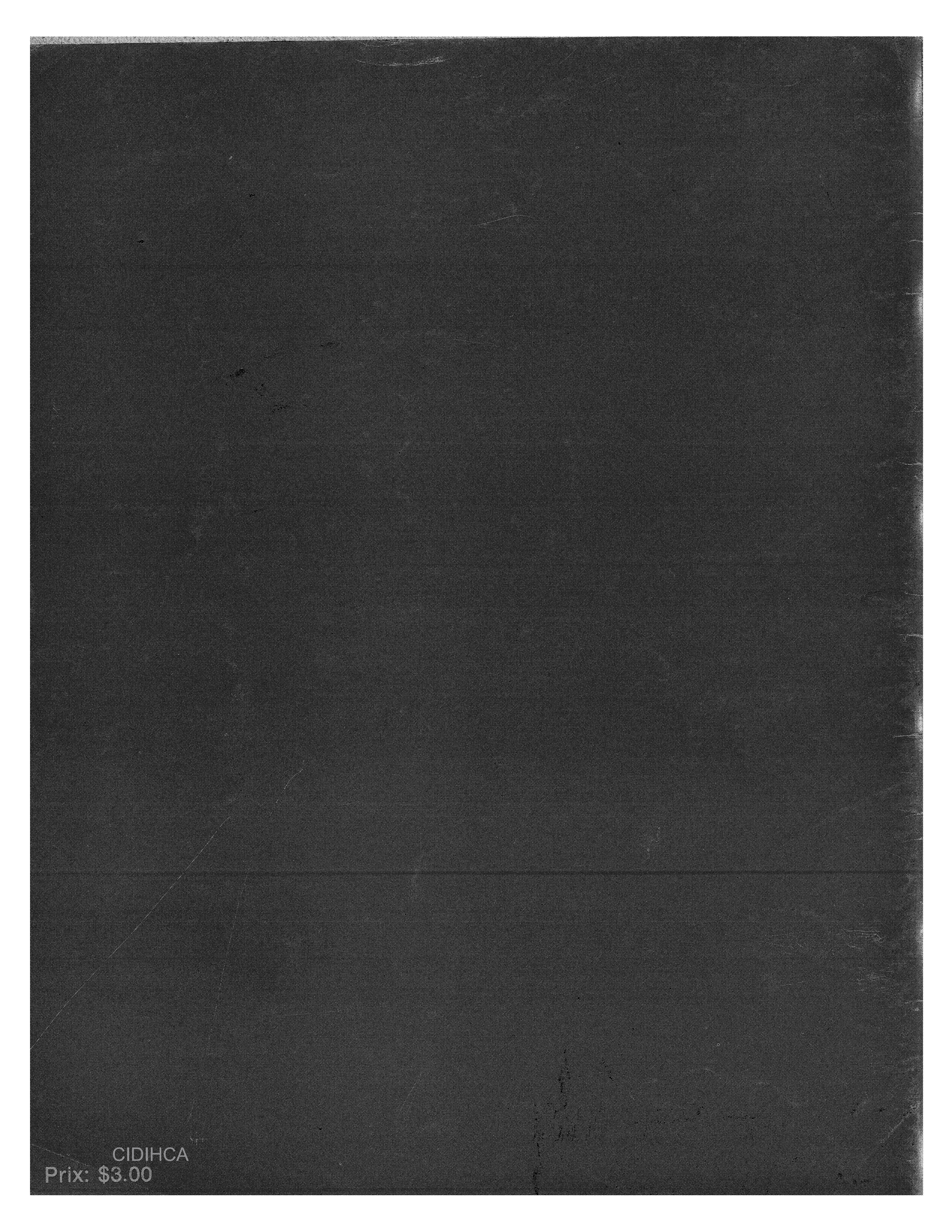
19 Nadine Magloire, *Le Sexe mythique*, Éditions du Verseau, Port-au-Prince, 1975, p. 56.

20 *Ibid.*, p. 47.

21 Chauvet, *op. cit.*, p. 185.

22 *Ibid.*, p. 120.

23 Sandra Gilbert et Susan Gubar, *The Madwoman in the Attic: The Woman Writer and the Nineteenth-Century Literary Imagination*, Yale University Press, New Haven, 1979, p. 78 et 85.


CIDIHCA
Prix: $3.00